

**Areva**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**MAZARS**  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense Cedex  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Areva**

Exercice clos le 31 décembre 2015

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Areva, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés :

- la note 1.1 qui expose le contexte de l'arrêté, la situation de liquidité du Groupe AREVA et les éléments d'appréciation relatifs à l'application du principe de continuité d'exploitation ;
- les notes 1.1, 1.3.1.5 et 9 qui exposent le traitement comptable et les incidences de la transaction envisagée avec EDF en vue de la cession d'une part majoritaire d'AREVA NP, ainsi que le traitement comptable des autres activités destinées à être cédées (activités éolienne et solaire, de mesures nucléaires et Areva TA) ;
- la note 24 qui expose les raisons qui ont conduit Areva à appliquer le paragraphe 32 de la norme IAS 11 à compter du second semestre 2013 et qui décrit les modalités de comptabilisation applicables au contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3 (« OL3 »). En outre, cette note présente les conditions de réalisation de ce contrat en particulier sur les phases de fin de construction et d'essai jusqu'à la mise en service du réacteur ainsi que les risques juridiques ;
- les notes 1.3.17 et 13 qui exposent les modalités d'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle, et leur sensibilité aux hypothèses retenues en termes de procédés techniques, de coûts, d'échéanciers de décaissements et de taux d'inflation et d'actualisation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les goodwill, les actifs incorporels et les actifs corporels ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes et hypothèses décrits en notes 1.3.8, 10, 11 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces tests, apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles du groupe et, l'approche retenue pour estimer les valeurs de revente de certains actifs miniers. Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés ;
- les critères de classification, de comptabilisation et d'évaluation des activités destinées à être cédées ou en cours de cession en application de la norme IFRS 5 sont décrits dans la note 1.3.1.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons vérifié la correcte application de ce principe comptable et nous avons vérifié que les notes 1.1, 9 et 37 de l'annexe des comptes consolidés fournissent une information appropriée.
- les actifs d'impôts différés ont fait l'objet d'une analyse selon les modalités décrites en notes 1.3.22 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette analyse, apprécié la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ces actifs d'impôts différés avec les données prévisionnelles du groupe. Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés ;
- Areva constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites en notes 1.3.7, 9 et 24 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions. Nous avons revu les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et les calculs effectués ;

- l'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle a été effectuée suivant les modalités décrites en note 1.3.17 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu la mise en œuvre de ces modalités, les hypothèses retenues et les devis obtenus et nous sommes assurés du caractère approprié de l'information fournie en annexe aux comptes consolidés sur ce sujet. En contrepartie de ces provisions, Areva constitue des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle qui comprennent un portefeuille dédié composé de lignes d'actions détenues en direct et de parts de FCP actions et obligations. Les objectifs de gestion et les principes d'évaluation de ce portefeuille sont décrits dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et l'évaluation des provisions pour dépréciation des actifs financiers de couverture ;
- les principes comptables relatifs aux avantages au personnel sont décrits dans les notes 1.3.15 et 23 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et avons revu l'évaluation des actifs de couverture à la valeur de marché ;
- les provisions pour risques, les litiges et passifs éventuels sont décrits en notes 24 et 34 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les procédures en vigueur qui ont pour objet de recenser, d'évaluer et de traduire au plan comptable les risques, les litiges ainsi que les passifs éventuels d'Areva. Nous avons également vérifié que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans l'annexe aux comptes consolidés. ;
- la méthode et les modalités de constitution des provisions pour restructuration sont décrites dans la note 24 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que les notes 1.1 et 24 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée ;
- dans le cadre de notre appréciation de la continuité d'exploitation, nous avons effectué un examen de la situation de liquidité du Groupe détaillée dans les notes 1 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons pris connaissance des prévisions de trésorerie, des échéanciers des dettes, des lignes de crédit existantes, ainsi que des covenants qui leur sont applicables.

Comme le mentionne la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés, plusieurs éléments mentionnés aux paragraphes précédents reposent sur des hypothèses dont la réalisation pourrait différer des estimations actuelles. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

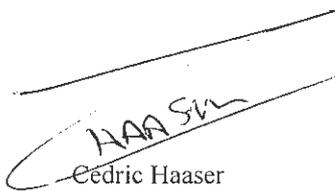
A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 31 mars 2016

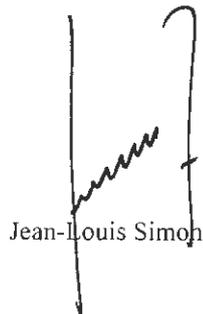
Les commissaires aux comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit



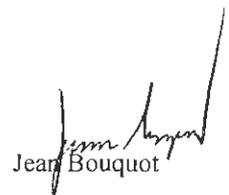
Cédric Haaser



Jean-Louis Simon



Aymeric de La Morandière



Jean Bouquot

# **20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur**

## **20.1. Comptes consolidés 2015**

## 20.1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

| (en millions d'euros)  | Notes en annexe | 2015           | 2014 *         |
|--|-----------------|----------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>  | 3               | 4 199          | 3 954          |
| Autres produits de l'activité  |                 | 5              | 5              |
| Coût des produits et services vendus   |                 | (4 492)        | (4 538)        |
| <b>Marge brute</b>   |                 | <b>(288)</b>   | <b>(579)</b>   |
| Frais Recherche et Développement   |                 | (112)          | (134)          |
| Frais commerciaux  |                 | (52)           | (59)           |
| Frais généraux et administratifs   |                 | (165)          | (213)          |
| Autres charges opérationnelles   | 6               | (863)          | (1 145)        |
| Autres produits opérationnels  | 6               | 91             | 16             |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>   |                 | <b>(1 388)</b> | <b>(2 115)</b> |
| Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées                                  | 14              | (21)           | (14)           |
| <b>Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées</b> |                 | <b>(1 409)</b> | <b>(2 129)</b> |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie  |                 | 20             | 32             |
| Coût de l'endettement financier brut   |                 | (205)          | (217)          |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>   |                 | <b>(185)</b>   | <b>(185)</b>   |
| Autres charges financières   |                 | (477)          | (453)          |
| Autres produits financiers   |                 | 348            | 338            |
| <b>Autres charges et produits financiers</b>   |                 | <b>(129)</b>   | <b>(115)</b>   |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>  | 7               | <b>(313)</b>   | <b>(299)</b>   |
| <b>Impôts sur les résultats</b>  | 8               | <b>(124)</b>   | <b>(739)</b>   |
| <b>RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>  |                 | <b>(1 846)</b> | <b>(3 167)</b> |
| Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                              | 9               | (190)          | (1 678)        |
| <b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>  |                 | <b>(2 036)</b> | <b>(4 845)</b> |
| Dont attribuable :   |                 |                |                |
| Au Groupe :  |                 |                |                |
| Résultat net des activités poursuivies   |                 | (1 853)        | (3 159)        |
| Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                              |                 | (185)          | (1 674)        |
| <b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>   |                 | <b>(2 038)</b> | <b>(4 833)</b> |
| Aux intérêts minoritaires :  |                 |                |                |
| Résultat net des activités poursuivies   |                 | 7              | (8)            |
| Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                              |                 | (5)            | (4)            |
| <b>RESULTAT NET PART DES MINORITAIRES</b>  |                 | <b>2</b>       | <b>(12)</b>    |
| Nombre d'actions   |                 | 383 204 852    | 383 204 852    |
| Nombre moyen d'actions   |                 | 383 204 852    | 383 204 852    |
| Nombre moyen d'actions propres   |                 | 908 871        | 857 551        |
| Nombre moyen d'actions hors actions propres  |                 | 382 295 981    | 382 347 301    |
| Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action                                       |                 | (4,85)         | (8,26)         |
| Résultat net part du Groupe par action   |                 | (5,33)         | (12,64)        |
| Résultat net part du Groupe par action dilué <sup>(1)</sup>  |                 | (5,33)         | (12,64)        |

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital.

\* : En application de la norme IFRS 5, les états financiers 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.

## ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| (en millions d'euros)  | 2015           | 2014 *         |
|--|----------------|----------------|
| <b>Résultat net</b>  | <b>(2 036)</b> | <b>(4 845)</b> |
| <b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>  | <b>292</b>     | <b>(260)</b>   |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées   | 217            | (200)          |
| Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables   | 9              | 24             |
| Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts  | 12             | (16)           |
| Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts  | 55             | (68)           |
| <b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>  | <b>(160)</b>   | <b>(85)</b>    |
| Écarts de conversion des sociétés intégrées  | (136)          | 133            |
| Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente  | 84             | (78)           |
| Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie   | (87)           | (114)          |
| Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables   | (28)           | 45             |
| Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts  | -              | -              |
| Éléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts  | 7              | (70)           |
| <b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>  | <b>132</b>     | <b>(346)</b>   |
| <b>RESULTAT GLOBAL</b>   | <b>(1 905)</b> | <b>(5 190)</b> |
| • Part du Groupe   | (1 825)        | (5 155)        |
| • Intérêts minoritaires  | (80)           | (36)           |
| * : En application de la norme IFRS 5, les états financiers 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37. |                |                |

### 20.1.3. BILAN CONSOLIDE

#### ACTIF

| <i>(en millions d'euros)</i>                                   | Notes en annexe | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 |
|--|-----------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                                     |                 | <b>17 747</b>       | <b>21 709</b>       |
| Goodwills sur entreprises intégrées                            | 10              | 1 272               | 3 667               |
| immobilisations incorporelles                                  | 11              | 1 648               | 2 267               |
| Immobilisations corporelles                                    | 12              | 7 642               | 8 719               |
| Actifs de fin de cycle (part des tiers)                        | 13              | 178                 | 188                 |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 13              | 6 122               | 6 015               |
| Titres des coentreprises et entreprises associées              | 14              | 100                 | 143                 |
| Autres actifs non courants                                     | 15              | 573                 | 273                 |
| Actifs d'impôts différés                                       | 8               | 212                 | 437                 |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>   |                 | <b>11 240</b>       | <b>8 211</b>        |
| Stocks et en-cours   | 16              | 1 216               | 2 020               |
| Clients et comptes rattachés                                   | 17              | 941                 | 2 079               |
| Autres créances opérationnelles                                | 18              | 865                 | 1 786               |
| Impôts courants -- actif                                       | 8               | 51                  | 85                  |
| Autres créances non opérationnelles                            |                 | 81                  | 104                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 19              | 804                 | 1 686               |
| Autres actifs financiers courants                              | 20              | 207                 | 76                  |
| Actifs des activités destinées à être cédées                   | 9               | 7 076               | 375                 |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   |                 | <b>28 987</b>       | <b>29 920</b>       |

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Notes en annexe | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 |
|--|-----------------|---------------------|---------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES (1)</b>                                 |                 | <b>(2 281)</b>      | <b>(244)</b>        |
| Capital  | 21              | 1 456               | 1 456               |
| Primes et réserves consolidées   |                 | (3 797)             | (1 756)             |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel                                |                 | (293)               | (583)               |
| Gains et pertes latents différés sur instruments financiers                          |                 | 166                 | 204                 |
| Réserves de conversion   |                 | (48)                | (12)                |
| <b>Capitaux propres – part du Groupe</b>   |                 | <b>(2 516)</b>      | <b>(691)</b>        |
| Intérêts minoritaires  | 22              | 235                 | 447                 |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>  |                 | <b>14 676</b>       | <b>16 527</b>       |
| Avantages du personnel   | 23              | 1 455               | 2 235               |
| Provisions pour opérations de fin de cycle   | 13              | 6 921               | 6 985               |
| Autres provisions non courantes  | 24              | 238                 | 267                 |
| Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées | 14              | 59                  | 103                 |
| Dettes financières non courantes   | 25              | 5 905               | 6 870               |
| Passifs d'impôts différés  | 8               | 100                 | 66                  |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>  |                 | <b>16 592</b>       | <b>13 638</b>       |
| Provisions courantes   | 24              | 3 990               | 3 473               |
| Dettes financières courantes   | 25              | 1 440               | 624                 |
| Avances et acomptes reçus  | 26              | 2 895               | 4 444               |
| Fournisseurs et comptes rattachés  |                 | 941                 | 1 824               |
| Autres dettes opérationnelles  | 27              | 1 904               | 2 750               |
| Impôts courants - passif   | 8               | 39                  | 58                  |
| Autres dettes non opérationnelles  | 27              | 64                  | 73                  |
| Passifs des activités destinées à être cédées  | 9               | 5 320               | 392                 |
| <b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>  |                 | <b>28 987</b>       | <b>29 920</b>       |

(1) Dont autres éléments du résultat global cumulés relatifs aux activités destinées à être cédées non recyclables au compte de résultat pour 55 millions d'euros et recyclables au compte de résultat pour 7 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## 20.1.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Notes en annexe | Exercice 2015 | Exercice 2014 * |
|---|-----------------|---------------|-----------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble</b>   |                 | (2 036)       | (4 845)         |
| Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées   |                 | 190           | 1 678           |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>   |                 | (1 846)       | (3 167)         |
| Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées   |                 | 21            | 14              |
| Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois                 |                 | 812           | 1 278           |
| Perte de valeur des goodwill  |                 | 26            | 214             |
| Dotation nette (reprise nette) aux provisions   |                 | 919           | 723             |
| Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions   |                 | 253           | 346             |
| Charge d'impôts (courants et différés)  |                 | 124           | 739             |
| Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier   |                 | 178           | 165             |
| Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur                 |                 | (148)         | (129)           |
| Autres éléments sans effet de trésorerie  |                 | 14            | (4)             |
| Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées   |                 | 1             | 2               |
| <b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>  |                 | 356           | 181             |
| Intérêts nets reçus (versés)  |                 | (176)         | (160)           |
| Impôts versés   |                 | (140)         | (113)           |
| <b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>  |                 | 40            | (92)            |
| Variation du besoin en fonds de roulement   | 28              | 322           | 56              |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>   |                 | 362           | (36)            |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles   |                 | (646)         | (978)           |
| Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés   |                 | (2 408)       | (1 174)         |
| Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise  |                 | -             | -               |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles   |                 | 8             | 7               |
| Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts  |                 | 2 338         | 1 268           |
| Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée  |                 | -             | (11)            |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>   |                 | (708)         | (889)           |
| Augmentations de capital de la société mère, augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées |                 | -             | -               |
| Ventes / (Rachats) d'actions propres  |                 | -             | (2)             |
| Transactions avec les actionnaires minoritaires   |                 | -             | (8)             |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère   |                 | -             | -               |
| Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées  |                 | (132)         | (30)            |
| Augmentation (diminution) des dettes financières  |                 | (693)         | 155             |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>   |                 | (825)         | 116             |
| Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat  |                 | 35            | (2)             |
| Impact des variations de taux de change   |                 | (6)           | 44              |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES</b>                                   | 9               | 331           | 740             |
| <b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>   |                 | (811)         | (26)            |
| <b>TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>   |                 | 1 556         | 1 582           |
| Trésorerie à la clôture   | 19              | 804           | 1 686           |
| Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs   | 25              | (91)          | (122)           |
| Trésorerie nette des activités destinées à être cédées  |                 | 32            | (9)             |
| <b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>  |                 | 745           | 1 556           |

\* : En application de la norme IFRS 5, les états financiers 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 19) qui inclut :
  - les disponibilités et comptes courants financiers, et
  - les placements sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 25) ;
- de la trésorerie nette des activités destinées à être cédées (cf note 9).

## 20.1.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| <i>(en millions d'euros)</i>                           | Nombre<br>d'actions et<br>de certificats<br>d'investissement | Capital      | Primes et avantages<br>consolidés<br>Réserves | Gains et<br>pertes<br>actuariels<br>sur<br>personnel | Gains et<br>pertes<br>latents<br>différés sur<br>instruments<br>financiers | Réserves<br>de<br>conversion | Total<br>capitaux<br>propres<br>de<br>part du<br>Groupe | Intérêts<br>minoritaires | Total<br>capitaux<br>propres et<br>intérêts<br>minoritaires |
|--|--|--------------|---|--|--|------------------------------|---|--------------------------|---|
| <b>1<sup>ER</sup> JANVIER 2014</b>                     | 382 432 527  | 1 456        | 3 198   | (317)  | 330  | (94)                         | 4 574   | 408                      | 4 982   |
| Résultat de<br>l'exercice 2014                         |  |              | (4 833)                                       |  |  |                              | (4 833)   | (12)                     | (4 845)   |
| Autres éléments du<br>résultat global                  |  |              |   | (243)  | (158)  | 79                           | (321)   | (24)                     | (346)   |
| <b>Résultat global</b>                                 |  |              | <b>(4 833)</b>                                | <b>(243)</b>   | <b>(158)</b>   | <b>79</b>                    | <b>(5 155)</b>  | <b>(36)</b>              | <b>(5 190)</b>  |
| Dividendes<br>distribués**                             |  |              |   |  |  |                              |   | (31)                     | (31)  |
| Ventes / (Rachat)<br>d'actions propres                 | (107 658)  |              | (2)   |  |  |                              | (2)   |                          | (2)   |
| Autres transactions<br>avec les actionnaires           |  |              | (119)   | (23)   | 32   | 3                            | (108)   | 105                      | (3)   |
| <b>31 DECEMBRE<br/>2014</b>                            | <b>382 324 869</b>   | <b>1 456</b> | <b>(1 756)</b>                                | <b>(583)</b>   | <b>204</b>   | <b>(12)</b>                  | <b>(691)</b>  | <b>447</b>               | <b>(244)</b>  |
| Résultat de<br>l'exercice 2015                         |  |              | (2 038)                                       |  |  |                              | (2 038)   | 2                        | (2 036)   |
| Autres éléments du<br>résultat global<br>(cf. note 21) |  |              |   | 289  | (39)   | (37)                         | 213   | (81)                     | 132   |
| <b>Résultat global</b>                                 |  |              | <b>(2 038)</b>                                | <b>289</b>   | <b>(39)</b>  | <b>(37)</b>                  | <b>(1 825)</b>  | <b>(80)</b>              | <b>(1 905)</b>  |
| Dividendes<br>distribués**                             |  |              |   |  |  |                              | 0   | (133)                    | (133)   |
| Ventes/(Rachats)<br>d'actions propres                  | (53 615)   |              | (0)   |  |  |                              | (0)   |                          | (0)   |
| Autres transactions<br>avec les actionnaires           |  |              | (2)   | 1  | 2  | 1                            | (1)   | 0                        | 1   |
| <b>31 DECEMBRE<br/>2015</b>                            | <b>382 271 254</b>   | <b>1 456</b> | <b>(3 797)</b>                                | <b>(293)</b>   | <b>166</b>   | <b>(48)</b>                  | <b>(2 516)</b>  | <b>235</b>               | <b>(2 281)</b>  |
| <b>** Dividende distribué par action (en euros) :</b>  |  |              |   |  |  |                              |   |                          |   |
| • en 2014 au titre de 2013                             | -  |              |   |  |  |                              |   |                          |   |
| • en 2015 au titre de 2014                             | -  |              |   |  |  |                              |   |                          |   |

## 20.1.6. INFORMATION SECTORIELLE

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous. En conséquence, le BG Amont présenté ci-dessous n'inclut plus les activités Combustible, et le contrat OL3 est inclus dans les « Autres Activités ».

### Définition de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)

L'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions opérationnels (y compris des provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulant), nettes des reprises. Il est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

La définition de l'Excédent Brut d'Exploitation d'AREVA a été modifiée au cours de l'exercice 2014 afin d'en exclure la totalité des éléments du résultat opérationnel sans effet de trésorerie dans un objectif de plus grande cohérence.

## PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Exercice 2015

### Résultats

| <i>(en millions d'euros)</i>          | Mines      | Amont      | Aval       | Corporate,<br>Autres<br>Activités et<br>Éliminations | Total<br>Groupe |
|---------------------------------------|------------|------------|------------|--|-----------------|
| Chiffre d'affaires brut               | 1 453      | 1 114      | 1 928      | (295)  | 4 199           |
| Ventes inter-secteurs                 | (6)        | (16)       | (335)      | 357  | -               |
| Chiffre d'affaires contributif        | 1 447      | 1 097      | 1 593      | 62   | 4 199           |
| <b>Excédent Brut d'Exploitation *</b> | <b>604</b> | <b>389</b> | <b>315</b> | <b>(624)</b>   | <b>685</b>      |
| % du CA brut                          | 41,5%      | 35,0%      | 16,4%      | na   | 16,3%           |

\* cf. note 5

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 30 % de son chiffre d'affaires global.

### Bilan

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Mines        | Amont        | Aval         | Corporate,<br>Autres<br>Activités et<br>Éliminations | Total<br>Groupe |
|---|--------------|--------------|--------------|--|-----------------|
| Actifs corporels et incorporels<br>(y compris goodwill)                   | 3 862        | 4 330        | 2 256        | 114  | 10 562          |
| Actifs de fin de cycle et de couverture<br>des opérations de fin de cycle | 2            | 1 537        | 4 761        | -  | 6 300           |
| Autres actifs non courants  |              |              |              | 885  | 885             |
| <b>Sous-total Actifs non-courants</b>                                     | <b>3 864</b> | <b>5 867</b> | <b>7 017</b> | <b>1 000</b>   | <b>17 747</b>   |
| Stocks et créances (hors impôts)  | 471          | 1 052        | 950          | 628  | 3 102           |
| Autres actifs courants  |              |              |              | 1 062  | 1 062           |
| <b>Sous-total Actifs courants</b>   | <b>471</b>   | <b>1 052</b> | <b>950</b>   | <b>1 690</b>   | <b>4 164</b>    |
| Actifs des activités destinées à être<br>cédées                           |              |              |              | 7 076  | 7 076           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>  | <b>4 335</b> | <b>6 919</b> | <b>7 968</b> | <b>9 766</b>   | <b>28 987</b>   |

## Exercice 2014 (\*)

(\*) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les informations sectorielles 2014 sont retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

### Résultats

| (en millions d'euros)           | Mines | Amont | Aval  | Corporate,<br>Autres<br>Activités et<br>Éliminations | Total<br>Groupe |
|---------------------------------|-------|-------|-------|--|-----------------|
| Chiffre d'affaires brut         | 1 304 | 1 040 | 1 838 | (229)  | 3 954           |
| Ventes inter-secteurs           | (7)   | (52)  | (307) | 366  | -               |
| Chiffre d'affaires contributif  | 1 297 | 988   | 1 531 | 137  | 3 954           |
| Excédent Brut d'Exploitation ** | 451   | 245   | 232   | (457)  | 471             |
| % du CA brut                    | 34,6% | 23,5% | 12,6% | na   | 11,9%           |

\*\* cf. note 5

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 30 % de son chiffre d'affaires global.

### Bilan

| (en millions d'euros)   | Mines        | Amont        | Réacteurs<br>et Services | Aval         | Énergies<br>renouvelables | Corporate,<br>Services<br>Partagés,<br>Ingénierie et<br>Éliminations | Total<br>Groupe |
|---|--------------|--------------|--------------------------|--------------|---------------------------|--|-----------------|
| Actifs corporels et incorporels<br>(y compris goodwill)                   | 4 244        | 5 730        | 2 299                    | 2 246        | 48                        | 85   | 14 653          |
| Actifs de fin de cycle et de couverture<br>des opérations de fin de cycle | 2            | 1 195        | 51                       | 4 955        | -                         | -  | 6 204           |
| Autres actifs non courants  |              |              |                          |              |                           | 852  | 852             |
| <b>Sous-total Actifs non-courants</b>                                     | <b>4 246</b> | <b>6 925</b> | <b>2 351</b>             | <b>7 202</b> | <b>48</b>                 | <b>937</b>   | <b>21 709</b>   |
| Stocks et créances (hors impôts)  | 669          | 1 598        | 1 882                    | 1 046        | 54                        | 740  | 5 989           |
| Autres actifs courants  |              |              |                          |              |                           | 1 847  | 1 847           |
| <b>Sous-total Actifs courants</b>   | <b>669</b>   | <b>1 598</b> | <b>1 882</b>             | <b>1 046</b> | <b>54</b>                 | <b>2 587</b>   | <b>7 836</b>    |
| Actifs des activités destinées à être<br>cédées                           |              |              |                          |              | 375                       |  | 375             |
| <b>TOTAL ACTIF</b>  | <b>4 915</b> | <b>8 523</b> | <b>4 232</b>             | <b>8 247</b> | <b>478</b>                | <b>3 524</b>   | <b>29 920</b>   |

## PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

### Exercice 2015

#### Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

| (en millions d'euros)   | Mines        | Amont        | Aval         | Corporate et<br>Autres<br>Activités | Total<br>Groupe |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------------------|-----------------|
| France                  | 252          | 274          | 1 098        | 36                                  | 1 660           |
| Europe (hors France)    | 225          | 258          | 209          | 11                                  | 703             |
| Amérique                | 273          | 318          | 236          | 6                                   | 833             |
| Asie Pacifique          | 620          | 232          | 46           | 8                                   | 906             |
| Afrique et Moyen-Orient | 77           | 16           | 5            | 1                                   | 98              |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 447</b> | <b>1 097</b> | <b>1 593</b> | <b>62</b>                           | <b>4 199</b>    |

**Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2015 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités**

| (en millions d'euros)   | Mines        | Amont        | Aval         | Corporate et<br>Autres<br>Activités | Total<br>Groupe |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------------------|-----------------|
| France                  | 130          | 4 169        | 1 979        | 109                                 | 6 387           |
| Europe (hors France)    | 171          | -            | 2            | 6                                   | 178             |
| Amérique                | 1 571        | -            | 44           | 2                                   | 1 617           |
| Asie Pacifique          | 3            | -            | 0            | 1                                   | 4               |
| Afrique et Moyen-Orient | 1 103        | -            | -            | -                                   | 1 103           |
| <b>TOTAL</b>            | <b>2 979</b> | <b>4 169</b> | <b>2 025</b> | <b>117</b>                          | <b>9 290</b>    |

**Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) de l'exercice 2015 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités**

| (en millions d'euros)   | Mines      | Amont      | Aval       | Corporate et<br>Autres<br>Activités | Total<br>Groupe |
|-------------------------|------------|------------|------------|-------------------------------------|-----------------|
| France                  | 2          | 275        | 154        | 11                                  | 443             |
| Europe (hors France)    | 55         | -          | 0          | 0                                   | 55              |
| Amérique                | 105        | 0          | 14         | 0                                   | 119             |
| Asie Pacifique          | 0          | -          | -          | 0                                   | 0               |
| Afrique et Moyen-Orient | 25         | -          | -          | -                                   | 25              |
| <b>TOTAL</b>            | <b>187</b> | <b>276</b> | <b>169</b> | <b>11</b>                           | <b>642</b>      |

**Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2015**

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires par zone<br>de localisation des clients | Solde de clôture des actifs corporels<br>et incorporels nets (hors goodwill) |
|-----------------------|--|--|
| Allemagne             | 76   | 7  |
| Japon                 | 375  | -  |

**Exercice 2014 (\*)**

(\*)En raison de l'application de la norme IFRS 5, les informations sectorielles 2014 sont retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

**Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients**

| (en millions d'euros)   | Mines        | Amont      | Aval         | Corporate et<br>Autres<br>Activités | Total<br>Groupe |
|-------------------------|--------------|------------|--------------|-------------------------------------|-----------------|
| France                  | 220          | 313        | 957          | 96                                  | 1 587           |
| Europe (hors France)    | 188          | 170        | 283          | 7                                   | 648             |
| Amérique                | 260          | 326        | 205          | 20                                  | 812             |
| Asie Pacifique          | 598          | 166        | 81           | 12                                  | 859             |
| Afrique et Moyen-Orient | 30           | 12         | 5            | -                                   | 48              |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 297</b> | <b>988</b> | <b>1 531</b> | <b>137</b>                          | <b>3 954</b>    |

**Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2014 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités**

| <i>(en millions d'euros)</i> | Mines        | Amont        | Réacteurs & services | Aval         | Énergies Renouvelables | Corporate, Services Partagés et Ingénierie | Total Groupe  |
|------------------------------|--------------|--------------|----------------------|--------------|------------------------|--|---------------|
| France                       | 150          | 4 375        | 720                  | 1 952        | 9                      | 163  | 7 369         |
| Europe (hors France)         | 296          | 49           | 49                   | 2            | 6                      | 18   | 420           |
| Amérique                     | 1 680        | 66           | 77                   | 30           | 2                      | 17   | 1 872         |
| Asie Pacifique               | 5            | -            | 1                    | -            | 1                      | 1  | 8             |
| Afrique et Moyen-Orient      | 1 316        | -            | -                    | -            | -                      | -  | 1 316         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>3 447</b> | <b>4 490</b> | <b>847</b>           | <b>1 984</b> | <b>18</b>              | <b>198</b>                                 | <b>10 986</b> |

**Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) de l'exercice 2014 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités**

| <i>(en millions d'euros)</i> | Mines      | Amont      | Aval       | Corporate et Autres Activités | Total Groupe |
|------------------------------|------------|------------|------------|-------------------------------|--------------|
| France                       | 106        | 373        | 141        | 32                            | 652          |
| Europe (hors France)         | 65         | -          | 0          | 0                             | 66           |
| Amérique                     | 161        | 2          | 5          | 0                             | 169          |
| Asie Pacifique               | 0          | -          | 0          | 0                             | 0            |
| Afrique et Moyen-Orient      | 131        | -          | -          | -                             | 131          |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>463</b> | <b>375</b> | <b>147</b> | <b>33</b>                     | <b>1 018</b> |

**Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2014**

| <i>(en millions d'euros)</i> | Chiffre d'affaires par zone de localisation des clients | Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) |
|------------------------------|---|---|
| Allemagne                    | 147   | 115   |
| Japon                        | 382   | -   |

## 20.2. Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

### INTRODUCTION

---

Les comptes consolidés d'AREVA pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 février 2016. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2016.

Le groupe AREVA est consolidé par intégration globale par le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (cf. note 21).

Les informations relatives à l'exercice 2013, présentées dans le Document de référence 2014 déposé à l'AMF le 31 mars 2015, sont incorporées par référence.

### NOTE 1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

---

#### 1.1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre des mesures annoncées le 4 mars 2015 lors de la publication des comptes de l'exercice 2014, et des orientations relatives à la transformation de la filière nucléaire française, annoncées le 3 juin 2015 par la Présidence de la République. Des étapes importantes ont été franchies au cours de l'année 2015 et des premières semaines de l'année 2016, notamment sur les éléments suivants :

- Des discussions avancées avec EDF en vue de la cession d'au moins 75% du capital d'AREVA NP, à l'exclusion du contrat OL3 ;
- Le recentrage d'AREVA sur les activités du cycle nucléaire, avec l'annonce de l'arrêt ou de la cession des activités ne faisant pas partie du cœur de métier ;
- Un plan de compétitivité visant 1 milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017, incluant un plan de restructuration;
- La préparation d'un plan de financement 2015-2017, comprenant notamment une augmentation de capital d'AREVA de 5 milliards d'euros.

#### Discussions engagées avec EDF en vue la cession d'AREVA NP

AREVA et EDF poursuivent leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75% d'AREVA NP à EDF.

- Les deux sociétés ont conclu le 29 juillet 2015 un protocole d'accord préliminaire présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs.
- L'étape suivante a été franchie lors du Conseil d'Administration d'AREVA du 27 janvier 2016, qui a accueilli favorablement la convergence des négociations engagées avec EDF concernant la valorisation des activités d'AREVA NP, et a donné mandat au Directeur général pour finaliser la négociation. AREVA a trouvé un accord avec EDF sur une valeur indicative pour 100 % des fonds propres de 2,5 milliards d'euros à la date de réalisation de l'opération, hors OL3, avec un mécanisme de complément de prix, fonction notamment des performances d'AREVA NP sur la période 2017-2018, pouvant atteindre un montant maximum de 350 millions d'euros. Cette proposition est susceptible d'être ajustée, à la hausse comme à la baisse, en fonction des comptes établis à la date de réalisation de l'opération.
  - AREVA conserverait une participation stratégique dans AREVA NP d'au moins 15% à laquelle seraient associés des droits de gouvernance adaptés à la qualité d'actionnaire minoritaire stratégique d'AREVA.
  - La finalisation de l'opération resterait notamment soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités du transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA.
  - L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2017 après consultation des instances représentatives du personnel, obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération

Dans ce contexte, AREVA considère que la cession du contrôle d'AREVA NP à EDF a un caractère hautement probable et que les conditions pour l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités destinées à être cédées sont remplies. Le projet OL3 ne fait pas partie du périmètre destiné à être cédé (cf. note 9).

## Recentrage sur les activités du cycle nucléaire

La cession, l'arrêt ou la transformation en coentreprise des activités n'entrant pas dans le cœur des activités du nouvel AREVA recentré sur le cycle nucléaire ont été annoncés ou réalisés au cours de l'année 2015 :

- Eolien en mer : le 9 mars 2015, AREVA et GAMESA ont finalisé la création de la co-entreprise ADWEN ;
- Solaire : les discussions avec des repreneurs potentiels n'ont pas abouti, et le dernier projet en cours d'exécution a fait l'objet le 16 janvier 2016 d'un accord avec le client ayant pour objet de terminer le contrat ;
- Mesures nucléaires : à l'issue d'un appel d'offres engagé en juin 2015 en vue de céder ses filiales Canberra Industries Inc. et Canberra France S.A.S., spécialisées dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires. AREVA a sélectionné le 24 décembre 2015 le projet de Mirion ;
- AREVA TA : le principe d'une prise de participation majoritaire de l'Agence des Participations de l'Etat au capital d'AREVA TA été annoncé par un communiqué de presse le 17 décembre 2015 et confirmé le 27 janvier 2016.

Ces activités ont été classées en activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées au 31 décembre 2015 en application de la norme IFRS 5 (cf. note 9).

## Plan de restructuration

Le groupe a annoncé un objectif de réduction des frais de personnel de 18% dans le monde (15% en France) s'appuyant sur la renégociation des rémunérations, l'organisation du temps de travail et l'ajustement des effectifs entraînant la suppression de 5.000 à 6.000 postes, dont 3.000 à 4.000 en France, d'ici fin 2017.

En France, un accord de groupe a été signé le 19 octobre 2015 avec les partenaires sociaux. Les mesures sont fondées sur le volontariat. Les procédures de consultation des instances représentatives du personnel sont en cours et sous réserve de leur homologation par l'administration du travail les plans de départ volontaire entreront en vigueur début Avril 2016.

En Allemagne, la fermeture du site d'Offenbach a été annoncée avec le transfert des équipes sur les sites de Karstein et Erlangen. Ces mouvements seront finalisés mi 2016.

Des provisions pour restructuration ont été comptabilisées au 31 décembre 2015 à ce titre (cf. note 24).

## Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration du 27 janvier 2016 a validé le principe d'une augmentation de capital d'un montant de 5 milliards d'euros, destinée à restaurer la structure bilancielle du groupe. La Présidence de la République a annoncé le même jour que l'Etat souscrirait en tant qu'actionnaire de référence à cette augmentation de capital, à laquelle des investisseurs tiers minoritaires seront conviés, et en assurerait le plein succès dans le respect de la réglementation et des procédures européennes applicables à une telle opération.

## Situation de liquidité et continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2015, le risque de liquidité est couvert pour l'année 2016 par :

- une position de trésorerie brute positive de 0,8 milliard d'euros (contre 1,7 milliard d'euros au 31 décembre 2014). Le maintien de la trésorerie brute à ce niveau résulte de la combinaison d'actions d'optimisation engagées au cours de l'année (renforcement du pilotage de la trésorerie, mise en œuvre du plan de compétitivité, opérations d'affacturage et cession de créances fiscales). Ces mesures d'optimisation de la trésorerie seront poursuivies en 2016 ;
- un encours non utilisé de lignes de crédit confirmées pour un montant d'environ 2,1 milliards d'euros, incluant une ligne de crédit syndiquée et des lignes bilatérales

Depuis le 31 décembre 2015:

- comme annoncé dans sa communication du 27 janvier 2016, AREVA a tiré l'intégralité de ses lignes de crédit, incluant un crédit syndiqué et des lignes bilatérales, pour un montant de 2 045 millions d'euros les 4 et 5 janvier 2016;
- un crédit-relais de 1,1 milliard d'euros, apporté par un pool bancaire, a été négocié et complètera ces ressources pour assurer la continuité d'exploitation du groupe.

Au 31 décembre 2015, la dette financière courante s'élevé à 1,440 milliard d'euros et est notamment composée :

- de la dernière tranche de 200 millions d'euros d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement, remboursée en janvier 2016 ;
- de l'échéance de remboursement de 964 millions d'euros d'une souche d'emprunt obligataire en septembre 2016 ;
- des échéances de remboursement du prêt amortissable au titre du financement structuré Georges Besse II, pour un montant de 36 millions d'euros ;
- d'intérêts courus sur les emprunts obligataires, pour un montant de 56 millions d'euros en septembre 2016 ;
- de billets de trésorerie pour un montant de 26 millions d'euros ;
- de concours bancaires courants et de comptes courants financiers créditeurs pour un montant de 91 millions d'euros.

Au-delà de 2016, et jusqu'à fin 2018, les échéances de dette significatives sont la souche obligataires expirant en octobre 2017 pour un montant nominal résiduel de 798 millions d'euros, le remboursement du crédit-relais de 1,1 milliard d'euros en janvier 2017 dans l'hypothèse de son utilisation en 2016, le remboursement des lignes de crédit bilatérales pour 795 millions d'euros en 2017, de la ligne de crédit syndiquée de 1,250 milliard d'euros en janvier 2018 et d'un placement privé en yens équivalent à 60 millions d'euros en septembre 2018. Sur cet horizon, la continuité d'exploitation sera assurée par la réalisation des mesures prévues dans le plan de financement du groupe, qui a pour objectif de donner à la société les moyens de mise en œuvre de son plan de transformation et de présenter un profil financier lui permettant de se refinancer de manière pérenne sur les marchés. Ces mesures comprennent notamment l'augmentation de capital, la cession de la majorité d'AREVA NP à EDF, et les autres cessions de filiales décrites dans les paragraphes précédents.

### Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3

Au cours de l'année 2015, le chantier de l'EPR d'Olkiluoto 3 a progressé en respectant les jalons du chemin critique.

Des discussions ont été engagées avec TVO avec pour objectifs de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs. Si cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française.

La perte à terminaison du projet augmente cependant de 905 millions d'euros pour tenir compte (i) de surcoûts opérationnels, (ii) d'une augmentation des coûts et aléas sur les phases d'essai et (iii) de l'issue probable des discussions engagées avec TVO.

### Autres faits marquants

AREVA et EDF ont conclu en juin 2014 un accord sur les principaux termes financiers du contrat de traitement-recyclage pour la période 2013-2020. La déclinaison de cet accord sur les années 2013 à 2015 a été conclue entre AREVA et EDF le 27 mai 2015. Les discussions au titre d'un accord sur la période 2016-2023 ont été finalisées en décembre 2015 et le contrat signé formellement le 5 février 2016 à l'issue de la validation par les organes de gouvernance de chaque Groupe.

Le 15 janvier 2016 le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a publié un arrêté qui fixe à 25 milliards d'euros le coût afférent à la mise en œuvre des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue. Ce nouveau coût s'est traduit dans les comptes d'AREVA par la comptabilisation au 31 décembre 2015 d'une dotation complémentaire de 250 millions d'euros dans ses provisions pour opérations de fin de cycle.

## 1.2. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, AREVA doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. AREVA revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.3.7 et 24) : ces estimations sont réalisées par les équipes projet conformément aux procédures du Groupe ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.3.9, 10, 11 et 12) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. notes 1.3.15 et 23) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
  - les devis prévisionnels de ces opérations,
  - les taux d'inflation et d'actualisation,
  - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
  - la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.3.17 et 13),
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour restructurations et les provisions au titre des plans de départs volontaires (cf. notes 1.3.16 et 24) ;

- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du groupe AREVA (cf. notes 1.17, 24 et 34) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.3.11 et 1.3.12.3) ;
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente » (cf. notes 1.3.12, 13 et 15) ;
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.3.22 et 8) ;
- la quote-part de résultat net et de capitaux propres des coentreprises et entreprises associées n'ayant pas encore publié leurs comptes annuels à la date d'arrêté des comptes d'AREVA.
- le caractère hautement probable de la perte de contrôle des actifs et des activités classés dans la catégorie « destinés à être cédés », dans un délai de douze mois après la date de clôture conformément à la norme IFRS 5. (cf. notes 1.3.1.5 et 9)
- les estimations relatives aux produits de cession nets des actifs et des activités classés dans la catégorie « destinés à être cédés » (cf. note 9).

### 1.3. PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'AREVA sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB) dans la mesure où les normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

#### Interprétation IFRIC applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015

L'Union Européenne a publié le 13 juin 2014 l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes », dont elle a fixé la date d'application obligatoire au premier exercice ouvert postérieurement à sa publication soit au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette interprétation concerne les taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la réglementation, autres que celles entrant dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». IFRIC 21 précise que le fait générateur d'une taxe est constitué par la dernière activité qui la rend exigible ; l'application de cette interprétation a pour conséquence de modifier le mode de comptabilisation de certaines taxes. En particulier, les taxes qui deviennent exigibles lorsque certaines conditions sont remplies à une date donnée sont comptabilisées pour la totalité de leur montant à cette date, sans pouvoir être étalée dans le temps. L'impact de l'application de cette interprétation est peu significatif en 2015 dans le groupe AREVA.

#### Amendements à des normes existantes applicables à compter de l'exercice 2016

- Un amendement à la norme IFRS 8 sur les regroupements de secteurs opérationnels impose de préciser les jugements utilisés dans l'application des critères d'agrégation des regroupements de secteurs en décrivant brièvement les secteurs regroupés et les indicateurs économiques sur lesquels l'entreprise s'est appuyée pour déterminer que leurs caractéristiques sont similaires.
- Des amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 interdisent l'utilisation d'une méthode d'amortissement au prorata des revenus générés par l'utilisation de l'actif pour les actifs corporels, et ne l'autorisent que de façon exceptionnelle pour les actifs incorporels. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes du groupe AREVA qui n'utilise pas de méthode d'amortissement au prorata des revenus générés par l'utilisation des actifs.

#### Normes IFRS publiées avant le 31 décembre 2015 et non encore approuvées par l'Union Européenne

- La norme IFRS 15 « Comptabilisation des produits » a été publiée le 28 mai 2014. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne. Cette norme remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « produits des activités ordinaires » ainsi que leurs interprétations.
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été publiée le 24 juillet 2014. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne. Cette norme remplacera la norme IAS 39.

Un projet ayant pour objectif la mise en œuvre de la norme IFRS 15 a été mis en place en 2015 afin d'en mesurer les impacts sur ses comptes et ses systèmes d'information ; le groupe a également commencé à analyser la norme IFRS 9.

### 1.3.1. Présentation des états financiers

#### 1.3.1.1 Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers sont répartis entre passifs courants et non courants en fonction de leur échéance résiduelle à la date de clôture.

Afin de faciliter la lecture du bilan, AREVA présente l'ensemble des rubriques relatives à ses opérations de fin de cycle telles que définies en note 13 sur des lignes spécifiques en actifs et passifs non courants pour la totalité de leur montant : ainsi, les provisions pour opérations de fin de cycle sont présentées en passifs non courants ; les actifs de fin de cycle correspondant à la part des tiers dans le financement des opérations sont présentés en actifs non courants. Les actifs financiers dédiés à la couverture de ces opérations sont isolés dans une rubrique de l'actif non courant qui regroupe l'ensemble du portefeuille d'actions et les parts de Fonds communs de Placement actions et obligations dédiés ainsi que les liquidités temporaires du fonds.

De même, les provisions au titre des avantages du personnel sont présentées en passifs non courants pour leur montant global.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés en « non courant ».

#### 1.3.1.2. Présentation du compte de résultat

En l'absence de précisions détaillées de la norme IAS 1, le compte de résultat est présenté conformément à la recommandation 2013-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

- Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par fonction. Les charges opérationnelles sont décomposées entre les catégories suivantes :
  - le coût des produits et services vendus,
  - les frais de Recherche et Développement,
  - les frais commerciaux,
  - les frais généraux et administratifs,
  - les autres produits opérationnels, qui comprennent notamment :
    - les plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
    - les profits résultant de la déconsolidation de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5, car elles sont alors présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat),
    - les reprises de pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels,
  - les autres charges opérationnelles, qui comprennent notamment les éléments suivants :
    - le coût des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés âgés,
    - les pertes de valeur des goodwill ;
    - les pertes de valeur et les moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
    - les pertes résultant de déconsolidations de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5) ;

AREVA présente les produits résultant du dispositif de Crédit d'Impôt Recherche applicable en France en réduction des frais de recherche et développement, et présente les produits résultant de l'application du dispositif de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi en réduction des charges de personnel dans chacune des catégories de charges par fonction.

- Comme indiqué dans la note 1.3.2, AREVA présente la quote-part de résultat net des coentreprises et des entreprises associées dont l'activité se situe dans le prolongement des activités du Groupe dans une rubrique du compte de résultat située immédiatement au-dessous du résultat opérationnel, et présente un nouveau solde intermédiaire intitulé : « Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées »,
- Le résultat financier se décompose entre :
  - le coût de l'endettement brut,
  - les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie,
  - les autres charges financières, qui comprennent notamment :
    - les dépréciations durables et les moins-values de cession des titres disponibles à la vente ;
    - les variations de valeur négatives des titres détenus à des fins de transaction ;
    - la désactualisation des provisions pour opérations de fin de cycle et pour avantages du personnel.
  - les autres produits financiers, qui comprennent notamment :
    - les dividendes reçus et autres produits d'actifs financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
    - les plus-values de cession des titres disponibles à la vente,
    - les variations de valeur positives des titres détenus à des fins de transaction ;
    - la désactualisation des actifs de fin de cycle – part des tiers ;
    - le rendement des actifs des régimes de retraite et autres avantages du personnel.

### 1.3.1.3. Présentation de l'état du résultat global

L'état du résultat global explique le passage du résultat net au résultat global sur un état séparé du compte de résultat, conformément à l'option retenue par AREVA pour l'application de la norme IAS 1 révisée.

Il présente de façon distincte les « Autres éléments du résultat global » recyclables et non recyclables au compte de résultat.

- Les éléments recyclables au compte de résultat comprennent :
  - les écarts de conversion des sociétés intégrées ;
  - les variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
  - les variations de valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie.
- Les éléments non recyclables au compte de résultat comprennent les écarts actuariels nés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée (cf. note 1.3.15).

Ces éléments sont présentés avant effets d'impôts, les effets d'impôts s'y rapportant étant présentés de façon globale sur une ligne distincte dans chacune des deux catégories « éléments recyclables » et « éléments non recyclables ».

Les quotes-parts des autres éléments du résultat global relatives aux activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur des lignes distinctes de cet état, en séparant les éléments recyclables et non recyclables au compte de résultat, qui sont indiqués pour leur montant global net des effets d'impôts.

La quote-part des autres éléments du résultat global relative aux entreprises associées est présentée sur une ligne distincte pour son montant global net d'impôt, sans séparer les éléments recyclables et non recyclables en raison de leur caractère non significatif.

### 1.3.1.4. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la norme IAS 7. AREVA a adopté la présentation suivant la « méthode indirecte » en partant du résultat net consolidé.

Les impôts payés, les intérêts payés et reçus ainsi que les dividendes reçus sont présentés parmi les flux de trésorerie d'exploitation, à l'exception des dividendes reçus des sociétés associées consolidées par mise en équivalence, qui sont inclus dans les flux de trésorerie d'investissement.

La capacité d'autofinancement est présentée avant impôt, dividendes et intérêts.

### 1.3.1.5. Activités destinées à être cédées ; activités abandonnées et cédées

Les activités destinées à être cédées, les activités abandonnées et cédées sont présentés dans les états financiers conformément à la norme IFRS 5. Les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est probable dans un délai de douze mois (pouvant être étendu en cas de circonstances particulières) suivant la clôture de l'exercice. Les activités abandonnées correspondent à des branches d'activité dont l'exploitation a été arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les activités destinées à être cédées, et les activités abandonnées et cédées et sont présentées de la façon suivante dans les états financiers :

- les actifs et les passifs des activités destinées à être cédées sont présentés pour leur montant total dans des rubriques spécifiques du bilan ; les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif présenté n'est pas retraité.
- le résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées et des activités abandonnées et cédées est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur arrêt ou de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite ; le compte de résultat de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique. Cette rubrique inclut également l'effet sur le compte de résultat des ajustements de prix postérieurs à la cession et des garanties accordées à l'acquéreur ;
- les flux de trésorerie nets des activités destinées à être cédées et des activités abandonnées et cédées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur arrêt ou de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite ; le tableau des flux de trésorerie de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique. Cette rubrique inclut également l'effet sur le tableau des flux de trésorerie des ajustements de prix postérieurs à la cession et des garanties accordées à l'acquéreur.

## 1.3.2 METHODES DE CONSOLIDATION ET MISE EN EQUIVALENCE

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 d'AREVA et des filiales dont elle détient le contrôle conformément aux critères définis par la norme IFRS 10, qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les coentreprises (sociétés sur lesquelles AREVA exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres investisseurs, et ne répondant pas à la définition d'une activité conjointe) et les entreprises associées (sociétés dans lesquelles AREVA exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière) sont mises en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à inscrire :

- à l'actif du bilan consolidé, la quote-part de capitaux propres de ces sociétés correspondant au pourcentage d'intérêt détenu par AREVA, éventuellement augmentée du goodwill généré lors de l'acquisition de la participation ;

- au compte de résultat consolidé, la quote-part du résultat net de ces sociétés correspondant au pourcentage d'intérêt détenu par AREVA, éventuellement minorée de la perte de valeur du goodwill.

Conformément à la norme IAS 28, AREVA cesse de comptabiliser sa quote-part de capitaux propres et de résultat dans les coentreprises et entreprises associées dont les capitaux propres sont devenus négatifs, sauf si AREVA a une obligation explicite ou implicite d'assurer la continuité de leur exploitation.

Les coentreprises et entreprises associées cessent d'être mises en équivalence lorsqu'elles sont classées dans la catégorie « actifs non courants détenus en vue de la vente » (cf. Paragraphe 1.3.1.5 ci-dessus). Elles sont alors évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, correspondant à leur valeur nette probable de réalisation.

Les transactions internes sont éliminées.

### 1.3.3. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du groupe AREVA est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du Groupe est généralement leur monnaie locale ; cependant, lorsque la majorité des opérations d'une société est effectuée dans une autre monnaie, cette dernière est retenue comme monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, puis convertis en euros pour les besoins de la consolidation des états financiers selon les règles suivantes :

- les postes du bilan (y compris les goodwill) sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels ;
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres de ces sociétés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion ». Lors de la cession ou de l'abandon d'une société étrangère, les réserves de conversion s'y rapportant et comptabilisées postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (date de première application des normes IFRS) sont recyclées en résultat.

### 1.3.4. INFORMATION SECTORIELLE

AREVA présente son information sectorielle par Business Group opérationnel, ce qui correspond au niveau auquel la performance est examinée au sein des organes de direction du Groupe, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 8. Les trois secteurs opérationnels présentés sont : Mines, Amont, Aval.

Les informations communiquées par secteur d'activité se rapportent uniquement aux éléments opérationnels du compte de résultat et du bilan (chiffre d'affaires, excédent brut d'exploitation, goodwill, actifs corporels et incorporels non courants, autres actifs opérationnels). En effet, AREVA a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité ; les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs opérationnels.

En outre, AREVA publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé d'AREVA est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes : France, Europe hors France, Amérique (Nord et Sud), Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient.

### 1.3.5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – GOODWILLS

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition », selon les dispositions de la norme IFRS 3 pour les opérations de regroupement postérieures au 1er janvier 2004 et antérieures au 31 décembre 2009, et de la norme IFRS 3 révisée pour les opérations postérieures au 1er janvier 2010. Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1 pour la première application des normes IFRS, les opérations de regroupement antérieures au 31 décembre 2003 n'ont pas été retraitées.

Selon la méthode requise par cette norme, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des secteurs d'activité de l'entité acquise destinés à être cédés conformément à la définition de la norme IFRS 5, qui sont valorisés au plus bas de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés. La date d'acquisition à partir de laquelle AREVA consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés postérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise résultant d'une obligation actuelle à la date d'acquisition sont reconnus comme des passifs identifiables et sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date.

AREVA n'a pas appliqué la méthode du « goodwill total » autorisée par la norme IFRS 3 révisée pour les acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et continue d'appliquer la méthode du « goodwill partiel ». Conformément à cette méthode,

- le goodwill constaté à l'actif du bilan correspond à la différence entre le prix d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires sont initialement évalués à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les actionnaires minoritaires.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de cette date ; il en est de même pour l'évaluation du prix d'acquisition lorsqu'il existe des clauses de prix conditionnelles. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut plus être modifié.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, et des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats de ces tests. Des pertes significatives de parts de marché, le retrait d'autorisations administratives d'exercer une activité ou la réalisation de résultats financiers fortement déficitaires constituent des exemples d'indices de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. (La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la note 1.3.9).

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est égale à la plus élevée de (1) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés, et (2) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une activité, le montant du goodwill qui lui est affecté est inclus dans la valeur comptable nette de l'activité cédée et est donc pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

En cas de cession d'un actif ou d'un groupe d'actifs constituant une partie d'une UGT à laquelle un goodwill est affecté, une quote-part de ce goodwill est rattachée sur une base rationnelle à l'actif ou au groupe d'actifs cédé ; le montant correspondant est pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

### 1.3.6. COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires.

Il comprend :

- le chiffre d'affaires sur les contrats de construction et certaines prestations de services, comptabilisé suivant la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11 (cf. note 1.3.7 ci-après) ;
- le chiffre d'affaires sur les autres ventes de biens et services, comptabilisé lors du transfert de l'essentiel des risques et avantages au client conformément à la norme IAS 18.

Le chiffre d'affaires relatif aux opérations dans lesquelles l'unité agit uniquement comme intermédiaire sans encourir les risques et avantages relatifs aux biens concernés est constitué de la marge de l'unité. Il en est de même pour les opérations de négoce de matières (il s'agit principalement de l'activité de trading d'uranium).

Aucun produit n'est reconnu sur les opérations d'échange de matières ou de produits lorsque les matières ou produits échangés sont de nature et de valeur similaires.

### 1.3.7. CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABILISE SUIVANT LA METHODE DE L'AVANCEMENT

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, le Groupe applique la méthode de l'avancement par les coûts ou la méthode de l'avancement aux jalons.

- Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.
- Selon la méthode de l'avancement aux jalons, un pourcentage prédéterminé sur la base de la répartition des coûts prévisionnels initiaux du contrat est attribué à chaque stade d'avancement du contrat ; le chiffre d'affaires et les coûts reconnus à la clôture de

l'exercice sont égaux au pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel et des coûts prévisionnels du contrat correspondant au stade d'avancement atteint à cette date.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

AREVA avait retenu l'option auparavant autorisée par la norme IAS 11 de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1er janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et les produits sont comptabilisés dans la limite des coûts encourus et recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue. Cette disposition s'applique notamment aux 31 décembre 2014 et 2015 au contrat de construction d'un réacteur EPRTM en Finlande (cf. note 24).

### 1.3.8. ÉVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

#### 1.3.8.1. Évaluation initiale

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

AREVA n'a pas retenu l'option autorisée par la norme IFRS 1 d'évaluer certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur lors de la première application des normes IFRS au 1er janvier 2004.

#### 1.3.8.2. Incorporation des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

#### 1.3.8.3. Actifs incorporels

##### Dépenses de Recherche et Développement

Les dépenses de recherche engagées par AREVA pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de Recherche et Développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus » lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants, conformément à la norme IAS 38 :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

### **Études et travaux d'exploration minière**

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de Recherche et Développement » ;
- les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

### **Quotas d'émission de gaz à effet de serre**

Suite au retrait de l'interprétation IFRIC 3 par l'IASB et dans l'attente d'une position des organismes normalisateurs sur la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, AREVA ne comptabilise aucun actif ni aucune provision aussi longtemps que ses émissions restent inférieures aux quotas qui lui ont été attribués.

AREVA n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. Les seules opérations effectuées sont des cessions de droits correspondant à l'excédent des quotas attribués aux unités du Groupe sur leurs émissions réelles de gaz carbonique ; le produit de ces cessions est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits opérationnels ».

### **Autres actifs incorporels**

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production), à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1.3.9).

#### **1.3.8.4. Actifs corporels**

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe AREVA évaluée à la date de leur mise en service, intitulée « Actif de démantèlement – part propre » (cf. note 1.3.17). Conformément à l'interprétation IFRIC 1, les variations des provisions pour opérations de fin de cycle provenant de changements d'estimations ou d'hypothèses de calcul et se rapportant à des installations nucléaires en exploitation ont pour contrepartie une variation de même montant des actifs auxquels ces provisions se rapportent.

Les actifs corporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production) ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée d'exploitation du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les installations nucléaires sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

Les variations de la valeur d'actif de ces installations comptabilisées en contrepartie des variations de valeur des provisions pour opérations de fin de cycle correspondantes comme expliqué plus haut sont amorties de façon prospective sur leur durée d'utilisation résiduelle.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à AREVA sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels, et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

### 1.3.9. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS ET DES GOODWILLS

#### Goodwills et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les goodwills et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwills et actifs incorporels appartiennent.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée :

- de sa juste valeur diminuée des frais de cession, ce qui correspond à sa valeur nette de réalisation, évaluée sur la base de données observables lorsqu'il en existe (transactions récentes, offres reçues de repreneurs potentiels, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes au groupe AREVA,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, augmentée de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Cependant, certaines UGT ont une durée de vie définie (par les ressources en minerai dans les Mines, ou par la durée des autorisations d'exploitation dans les activités nucléaires) ; les flux de trésorerie pris en compte pour évaluer leur valeur d'utilité ne sont pas actualisés à l'infini mais dans la limite de leur durée attendue d'exploitation. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

#### Autres actifs corporels et incorporels

Des tests de perte de valeur sont effectués lorsqu'il existe un indice de dépréciation pour une immobilisation corporelle ou une immobilisation incorporelle à durée de vie définie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

### 1.3.10. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de Recherche et Développement à la charge d'AREVA ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de Recherche et Développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours, de même que l'amortissement des dépenses de développement immobilisées.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat sera signé ; dans le cas inverse, les coûts d'offre sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Charges commerciales et de marketing » et « Charges administratives »

### 1.3.11. CREANCES CLIENTS

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées suivant la méthode du « coût amorti ».

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

### 1.3.12. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.3.21)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

### 1.3.12.1. Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements qu'AREVA a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées suivant la méthode du coût amorti.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « Titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers », à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.
- AREVA ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société ne les contrôle pas suivant les critères de la norme IFRS 10 :
  - AREVA n'intervient pas dans la gestion des FCP dédiés qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du Groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers ;
  - AREVA ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
  - AREVA ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
  - Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par AREVA ;
  - Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour AREVA ;
  - AREVA ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
  - Les conventions de gestion restreignent la possibilité de résiliation par AREVA à des cas spécifiques (faute, fraude, ...). AREVA n'a donc pas la possibilité de changer la société de gestion du fonds à tout moment.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part d'AREVA dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, des lignes d'obligations détenues de façon directe ainsi que certains FCP dédiés composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

### 1.3.12.2. Autres titres disponibles à la vente

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par AREVA dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des coentreprises et des entreprises associées consolidées par mise en équivalence, et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- variations de valeur enregistrées en « Autres éléments du résultat global », à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que AREVA n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

### 1.3.12.3. Dépréciations durables des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle et des autres titres disponibles à la vente

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

AREVA détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;

- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

AREVA a ainsi fixé des seuils au-delà desquels il considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

|  | Critère significatif | Critère prolongé |
|--|----------------------|------------------|
| <b>Titres dédiés aux opérations de fin de cycle</b>  |                      |                  |
| • FCP monétaires                                     | 5 %                  | 1 an             |
| • FCP obligataires et obligations détenues en direct | 25 %                 | 2 ans            |
| • FCP actions  | 50 %                 | 3 ans            |
| • Actions détenues en direct                         | 50 %                 | 3 ans            |
| <b>Autres titres disponibles à la vente</b>          |                      |                  |
| • Actions détenues en direct                         | 50 %                 | 2 ans            |

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse est irréversible ; AREVA exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

Ces seuils sont susceptibles d'être réestimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en « Autres éléments du résultat global ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

#### 1.3.12.4. Prêts, avances et dépôts

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

#### 1.3.12.5. Titres détenus à des fins de transaction

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

#### 1.3.12.6. Options de vente ou d'achat de titres

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

#### 1.3.12.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPVCM monétaires en euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

### 1.3.13. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

### 1.3.14. ACTIFS DES ACTIVITES DES DESTINEES A ETRE CEDEES

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les actifs des activités destinées à être cédées (cf. note 1.3.1.5) sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable avant leur reclassement et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ; ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan, et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

### 1.3.15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique pour chaque zone géographique et monétaire, déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux d'AREVA.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Primes et réserves consolidées » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple, les médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier ; le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, Recherche et Développement, charges commerciales et marketing, charges administratives.

### 1.3.16. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

### 1.3.17. PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les provisions pour opérations de fin de cycle sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation déterminés à partir des paramètres économiques des pays dans lesquels sont situées les installations concernées.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle correspondant au financement attendu de tiers est comptabilisée dans un compte d'actifs non courants intitulé : « Actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe AREVA, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.3.8.4), sous l'intitulé « Actif de démantèlement – part propre ».

Les provisions pour reprise et conditionnement des déchets sont comptabilisées au compte de résultat opérationnel.

#### **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation. L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier.

Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

#### **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement - part propre est amorti sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût de produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

#### **Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle**

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de séries longues d'emprunts obligataires de durée comparable à celle du passif, afin de prendre en compte les tendances longues sur les évolutions des taux, en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements. Le taux d'actualisation retenu doit par ailleurs respecter un double plafond réglementaire :

- la valeur définie par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 24 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007,
- le taux de rendement attendu des actifs de couverture

Il est notamment pris pour référence la moyenne mobile sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans auxquels est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnement réglementaires.

Pour les installations situées en France, AREVA a retenu au 31 décembre 2015 un taux d'inflation de 1,75% et un taux d'actualisation de 4,50% (taux identiques à ceux utilisés au 31 décembre 2014).

#### **Traitement des changements d'hypothèses**

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- si l'installation est en exploitation, les actifs de démantèlement/part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ; l'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

### **1.3.18. DETTES FINANCIERES**

Les dettes financières comprennent :

- les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe ;
- les dettes liées à des locations financières ;
- les autres dettes portant intérêt.

### 1.3.18.1. Les dettes liées à des locations financières

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

### 1.3.18.2. Autres dettes portant intérêt

Cette rubrique inclut :

- les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse (cf. note 1.3.19) ;
- les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les emprunts obligataires émis par AREVA ;
- les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe/taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

### 1.3.19. AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

Les avances et acomptes reçus des clients sont classés en trois catégories :

- les avances portant intérêt, qui sont présentés en dettes financières (cf. note 1.3.18.2) ;
- les avances et acomptes finançant les immobilisations : cette rubrique enregistre les montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit ;
- les avances et acomptes reçus sur commandes : cette rubrique enregistre les avances et acomptes reçus de clients et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes ; leur remboursement est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés.

Seuls les acomptes et avances effectivement perçus sont comptabilisés.

### 1.3.20. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en décaillant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

### 1.3.21. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

#### 1.3.21.1. Risques couverts et instruments financiers

Le groupe AREVA utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, swaps d'inflation, options de change et options sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

#### 1.3.21.2. Comptabilisation des instruments dérivés

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

### **Couverture de juste valeur**

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et leurs variations de valeur sont enregistrées simultanément en compte de résultat.

### **Couverture de flux de trésorerie**

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières.

Les éléments couverts de nature hautement probable ne sont pas valorisés au bilan. Seuls les instruments dérivés de couverture sont réévalués lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace des variations de valeur est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » et présentée au bilan pour son montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

### **Couverture d'investissements nets à l'étranger**

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en réserves de conversion sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

### **Instruments dérivés non qualifiés de couverture**

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

## **1.3.21.3. Présentation des instruments dérivés comptabilisés au bilan et au compte de résultat**

### **Présentation au bilan**

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

### **Présentation au compte de résultat**

La réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels », à l'exception de la part correspondant au report/déport, qui est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

## **1.3.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS**

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement de ces différences temporelles. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat du plan d'actions stratégique du Groupe.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » : variations de valeur des titres disponibles à la vente et des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, écarts de change sur emprunts qualifiés de couverture d'investissements nets en monnaies étrangères, écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses de calcul des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Les impôts différés se rapportant à ces éléments sont également enregistrés en « Autres éléments du résultat global ».

AREVA a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6 % (taxe pour frais de CCI incluse) depuis l'année 2010 comme un impôt sur le résultat. AREVA considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au taux de 1,6 % sur les différences temporelles constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la base des différences temporelles retenues était constituée par la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels amortissables inscrits au bilan. À compter de l'exercice 2010, aucun impôt différé passif n'est constaté sur les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors d'un regroupement d'entreprises en application de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif ;
- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

## **IMPOTS DIFFERES ACTIFS**

La partie recouvrable des actifs d'impôt différés du groupe AREVA correspond à celle pour laquelle la probabilité de recouvrement est supérieure à 50%. En pratique, pour établir cette probabilité, le groupe procède à une analyse en trois étapes : (a) démonstration du caractère non récurrent des déficits, (b) analyse des perspectives de résultats futurs et (c) analyse des opportunités liées à la gestion fiscale.

S'agissant des perspectives de résultats futurs, la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer les pertes reportables est appréciée au regard des prévisions issues du processus budgétaire validé par le management. Ces perspectives de résultat sont établies pour chaque entité et/ou périmètre intégré sur un horizon de 10 ans à partir du budget initial et des prévisions de résultat pour les 3 premières années, et, au-delà, en utilisant une année normative élaborée à partir de cette troisième année. L'horizon de 10 ans retenu est cohérent avec le volume du carnet de commande, la durée d'exploitation des actifs et l'existence de certains contrats cadres.

## NOTE 2. PERIMETRE

### 2.1. SOCIETES CONSOLIDEES ET MISES EN EQUIVALENCE (FRANCE/ETRANGER)

| <i>(nombre de sociétés)</i><br>Mode de consolidation | 2015       |            | 2014       |            |
|--|------------|------------|------------|------------|
|  | Étrangères | Françaises | Étrangères | Françaises |
| Intégration globale                                  | 84         | 43         | 90         | 44         |
| Mise en équivalence                                  | 17         | 8          | 16         | 8          |
| <b>Sous-total</b>                                    | <b>101</b> | <b>51</b>  | <b>106</b> | <b>52</b>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>152</b> |            | <b>158</b> |            |

La liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence figure en note 36.

### 2.2. OPERATIONS REALISEES EN 2015

#### Création d'ADWEN (JV)

Le 09 mars 2015, AREVA et GAMESA ont signé les accords définitifs permettant la création d'ADWEN, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer. ADWEN, qui reprend les activités d'AREVA dans les énergies éoliennes, est détenue à parts égales par les deux sociétés. La co-entreprise est en charge de la conception, la fabrication, l'installation, la mise en service et la maintenance d'éoliennes en mer.

Les opérations en cours fin 2015 et devant se finaliser en 2016 sont décrites dans la note 9.

### 2.3. OPERATIONS REALISEES EN 2014

#### Cession d'EURIWARE SA et GROUPE EURIWARE

Le 7 mai 2014, AREVA et CAPGEMINI ont conclu des accords portant, d'une part, sur un partenariat commercial qui prend notamment la forme d'un contrat d'infogérance et d'intégration de systèmes, et, d'autre part, sur la reprise d'EURIWARE et de ses filiales par le groupe CAPGEMINI.

#### Création d'AREVA H2 GEN

Le 23 mai 2014, AREVA, SMART ENERGIES via sa filiale CETH2 et l'ADEME ont annoncé la création de la coentreprise AREVA H2-Gen, visant à fabriquer des électrolyseurs par membrane à échange de protons.

#### Création d'ANADEC

Le 1er juillet 2014, AREVA et ATOX ont annoncé la création de la coentreprise ANADEC afin de fournir des solutions et services dans le domaine du démantèlement des centrales nucléaires japonaises.

#### Création d'AREVA MACE ATKINS

Le 18 septembre 2014, AREVA et ATKINS ont annoncé la création de la coentreprise AREVA MACE ATKINS afin de renforcer leur compétitivité sur des projets de gestion du combustible nucléaire et de démantèlement au Royaume Uni.

### NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| <i>(en millions d'euros)</i>                            | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement | 1 165        | 1 131        |
| Autres ventes de biens et de services :                 |              |              |
| Ventes de biens   | 1 728        | 1 624        |
| Ventes de services                                      | 1 306        | 1 198        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>4 199</b> | <b>3 954</b> |

Le chiffre d'affaires 2015 comprend 54 millions de ventes de prestations de services d'enrichissement dont la contrepartie est de l'uranium naturel sous forme d'UF6 (contre 36 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente des informations sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours au 31 décembre 2015 et 2014 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2015  | 2014  |
|------------------------------|-------|-------|
| Avances reçues des clients   | 1 576 | 1 140 |
| Retenues des clients         | 4     | 5     |

Le Groupe ayant opté pour une présentation du résultat par destination, des informations complémentaires par nature sont données ci-dessous dans les notes 4 et 5 :

### NOTE 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

| <i>(en millions d'euros, sauf les effectifs)</i> | 2015    | 2014 *  |
|--|---------|---------|
| Charges de personnel                             | (1 553) | (1 705) |
| Effectifs inscrits à la clôture                  | 21 046  | 22 113  |
| Charges de location simple                       | (73)    | (95)    |

\* En application des normes IFRS 5 les données 2014 ont été retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

Les charges de personnel incluent les salaires et les charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraites.

### NOTE 5. ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015           | 2014           |
|--|----------------|----------------|
| <b>Résultat Opérationnel</b>   | <b>(1 388)</b> | <b>(2 115)</b> |
| Pertes de valeur sur les goodwill  | 26             | 214            |
| Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles | 145            | 132            |
| Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles   | 643            | 1 131          |
| Dépréciations des éléments d'actif circulant nettes de reprises  | 71             | 148            |
| Dotations aux provisions nettes de reprises (*)  | 920            | 724            |
| Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat  | (1)            | (1)            |
| Coûts des opérations de fin de cycle effectuées  | 267            | 237            |
| <b>Excédent Brut d'Exploitation</b>  | <b>685</b>     | <b>471</b>     |

(\*) y compris les dotations et reprises de provisions sur avantages du personnel

## NOTE 6. AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Les autres charges opérationnelles et les autres produits opérationnels comprennent des pertes de change pour (22) millions d'euros et des profits de change pour 53 millions d'euros au 31 décembre 2015 (contre respectivement pour (27) millions d'euros et pour 2 millions d'euros au 31 décembre 2014)

### AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015         | 2014           |
|--|--------------|----------------|
| Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité*                 | (238)        | 1              |
| Pertes de valeur des goodwill  | (26)         | (214)          |
| Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises | (208)        | (710)          |
| Résultat sur cessions d'actifs non financiers  | -            | (6)            |
| Autres charges opérationnelles   | (391)        | (217)          |
| <b>TOTAL AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES</b>  | <b>(863)</b> | <b>(1 145)</b> |

\* Net des reprises de provisions pour avantages du personnel

Des coûts de restructuration sont comptabilisés sur l'exercice 2015. Ils sont décrits en notes 1 et 24.

Les pertes de valeurs des exercices 2015 et 2014 sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites respectivement dans les notes 10, 11 et 12.

En 2014 et 2015, les autres charges opérationnelles comprennent notamment :

- des charges et dotations aux provisions liées à la rationalisation des sites immobiliers du Groupe principalement en France pour 41 millions d'euros en 2014
- des frais liés au report des travaux de mise en exploitation du site minier d'IMOURAREN pour 42 millions en 2015 et pour 48 millions d'euros en 2014,
- une provision constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels pour 40 millions en 2015 (cf. note 24).
- une provision de 180 millions d'euros au titre des coûts attendus consécutifs au transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA, dont les modalités sont en discussion (cf. note 24)

### AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

| <i>(en millions d'euros)</i>                  | 2015      | 2014      |
|---|-----------|-----------|
| Résultat sur cessions d'actifs non financiers | 2         |           |
| Autres produits opérationnels                 | 89        | 16        |
| <b>TOTAL AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS</b>    | <b>91</b> | <b>16</b> |

## NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>  | <b>(185)</b> | <b>(185)</b> |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie   | 20           | 32           |
| Coût de l'endettement financier brut  | (205)        | (217)        |
| <b>Autres charges et produits financiers</b>  | <b>(129)</b> | <b>(115)</b> |
| <i>dont part liée aux opérations de fin de cycle</i>  | <i>122</i>   | <i>30</i>    |
| Résultat sur cessions de titres dédiés  | 139          | 131          |
| Dividendes reçus  | 145          | 139          |
| Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture | 24           | 27           |
| Dépréciation des titres disponibles à la vente  | (3)          | -            |
| Effet des changements de taux d'actualisation et révisions d'échéanciers                            | 9            | (40)         |
| Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle   | (193)        | (227)        |
| <i>dont part non liée aux opérations de fin de cycle</i>  | <i>(250)</i> | <i>(145)</i> |
| Résultat de change  | 19           | 13           |
| Résultat sur cessions de titres et variations de valeur des titres de transaction                   | 6            | 4            |
| Dividendes reçus  | 1            | 5            |
| Dépréciation d'actifs financiers  | (21)         | (11)         |
| Intérêts sur avances contrats   | (68)         | (71)         |
| Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel                                   | (34)         | (48)         |
| Autres charges financières  | (141)        | (54)         |
| Autres produits financiers  | (12)         | 17           |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>   | <b>(313)</b> | <b>(299)</b> |

Au 31 décembre 2015, les autres charges financières comprennent notamment la désactualisation des dettes et des provisions autres que les avantages du personnel et des opérations de fin de cycle pour 41 millions d'euros, ainsi qu'un abandon de créances accordé à une activité destinée à être cédée pour 66 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2014 et 2015, le résultat sur cessions de titres compris dans la part liée aux opérations de fin de cycle n'inclut pas de reprise de la dépréciation durable affectée aux titres cédés.

## NOTE 8. IMPOTS

### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2015         | 2014         |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Impôts courants (France)     | (80)         | (63)         |
| Impôts courants (autre pays) | (68)         | (28)         |
| <b>Total impôts courants</b> | <b>(148)</b> | <b>(91)</b>  |
| Impôts différés              | 24           | (648)        |
| <b>TOTAL IMPOTS</b>          | <b>(124)</b> | <b>(739)</b> |

AREVA a procédé au cours des exercices 2014 et 2015 à des cessions de créances fiscales sans recours auprès d'établissements financiers pour, respectivement, 72 millions d'euros et 122 millions d'euros. AREVA ne conserve pas d'implication continue significative au titre de ces créances.

## RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RESULTAT AVANT IMPOTS

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| Résultat net part du Groupe   | (2 038)      | (4 833)      |
| Moins résultat lié aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées | 190          | 1 678        |
| Intérêts minoritaires   | 2            | (12)         |
| Résultat net des coentreprises et entreprises associées                         | 21           | 14           |
| Charge (produit) d'impôt  | 124          | 739          |
| Résultat avant impôts   | (1 701)      | (2 415)      |
| <b>Profit (charge) d'impôt théorique</b>  | <b>586</b>   | <b>831</b>   |
| <i>Rapprochement :</i>  |              |              |
| Opérations imposées à un taux autre que le taux de droit commun                 | 10           | (32)         |
| Impôts différés non comptabilisés   | (572)        | (927)        |
| Dépréciation d'impôts différés antérieurement reconnus *                        |              | (600)        |
| Autres différences permanentes  | (148)        | (11)         |
| <b>PRODUIT (CHARGE) REEL D'IMPOT</b>  | <b>(124)</b> | <b>(739)</b> |

\* sur les périmètres d'intégration fiscale AREVA SA (France) et AREVA GmbH (Allemagne)

La révision des perspectives d'activité et de rentabilité du groupe, en cohérence avec les hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur, a conduit le groupe à ne pas reconnaître d'impôts différés actifs sur l'exercice en cours et à déprécier certains actifs d'impôts différés antérieurement reconnus dans ses deux périmètres d'intégration fiscale en France et en Allemagne.

## TAUX D'IMPOSITION RETENUS POUR LA FRANCE

| <i>(en %)</i> | 2015  | 2014  |
|---------------|-------|-------|
| Taux d'impôt  | 34,43 | 34,43 |

Le taux d'imposition retenu pour la présentation de la preuve d'impôt a été maintenu à 34,43 %, dans la mesure où les intégrations fiscales françaises sont déficitaires et où les dispositions portant le taux d'imposition à 38 % sont d'application temporaire.

## DETAIL DES AUTRES DIFFERENCES PERMANENTES

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2015         | 2014        |
|---|--------------|-------------|
| Régime sociétés mère filiales et dividendes intragroupe                   | 1            | 2           |
| Effet des différences permanentes locales                                 | (17)         | 26          |
| Écart entre le taux d'impôt français et les taux applicables à l'étranger | (20)         | (21)        |
| CVAE  | (11)         | (15)        |
| Autres différences permanentes *  | (101)        | (2)         |
| <b>TOTAL DIFFERENCES PERMANENTES</b>                                      | <b>(148)</b> | <b>(11)</b> |

\* dont 75 millions d'euros relatifs aux dépréciations des goodwill cf. note 10

## TAUX EFFECTIF D'IMPOT DU GROUPE

| <i>(en millions d'euros)</i>           | 2015           | 2014           |
|--|----------------|----------------|
| Résultat opérationnel                  | (1 388)        | (2 115)        |
| Résultat financier                     | (313)          | (299)          |
| <b>TOTAL RESULTAT SOUMIS A L'IMPOT</b> | <b>(1 701)</b> | <b>(2 415)</b> |
| Charge d'impôt                         | (124)          | (739)          |
| <b>Taux effectif d'imposition</b>      | <b>NA</b>      | <b>NA</b>      |

## ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

| <i>(en millions d'euros)</i>                     | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Actifs d'impôts différés                         | 212              | 437              |
| Passifs d'impôts différés                        | 100              | 66               |
| <b>TOTAL ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES</b> | <b>113</b>       | <b>370</b>       |

## PRINCIPAUX ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES CONSOLIDES PAR NATURE

| <i>(en millions d'euros)</i>                                | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| <b>Effet fiscal des différences temporelles liées aux :</b> |                  |                  |
| Immobilisations et actifs financiers non courants           | (106)            | -                |
| Actifs circulants   | (173)            | (154)            |
| Avantages du personnel                                      | 170              | 141              |
| Provisions pour restructurations                            | -                | 1                |
| Provisions réglementées                                     | (124)            | (102)            |
| Provisions pour opérations de fin de cycle                  | 30               | 73               |
| Effets des reports déficitaires et impôts latents           | 93               | 175              |
| Autres différences temporelles                              | 222              | 238              |
| <b>TOTAL DES IMPOTS DIFFERES ACTIFS ET PASSIFS NETS</b>     | <b>113</b>       | <b>370</b>       |

## ÉCHEANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Au-delà de 12 mois           | 80               | 345              |
| Dans les 12 mois             | 33               | 26               |

## VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES CONSOLIDES

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015       | 2014         |
|--|------------|--------------|
| <b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>   | <b>370</b> | <b>1 098</b> |
| Impôts comptabilisés au compte de résultat                                 | 24         | (648)        |
| Impôts comptabilisés en activités destinées à être cédées                  | (274)      | (231)        |
| Impôts comptabilisés directement en « autres éléments du résultat global » | (45)       | 111          |
| Variations de périmètre  | 16         | 15           |
| Écarts de conversion   | 21         | 25           |
| <b>AU 31 DECEMBRE</b>  | <b>113</b> | <b>370</b>   |

## PRODUITS ET CHARGES D'IMPOTS DIFFERES CONSOLIDES PAR CATEGORIE DE DIFFERENCES TEMPORELLES

| <i>(en millions d'euros)</i>                                | 2015      | 2014         |
|---|-----------|--------------|
| <b>Effet fiscal des différences temporelles liées aux :</b> |           |              |
| Immobilisations et actifs financiers non courants           | 85        | 302          |
| Actifs circulants   | (12)      | 11           |
| Avantages du personnel                                      | (6)       | 5            |
| Provisions pour restructurations                            | 55        | 12           |
| Provisions réglementées                                     | (34)      | 155          |
| Provisions pour opérations de fin de cycle                  | 1         | 10           |
| Reports déficitaires nets et impôts latents                 | 457       | 122          |
| Dépréciation des impôts différés                            | (572)     | (1 527)      |
| Autres différences temporelles                              | 51        | 262          |
| <b>TOTAL DES PRODUITS ET (CHARGES) D'IMPOTS DIFFERES</b>    | <b>24</b> | <b>(648)</b> |

## DETAIL DES IMPOTS DIFFERES COMPTABILISES EN « AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL »

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015        | 2014       |
|--|-------------|------------|
| Impacts IAS 32-39 (variation de valeur des actifs disponibles à la vente, des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net) | (26)        | 61         |
| Autres   | (19)        | 50         |
| <b>TOTAL DES IMPOTS DIFFERES DIRECTEMENT COMPTABILISES EN « AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL »</b>                                     | <b>(45)</b> | <b>111</b> |

## ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES NON COMPTABILISES

| <i>(en millions d'euros)</i>                              | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| Crédits d'impôts  | -            | -            |
| Pertes fiscales   | 1 170        | 1 618        |
| Autres différences temporelles                            | 1 268        | 1 453        |
| <b>TOTAL DES IMPOTS DIFFERES ACTIFS NON COMPTABILISES</b> | <b>2 439</b> | <b>3 070</b> |

## NOTE 9. ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classés dans la catégorie « activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées » au 31 décembre 2015.

### - Énergie éolienne

La branche d'activité énergie éolienne d'AREVA était déjà classée en « activités destinées à être cédées » au 31 décembre 2014. Le 9 mars 2015, AREVA et GAMESA ont finalisé la création de la co-entreprise ADWEN. Les résultats d'ADWEN sont comptabilisés par mise en équivalence à partir de cette date (cf. note 14). Les résultats du 1er janvier au 8 mars 2015, ainsi que le résultat de déconsolidation sont présentés dans le « résultat net des activités cédées ». De plus, les impacts de la mise en œuvre des garanties accordées par AREVA à ADWEN sont présentés dans la même rubrique.

### - Énergie solaire

La branche d'activité énergie solaire d'AREVA était classée en « activités destinées à être cédées » au 31 décembre 2014. Les discussions engagées en 2015 avec un repreneur potentiel n'ont pas abouti. En parallèle et dans l'objectif d'arrêter son activité solaire, AREVA est parvenu à un accord avec le client Reliance pour lui transférer le champ solaire indien de 125 MWe dans le Rajahstan, signifiant ainsi l'arrêt de toute activité opérationnelle d'AREVA dans le domaine de l'énergie solaire. Areva n'a plus aucun autre contrat en cours d'exécution ou dans son carnet de commandes. L'activité Solaire est donc traitée au 31 décembre 2015 comme une « activité abandonnée ».

### - AREVA NP

Comme indiqué dans la note 1, AREVA et EDF ont conclu, le 29 juillet 2015, un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs. Le Conseil d'Administration d'AREVA du 27 janvier 2016 a accueilli favorablement la convergence des négociations engagées avec EDF concernant la valorisation des activités d'AREVA NP, et a donné mandat au Directeur général pour finaliser la négociation. La finalisation de l'opération reste, à la demande d'EDF, soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités permettant d'immuniser EDF des risques liés au projet OL3, qui restent à préciser.

L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2017 après consultation des instances représentatives du personnel, obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération.

Dans ce contexte, AREVA considère que la cession du contrôle d'AREVA NP à EDF est hautement probable et que les conditions pour l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités destinées à être cédées sont remplies. Le périmètre des activités d'AREVA NP classées en « activités destinées à être cédées » au 31 décembre 2015 est déterminé sur la base des discussions en cours entre AREVA et EDF, et peut encore évoluer. Le projet OL3 ne fait pas partie du périmètre destiné à être cédé.

La comparaison entre le prix de cession attendu (sur la base de l'état des discussions à date entre AREVA et EDF) net des coûts de cession et la valeur comptable des actifs destinés à être cédés ne fait pas apparaître de perte de valeur.

- Mesures Nucléaires

AREVA a engagé courant juin 2015 le processus de cession de ses filiales Canberra Industries Inc. et Canberra France S.A.S., spécialisées dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires. AREVA a reçu des offres indicatives le 20 juillet 2015 et des offres engageantes le 18 décembre 2015. Après analyse des offres, le Conseil d'Administration d'AREVA a sélectionné le projet de Mirion (soutenu par le fond de capital investissement Charterhouse) le 24 décembre 2015. Ce projet fera l'objet d'une consultation auprès des instances représentatives du personnel du groupe AREVA au cours du premier trimestre 2016 et devra obtenir l'approbation des autorités de la concurrence. L'objectif est de finaliser la transaction d'ici à la fin de l'année 2016. En conséquence, l'activité Mesures Nucléaires est traitée au 31 décembre 2015 comme une « activité destinée à être cédée ».

Le prix de cession net ressortant de l'offre reçue de Mirion est supérieur à la valeur nette comptable.

- AREVA TA

Le plan de transformation mené par AREVA porte le Groupe à se recentrer sur les procédés du cycle nucléaire. Il est prévu que l'Agence des Participations de l'Etat prenne une participation majoritaire au capital d'AREVA TA. Le principe de cette opération a été confirmé par un communiqué de presse en décembre 2015. Dans ce contexte, AREVA a engagé le processus de cession d'AREVA TA et l'objectif est de finaliser l'opération d'ici à la fin de l'année 2016.

Le prix de cession net attendu est supérieur à la valeur nette comptable.

### RESULTAT NET ET FLUX NETS DE TRESORERIE DES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

| (en millions d'euros)   | 2015         | 2014           |
|---|--------------|----------------|
| Résultat net des activités cédées   | (240)        |                |
| Résultat de cession net d'impôt   | 59           |                |
| Résultat net des activités abandonnées  | (115)        | (180)          |
| Résultat net des activités destinées à être cédées  | 106          | (1 498)        |
| <b>Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées</b>                        | <b>(190)</b> | <b>(1 678)</b> |
| Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées  | (127)        |                |
| Flux nets de trésorerie générés par les activités abandonnées   | 0            | (49)           |
| Flux nets de trésorerie générés par les activités destinées à être cédées                               | 458          | 791            |
| <b>Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées</b> | <b>331</b>   | <b>741</b>     |

Exercice 2015

| (en millions d'euros)  | Activité cédée   | Activité abandonnée | Activités destinées à être cédées |            | TOTAL        |
|--|------------------|---------------------|-----------------------------------|------------|--------------|
|  | Energie éolienne | Energie solaire     | AREVA NP                          | Autres     |              |
| <b>Chiffre d'affaires</b>  | <b>3</b>         | <b>(80)</b>         | <b>3 566</b>                      | <b>449</b> | <b>3 937</b> |
| Résultat Opérationnel  | (79)             | (109)               | 33                                | 83         | (71)         |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence  | -                | -                   | (11)                              | -          | (11)         |
| <b>Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées</b> | <b>(79)</b>      | <b>(109)</b>        | <b>22</b>                         | <b>83</b>  | <b>(83)</b>  |
| Résultat Financier   | (86)             | (6)                 | (121)                             | 39         | (174)        |
| Impôts   | (17)             | -                   | 80                                | 3          | 67           |
| <b>Résultat net de la période</b>  | <b>(181)</b>     | <b>(115)</b>        | <b>(20)</b>                       | <b>126</b> | <b>(190)</b> |

Le résultat opérationnel des activités solaires comprend (78) millions d'euros de réserves de conversion recyclées en résultat.

| (en millions d'euros)   | Activité<br>cédée   | Activité<br>abandonnée | Activités destinées à être<br>cédées |            | TOTAL      |
|---|---------------------|------------------------|--------------------------------------|------------|------------|
|   | Energie<br>éolienne | Energie<br>solaire     | AREVA NP                             | Autres     |            |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité                  | (77)                | (38)                   | 33                                   | 177        | 95         |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations<br>d'investissement | (163)               | 6                      | (112)                                | (2)        | (272)      |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de<br>financement   | 114                 | 42                     | 396                                  | (22)       | 529        |
| Autres variations   | -                   | (10)                   | (13)                                 | 2          | (21)       |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                         | <b>(127)</b>        | <b>0</b>               | <b>303</b>                           | <b>155</b> | <b>331</b> |

#### Exercice 2014

| (en millions d'euros)  | Activité<br>cédée   | Activité<br>abandonnée | Activités destinées à être<br>cédées |              | TOTAL          |
|--|---------------------|------------------------|--------------------------------------|--------------|----------------|
|  | Energie<br>éolienne | Energie<br>solaire     | AREVA NP                             | Autres       |                |
| <b>Chiffre d'affaires</b>  | <b>66</b>           | <b>(1)</b>             | <b>3 863</b>                         | <b>520</b>   | <b>4 449</b>   |
| Résultat Opérationnel  | (474)               | (174)                  | (422)                                | (113)        | (1 183)        |
| Quote-part dans les résultats des sociétés<br>mises en équivalence   | -                   | -                      | (140)                                | -            | (140)          |
| <b>Résultat opérationnel après quote-part du<br/>résultat net des coentreprises et<br/>entreprises associées</b> | <b>(474)</b>        | <b>(174)</b>           | <b>(563)</b>                         | <b>(113)</b> | <b>(1 324)</b> |
| Résultat Financier   | (5)                 | (5)                    | (96)                                 | (2)          | (108)          |
| Impôts   | 17                  | (1)                    | (271)                                | 9            | (246)          |
| <b>Résultat net de la période</b>  | <b>(462)</b>        | <b>(180)</b>           | <b>(930)</b>                         | <b>(106)</b> | <b>(1 678)</b> |

Le Résultat opérationnel de l'exercice 2014 inclut :

- des dépréciations d'actifs immobilisés (y compris goodwill) des activités Energie éolienne et Energie solaire pour un montant total de 135 millions d'euros ;
- des pertes sur plusieurs contrats des activités Energie éolienne et Energie solaire (incluant les pertes à terminaison) pour un montant total de 215 millions d'euros ;
- des provisions pour risques et garanties sur les contrats des activités Energie éolienne et Energie solaire pour un montant de 205 millions d'euros ;
- des dépréciations de frais de développement immobilisés concernant aux EPR™ d'AREVA NP pour un montant de 299 millions d'euros ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur un contrat de modernisation d'une centrale nucléaire d'AREVA NP pour un montant de 155 millions d'euros
- des provisions pour pertes à terminaison sur un contrat d'études et de réalisation d'un réacteur expérimental pour un montant de 178 millions d'euro

| (en millions d'euros)   | Activité<br>cédée   | Activité<br>abandonnée | Activités destinées à être<br>cédées |           | TOTAL      |
|---|---------------------|------------------------|--------------------------------------|-----------|------------|
|   | Energie<br>éolienne | Energie<br>solaire     | AREVA NP                             | Autres    |            |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité                  | (258)               | (38)                   | 123                                  | 97        | (76)       |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations<br>d'investissement | (19)                | (13)                   | (177)                                | (17)      | (226)      |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de<br>financement   | 229                 | 11                     | 828                                  | (2)       | 1 066      |
| Autres variations   | -                   | (9)                    | (27)                                 | 15        | (22)       |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                         | <b>(48)</b>         | <b>(49)</b>            | <b>746</b>                           | <b>92</b> | <b>740</b> |

Les autres activités destinées à être cédées comprennent AREVA TA et Mesures Nucléaires.

## ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

| <i>(en millions d'euros)</i>                                   | 2015         | 2014       |
|--|--------------|------------|
| <b>Actifs non courants</b>                                     | <b>4 645</b> | <b>208</b> |
| Goodwills sur entreprises intégrées                            | 2 468        | 29         |
| Immobilisations incorporelles & corporelles                    | 1 480        | 172        |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 105          |            |
| Titres des coentreprises et entreprises associées              | 103          |            |
| Autres actifs financiers non courants                          | 59           | 6          |
| Actifs d'impôts différés                                       | 430          |            |
| <b>Actifs courants</b>   | <b>2 431</b> | <b>167</b> |
| Stocks et en-cours   | 696          | 20         |
| Clients et autres créances opérationnelles                     | 1 685        | 145        |
| Impôts courants – actif  | 9            |            |
| Autres créances non opérationnelles                            | 6            |            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 32           | 1          |
| Autres actifs financiers courants                              | 3            | 1          |
| <b>TOTAL ACTIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES</b>       | <b>7 076</b> | <b>375</b> |

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015         | 2014       |
|--|--------------|------------|
| <b>Passifs non courants</b>  | <b>864</b>   | <b>11</b>  |
| Avantages du personnel   | 456          |            |
| Provisions pour opérations de fin de cycle   | 318          |            |
| Autres provisions non courantes  | 2            |            |
| Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées | 30           |            |
| Dettes financières non courantes   | 1            | 11         |
| Passifs d'impôts différés  | 57           |            |
| <b>Passifs courants</b>  | <b>4 457</b> | <b>381</b> |
| Provisions courantes   | 751          | 281        |
| Dettes financières courantes   | 156          | 10         |
| Avances et acomptes reçus  | 1 692        | 10         |
| Fournisseurs et autres dettes opérationnelles  | 1 821        | 79         |
| Impôts courants - passif   | 11           |            |
| Autres dettes non opérationnelles  | 26           |            |
| <b>TOTAL PASSIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES</b>                            | <b>5 320</b> | <b>392</b> |

Les montants au 31 décembre 2014 incluent les actifs et passifs des activités Energie éolienne et Energie solaire.

Les montants au 31 décembre 2015 incluent les actifs et passifs des activités AREVA NP (hors projet OL3), AREVA TA et Mesures Nucléaires. Les actifs et les passifs de l'activité Energie solaire sont reclassés dans chaque poste du bilan comme le prévoit la norme IFRS 5 pour les activités ayant cessé d'être classées dans la catégorie « activités destinées à être cédées ».

Les entités destinées à être cédées ont procédé au cours de l'exercice 2015 à des cessions de créances commerciales d'échéances postérieures à la clôture de l'exercice pour 178 millions d'euros auprès d'établissements de crédit. Aucune créance commerciale d'échéances supérieures à la clôture de l'exercice n'a été effectuée au cours de l'exercice 2014.

## FRAIS DE DEVELOPPEMENT IMMOBILISES

La valeur nette des actifs incorporels correspondant aux dépenses de développement immobilisées au titre de l'ensemble de la gamme de réacteurs nucléaires de 3eme génération (EPR™ générique, développements spécifiques relatifs aux EPR™ destinés aux marchés britannique et finlandais, EPR NM) s'élève à 228 millions d'euros au 31 décembre 2015 (238 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Il est rappelé qu'au cours de l'année 2013, EDF a conclu une série d'accords avec le gouvernement britannique, CGNPC, CNNC et AREVA en vue de la construction de deux réacteurs EPR™ sur le site de Hinkley Point au Royaume-Uni. Ces accords restent en vigueur au 31 décembre 2015 et, pour certains, ont fait l'objet d'avenants. Les négociations du contrat principal sont aujourd'hui bien avancées.

## INFORMATIONS SUR LES CONTRATS

### **Contrats ADWEN**

ADWEN pouvant se trouver exposée aux conséquences des projets déjà exécutés ou en exécution, AREVA a accepté de lui fournir certaines garanties à cet égard.

Il s'agit en premier lieu de garanties liées au passé : dégradations de marge à compter de la création de la co-entreprise, sur les projets de fourniture de turbines en-cours d'exécution (GlobalTech One et Borkum West II). Cette garantie est donnée sans limite financière et pour une durée de 5 ans à partir de la création de la co-entreprise. Sont aussi garantis les litiges, les recours et les réclamations liés aux opérations antérieures à la clôture mais sans rapport avec les projets en exécution, pour un plafond de 25 millions d'euros et une durée de 18 mois.

Pour les opérations à venir à la date de clôture, AREVA indemniserait la co-entreprise de pertes potentielles en lien avec les contrats de maintenance pour les champs éoliens d'Alpha Ventus, de GlobalTech One et de Borkum West II ainsi que pour le futur projet Wikingier jusqu'à un plafond de 130 millions d'euros et à hauteur de 85% de ce montant pour une durée de 5 ans à compter de la mise en service des turbines (sauf pour Alpha Ventus qui est déjà en service). En outre, AREVA couvrirait à 100% le défaut de série éventuel sur le projet Wikingier pendant 5 ans à partir de la mise en service et pour un montant maximal de 70 millions d'euros.

A la date de constitution d'ADWEN, une provision de 133 millions d'euros était comptabilisée pour couvrir l'ensemble de ces garanties. Un complément de 207 millions d'euros a été doté postérieurement à cette date au titre d'une part de la dégradation des marges des contrats de fourniture GlobalTech One et Borkum West II suite à la mise en place de moyens logistiques en mer renforcés pour la mise en service des turbines avant l'hiver, et d'autre part au titre des garanties machines, par l'application de nouvelles hypothèses de taux de défaillance statistique. Ces provisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des taux de défaillance observés.

A fin 2015, les deux champs Borkum West II et GlobalTech One sont sous contrat de maintenance et sous le régime de la garantie machine. Toutefois à cette date, si les 40 turbines de Borkum West II étaient toutes réceptionnées par le client, à l'inverse un accord pour l'acceptation définitive des 80 turbines de GlobalTech One reste à trouver au cours du premier semestre 2016.

### **Contrats AREVA SOLAR**

Le 22 décembre 2015, AREVA a signé un pré-accord avec le client Reliance pour mettre fin à ses obligations au titre des contrats de fourniture et de maintenance du champ solaire de 125MW construit à Dhursar dans la province du Rajasthan en Inde. L'accord a été confirmé et signé par les deux parties le 16 janvier 2016. Selon les termes principaux de l'accord, Reliance a réceptionné le 3 février 2016 le champ solaire en l'état d'avancement et de performance atteint à cette date en contrepartie d'une réduction de prix de 85 millions de dollar américains versée par AREVA. Reliance reprend également à son compte les activités de maintenance des installations.

### **Contrats AREVA NP**

#### **Contrat de modernisation d'une centrale nucléaire**

Les actionnaires de la société exploitant la centrale ont annoncé le 14 octobre 2015 l'arrêt définitif du réacteur concerné par le projet. AREVA et son client ont signé un avenant au contrat le 26 octobre 2015 afin de tenir compte de la réduction de périmètre résultant de l'annonce de l'arrêt du réacteur. Les systèmes ont été transférés au client le 17 décembre 2015.

La marge à terminaison du projet au 31 décembre 2015 a été ajustée afin de tenir compte à la fois de la décision du client de mise à l'arrêt du réacteur et de l'avenant au contrat.

#### **Contrat FA3**

Au cours du premier semestre 2015, des résultats d'essais qualité sur la cuve du réacteur de Flamanville 3 ont mis en évidence un écart. Afin d'apporter la preuve technique de l'absence de risques de sûreté ou de risque de sécurité, AREVA a fait une nouvelle présentation du dossier de conception de la cuve et a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) un programme d'essais complémentaires. Le 12 décembre 2015, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a validé le programme d'essais proposé par AREVA concernant le fond et le couvercle de la cuve du réacteur de Flamanville 3. Ce programme vise à démontrer les caractéristiques mécaniques de ces pièces dans le cadre du dossier d'aptitude au service requis par l'ASN. Le programme d'essais a été lancé dès fin 2015 comme prévu. Les essais sont menés sur des couvercles et fonds de cuve analogues à ceux du réacteur EPR de Flamanville 3. Les mesures préliminaires ont débuté sur les premiers échantillons qui ont été prélevés. L'Organisme Notifié assurant la surveillance, EDF et l'Autorité de Sûreté sont associés à ces essais. Les premières analyses sont en cours et doivent être approfondies en respectant le cadre des exigences de l'Autorité de Sûreté définies dans la lettre du 12 décembre 2015. Les comptes au 31 décembre 2015 ont été arrêtés en considérant que le programme d'essais sur pièces sacrificielles permettra d'apporter une conclusion positive aux échanges en cours avec l'ASN et l'IRSN. Le coût de ce programme d'essais a été pris en compte dans le coût à terminaison du projet.

Concernant la progression du projet de construction du réacteur, de nombreuses étapes ont été franchies au cours de l'exercice 2015 : la salle de commande est entrée en service au premier semestre, la totalité des équipements de la boucle primaire a été installée dans le bâtiment réacteur, le soudage de la boucle primaire est en cours de finalisation et le soudage des tuyauteries auxiliaires est avancé de plus de 50%. L'épreuve hydraulique du couvercle a été réalisée avec succès dans l'usine de Chalon Saint Marcel le 18 décembre 2015, permettant la livraison du couvercle sur le site de Flamanville le 15 février 2016.

Par ailleurs, AREVA et EDF se sont entendus sur les termes d'un avenant n°7 actant la mise à jour du planning directeur du Projet Flamanville 3 et dont la ratification administrative est en cours.

#### *Plan d'action qualité :*

En janvier 2016, AREVA a confirmé et détaillé à L'Autorité de Sûreté le plan d'action qualité présenté lors de l'audition du 8 décembre 2015. Une part importante de ce plan est consacrée à la vérification de la qualité des activités de fabrications conduites au Creusot depuis 2004 et au traitement des constats pouvant en résulter. Au-delà, dans le cadre de ce plan, l'ensemble des processus qualité seront revus et les mesures nécessaires d'amélioration mises en œuvre. La démarche est étendue aux usines de Jeumont et de Châlon/Saint Marcel.

#### **Contrat TAISHAN**

Au cours de l'exercice 2015, le design a été achevé et les équipements livrés permettant le lancement des essais à froid de l'unité 1 conformément au planning. Cette étape clé de la réalisation du projet est une première mondiale. Les équipes préparent à présent le lancement des essais à chaud de l'unité 1 et accompagnent le client dans le démarrage de la tête de série, dont l'Autorité de Sûreté chinoise a conditionné la mise en service à l'acceptation du dossier de justification de la cuve de Flamanville par l'Autorité de Sûreté française.

#### **Contrat ANGRA 3**

Du fait d'un retard dans le paiement des activités réalisées au cours de l'exercice 2015 par son client Eletrobrás Eletro nuclear (ETN), AREVA a décidé de réduire temporairement ses activités de fourniture de services d'ingénierie, de composants et du système de contrôle-commande du réacteur nucléaire Angra 3 au cours du deuxième trimestre 2015.

Les dépenses encourues au cours de l'exercice 2015 sont toutefois financées par les encaissements collectés depuis le démarrage du projet et les paiements reçus au cours du 2ème semestre. AREVA reprendra pleinement ses activités dans le cadre du projet lorsqu'ETN aura stabilisé la solution de financement. Les modalités de cette reprise sont en discussion active entre les deux entreprises.

#### **Contrat KOEBERG**

Un contrat export dans le domaine des réacteurs et services a fait l'objet de la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison pour un montant total de 41 millions d'euros. Cette provision prend en compte à la fois des contraintes techniques et de calendrier du contrat. AREVA, en tant que fournisseur, considère que le contentieux entre son client et Westinghouse n'a pas d'incidence sur la validité de son contrat.

#### **Contrats AREVA TA**

##### **Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental**

Un protocole tripartite a été signé le 20 juillet 2015 entre AREVA SA, AREVA TA et le client. Ce protocole est fondé sur des concessions réciproques selon lesquelles AREVA accepte de prendre à sa charge une partie plafonnée des surcoûts estimés nécessaires à l'achèvement de ses contrats, hors erreurs de son fait et surcoûts liés spécifiquement à sa mission de maître d'œuvre pour le pilotage des essais d'ensemble. Ce protocole permet ainsi de limiter très significativement l'exposition financière du groupe à ce projet.

## NOTE 10. GOODWILLS

Les goodwill ont varié de la façon suivante entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 :

| (en millions d'euros) | 31 décembre<br>2014 | Acquisitions | Cessions | Pertes<br>de valeur | A activités<br>destinés<br>à être cédés (*) | Écarts<br>de conversi<br>on et<br>autres | 31 décembre<br>2015 |
|-----------------------|---------------------|--------------|----------|---------------------|---|--|---------------------|
| Mines                 | 797                 |              |          |                     |   | 86                                       | 883                 |
| Amont                 | 1 162               |              |          |                     | (1 000)                                     | (1)                                      | 161                 |
| Aval                  | 227                 |              |          |                     |   | 1  | 228                 |
| Autres activités      | 1 481               |              |          | (26)                | (1 468)                                     | 13                                       | -                   |
| <b>TOTAL</b>          | <b>3 667</b>        |              |          | <b>(26)</b>         | <b>(2 468)</b>                              | <b>99</b>                                | <b>1 272</b>        |

(\*) cf note 9

### TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILLS

Comme indiqué dans les notes 1.1. « Estimations et jugements » et 1.3.9 « Pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le Groupe réalise des tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée de leur valeur nette de réalisation ou de leur valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du budget, des plans miniers et des hypothèses qu'ils comprennent.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 11 et 12) à leur valeur recouvrable.

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital pour chaque secteur d'activité ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10, 20 et 30 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

| Au 31 décembre 2015               | Taux d'actualisation<br>après impôt | Taux de croissance<br>de l'année normative | Année terminale |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------|
| Mines                             | 9,50%                               | Na   | 2070            |
| Amont (Chimie,<br>Enrichissement) | 6,50%                               | 1,75%                                      | 2025            |
| Aval                              | 4,50%                               | 1,75%                                      | 2025            |

\* Selon les UGT.

| Au 31 décembre 2014                                 | Taux d'actualisation<br>après impôt | Taux de croissance<br>de l'année normative | Année terminale |
|---|-------------------------------------|--|-----------------|
| Mines   | 10,00 %                             | non applicable                             | 2069            |
| Amont (Chimie,<br>Enrichissement et<br>Combustible) | 7,00 %                              | 1,75%                                      | 2024            |
| Aval  | 5,00 %                              | 1,75%                                      | 2023            |
| Énergies Renouvelables                              | 9,50 %                              | 2%   | 2019            |

\* Selon les UGT.

Les taux de change utilisés pour préparer ces tests de dépréciation sont les taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

## **Mines**

Au 31 décembre 2015, le test de perte de valeur de l'UGT Mines d'uranium n'a pas entraîné de dépréciation (contre une dépréciation de 200 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La valeur recouvrable de l'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2070), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les cash-flows futurs prévisionnels au taux de 9,50% (10,00% au 31 décembre 2014) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,0887 au 31 décembre 2015.

Les cash-flows futurs ont été déterminés en utilisant la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par AREVA jusqu'à un horizon 2030, projetée jusqu'en 2070. La courbe prévisionnelle de prix est fondée notamment sur la vision d'AREVA de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à cet horizon et à la politique d'achat des électriciens concernés).

Pour ce faire, le Groupe a développé un modèle d'évolution de l'équilibre offre / demande sur le marché de l'uranium et de comportement des acteurs, dont l'objet est d'établir une projection du prix de l'uranium.

La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour au 31 décembre 2015 sur la base des dernières hypothèses disponibles en matière d'évolution de l'offre, d'une part, et de la demande d'uranium d'autre part.

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable, et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test est très sensible aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Mines d'uranium se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation de 10,00% au lieu de 9,50% : 278 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,1387 au lieu de 1,0887) : 362 millions d'euros
- ou d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport à la courbe prévisionnelle de prix établie par AREVA sur toute la période 2015-2030) : 571 millions d'euros

Cette dégradation n'entraînerait cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Mines d'uranium.

Sur ce point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

## **Bioénergie**

Au 31 décembre 2015, les activités de Bioénergie ne présentent aucune certitude de continuité d'opération.

Un plan de cessation des activités Bioénergie en Europe a été annoncé en avril 2015 aux représentants du personnel. Cette cessation emporte des conséquences sociales déjà en cours en Allemagne et en France lors de l'exercice 2015. A la fin février 2016, il ne reste aucun projet commercial en carnet ou en exécution sur le périmètre Bioénergie Europe.

Au Brésil, le seul projet en exécution (projet "EPC" pour une centrale biomasse de 115MW) a fait l'objet de la part d'AREVA d'une suspension de toute opération, signifiée au client du fait de l'incapacité de ce dernier à assurer le financement nécessaire à un progrès normal du chantier. En Asie, le seul projet encore en exécution (en Thaïlande) s'est terminé en janvier 2016. Par ailleurs, la technologie de torréfaction n'a donné lieu à aucun contrat commercial.

Du fait des éléments opérationnels ci-dessus et en l'absence de toute cession probable, le goodwill de l'UGT Bioénergie est intégralement déprécié pour 26 millions d'euros (contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2014), ainsi que les actifs incorporels pour 8 millions d'euros.

## **Amont et Aval**

Les tests de perte de valeur pratiqués au 31 décembre 2015 sur les UGT portées par les BG Amont et Aval n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation des goodwills concernés ; les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1 % ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1 % à ceux indiqués ci-dessus n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie concernées, leur valeur recouvrable restant supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs.

Pour l'UGT Enrichissement, la prise en compte d'une hypothèse de prix de ventes futurs dégradée de 5 % par rapport au scénario retenu fondé sur les prévisions de prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS) établies par AREVA, pour la part non contractualisée des ventes futures, ne générerait pas de dépréciation du goodwill.

**NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Frais de recherches minières | Frais de R&D | Droits miniers | Concessions & brevets (hors Mines) | Logiciels    | Immob. Incorp. en cours | Autres       | Total          |
|--|------------------------------|--------------|----------------|------------------------------------|--------------|-------------------------|--------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes au 31 décembre 2014</b>  | <b>1 894</b>                 | <b>1 086</b> | <b>1 180</b>   | <b>460</b>                         | <b>617</b>   | <b>374</b>              | <b>379</b>   | <b>5 991</b>   |
| Investissements générés en interne   | 4                            | 22           | -              | -                                  | 0            | 10                      | 1            | 37             |
| Investissements externes   | 48                           | 17           | -              | 0                                  | 1            | 38                      | 0            | 105            |
| Cessions   | (0)                          | (1)          | -              | (3)                                | (6)          | (2)                     | (1)          | (12)           |
| Actifs et activités destinés à être cédés <sup>(2)</sup>   | -                            | (1 122)      | -              | (18)                               | (149)        | (72)                    | (147)        | (1 508)        |
| Écarts de conversion   | (179)                        | 47           | 127            | 2                                  | 2            | (2)                     | 7            | 3              |
| Variation de périmètre   | -                            | -            | -              | (1)                                | (0)          | (0)                     | (0)          | (1)            |
| Autres variations  | 58                           | (0)          | (36)           | 19                                 | 15           | (33)                    | (0)          | 23             |
| <b>Valeurs brutes au 31 décembre 2015</b>  | <b>1 825</b>                 | <b>50</b>    | <b>1 271</b>   | <b>459</b>                         | <b>479</b>   | <b>313</b>              | <b>239</b>   | <b>4 636</b>   |
| <b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2014</b>  | <b>(816)</b>                 | <b>(716)</b> | <b>(1 180)</b> | <b>(89)</b>                        | <b>(508)</b> | <b>(224)</b>            | <b>(190)</b> | <b>(3 723)</b> |
| Dotations nettes aux amortissements/<br>Pertes de valeur <sup>(1)</sup>  | (80)                         | (32)         | -              | (17)                               | (27)         | (8)                     | (35)         | (199)          |
| Cessions   | 0                            | 0            | -              | 3                                  | 6            | -                       | 1            | 10             |
| Actifs et activités destinés à être cédés <sup>(2)</sup>   | -                            | 790          | -              | 12                                 | 113          | (0)                     | 119          | 1 034          |
| Écarts de conversion   | 102                          | (46)         | (127)          | (2)                                | (1)          | (26)                    | (1)          | (99)           |
| Variation de périmètre   | -                            | (0)          | -              | 1                                  | 0            | -                       | -            | 1              |
| Autres variations  | (49)                         | -            | 36             | 0                                  | (0)          | (1)                     | 1            | (12)           |
| <b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2015</b>  | <b>(842)</b>                 | <b>(3)</b>   | <b>(1 271)</b> | <b>(92)</b>                        | <b>(417)</b> | <b>(259)</b>            | <b>(104)</b> | <b>(2 989)</b> |
| <b>Valeurs nettes au 31 décembre 2014</b>  | <b>1 079</b>                 | <b>370</b>   | <b>0</b>       | <b>371</b>                         | <b>109</b>   | <b>150</b>              | <b>189</b>   | <b>2 267</b>   |
| <b>VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2015</b>  | <b>983</b>                   | <b>47</b>    | <b>-</b>       | <b>367</b>                         | <b>62</b>    | <b>54</b>               | <b>134</b>   | <b>1 648</b>   |
| <i>(1) 28 millions d'euros de perte de valeur ont été constatés sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2015.</i> |                              |              |                |                                    |              |                         |              |                |
| <i>(2) Cf note 9</i>   |                              |              |                |                                    |              |                         |              |                |

Les investissements en immobilisations incorporelles de 2015 concernent principalement des frais de recherche minière au Canada, au Niger et au Kazakhstan.

## NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Terrains | Constructions | Installations, matériels et outillages industriels | Actifs de démantèlement – part Groupe | Autres  | En cours | Total    |
|---|----------|---------------|--|---------------------------------------|---------|----------|----------|
| <b>Valeurs brutes au 31 décembre 2014</b>                               | 197      | 2 547         | 19 916   | 1 383                                 | 1 795   | 2 446    | 28 283   |
| Investissements   | 0        | 23            | 18   | -                                     | 5       | 657      | 702      |
| Cessions  | (1)      | (12)          | (48)   | -                                     | (59)    | (8)      | (126)    |
| Actifs et activités destinés à être cédés <sup>(2)</sup>                | (35)     | (590)         | (1 523)  | (133)                                 | (227)   | (209)    | (2 717)  |
| Écarts de conversion  | (1)      | (59)          | (29)   | 2                                     | 49      | (17)     | (55)     |
| Variation de périmètre  | -        | -             | -  | -                                     | (0)     | -        | (0)      |
| Autres variations   | 2        | (106)         | 1 040  | 45                                    | 4       | (954)    | 31       |
| <b>Valeurs brutes au 31 décembre 2015</b>                               | 162      | 1 803         | 19 374   | 1 297                                 | 1 567   | 1 916    | 26 119   |
| <b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2014</b>                 | (90)     | (1 345)       | (15 152)   | (1 038)                               | (1 329) | (610)    | (19 565) |
| Dotations nettes aux amortissements/<br>Pertes de valeur <sup>(1)</sup> | (2)      | (66)          | (380)  | (2)                                   | (100)   | (150)    | (701)    |
| Cessions  | 0        | 11            | 45   | -                                     | 49      | -        | 105      |
| Actifs et activités destinés à être cédés <sup>(2)</sup>                | 9        | 382           | 1 077  | 66                                    | 176     | 2        | 1 712    |
| Écarts de conversion  | 0        | 18            | 6  | (1)                                   | (50)    | 1        | (26)     |
| Variation de périmètre  | -        | -             | -  | -                                     | 0       | -        | 0        |
| Autres variations   | (0)      | 154           | (149)  | -                                     | (7)     | 1        | (2)      |
| <b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2015</b>                 | (83)     | (846)         | (14 554)   | (976)                                 | (1 261) | (757)    | (18 477) |
| <b>Valeurs nettes au 31 décembre 2014</b>                               | 107      | 1 202         | 4 764  | 345                                   | 466     | 1 836    | 8 719    |
| <b>VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2015</b>                               | 79       | 957           | 4 819  | 322                                   | 306     | 1 158    | 7 642    |

(1) 191 millions d'euros de pertes de valeur ont été constatés sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2015.  
(2) Cf note 9

Au 31 décembre 2015, la valeur nette des contrats de crédit-bail capitalisés s'élève à 4 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les frais financiers capitalisés dans le prix de revient des immobilisations sont non significatifs.

### ACTIFS MINIERES AU NIGER - IMOURAREN

Les travaux de mise en « care and maintenance » du projet se sont achevés en 2015. Une perte de valeur de 194 millions d'euros a été constatée sur certains actifs dédiés au projet. Le redémarrage du projet interviendra lorsque les conditions du marché de l'uranium le permettront.

Après prise en compte de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés du projet Imouraren s'élève à 692 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Cette valeur reste justifiée par la valeur d'utilité et de revente potentielle des réserves et ressources du gisement, sur la base d'une évaluation en multiple de quantité d'uranium en terre.

### ACTIFS MINIERES EN NAMIBIE - TREKKOPJE

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de TREKKOPJE comprend à la fois les infrastructures minières développées et celles de l'usine de dessalement.

AREVA est en discussion avec la société Namwater en vue de la cession de l'usine de dessalement ; sa valeur d'utilité a été testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est justifiée par l'actualisation de son plan d'affaires à un taux de 7,50% (8,00% à fin 2014).

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de la mine n'est pas justifiée par la valeur de revente potentielle des réserves et ressources du gisement à hauteur de 24 millions de dollars américains, sur la base d'une évaluation en multiple de quantité d'uranium en terre. Sur cette base, une perte de valeur partielle de cet actif a été comptabilisée au 31 décembre 2015 pour 24 millions de dollars américains (soit 22 millions d'euros au taux de clôture et au taux moyen de l'exercice) contre 100

millions de dollars américains au 31 décembre 2014 (soit 82 millions d'euros au taux de clôture et 75 millions d'euros au taux moyen de l'exercice).

## USINE COMURHEX II

Les tests de perte de valeur des immobilisations corporelles en cours de construction de l'usine de conversion de l'uranium COMURHEX 2 effectués au cours des années précédentes avaient conduit à déprécier la totalité des montants immobilisés au 31 décembre 2014, soit 811 millions d'euros (dont une dotation de 599 millions d'euros au cours de l'exercice 2014).

Une revue des conditions de marché et de l'évolution des équilibres offre-demande a conduit à ne plus prendre en compte d'extension de la capacité de production de l'usine de 15.000 tonnes à 21.000 tonnes. Les prix de vente et les quantités produites ont également été revus pour prendre en compte les dernières évolutions des prix de marché, les contrats en cours de négociation et les perspectives du marché de la conversion. D'autre part, le coût de construction à terminaison de la première phase de cette usine a été revu à la hausse à hauteur de 66 millions d'euros au cours de l'exercice 2015.

Le test de perte de valeur effectué au 31 décembre 2015 montre que la valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 31 décembre 2015 en utilisant un taux d'actualisation de 6,5 % (contre 7,0 % au 31 décembre 2014), d'un taux de change euro / US dollar de 1.09 correspondant au taux du 31 décembre 2015 et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par AREVA de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, permet de justifier leur valeur nette comptable, égale aux montants immobilisés en 2015, soit 83 millions d'euros .

Le résultat du test de perte de valeur au 31 décembre 2015 reste sensible aux hypothèses utilisées, notamment le taux de change euro / US dollar, les prix de vente à long terme et les quantités vendues.

Sur cette base, aucune dépréciation ni reprise de dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2015.

## NOTE 13. OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan du Groupe AREVA ainsi que leur financement :

| Actif<br>(en millions d'euros)  | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 | Passif<br>(en millions d'euros)            | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 |
|---|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| Actifs de fin de cycle quote-part AREVA <sup>(1)</sup>  | 322                 | 345                 |  |                     |                     |
| Actifs de couverture des opérations de fin de cycle   | 6 300               | 6 203               | Provisions pour opérations de fin de cycle | 6 921               | 6 985               |
| • actifs de fin de cycle quote-part des tiers <sup>(2)</sup>  | 178                 | 188                 | • financées par les tiers <sup>(2)</sup>   | 178                 | 188                 |
| • actifs financiers de couverture <sup>(3)</sup>  | 6 122               | 6 015               | • financées par AREVA                      | 6 743               | 6 797               |
| <p>(1) Montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par AREVA.</p> <p>(2) Montant de la provision devant être financée par les tiers.</p> <p>(3) Portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA.</p> |                     |                     |  |                     |                     |

## ACTIFS DE FIN DE CYCLE

Le Groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, décontamination) dont il a la responsabilité financière ; cet actif quote-part Groupe est amorti sur le même rythme que les immobilisations sous-jacentes. Il constate aussi un actif quote-part tiers pour la part devant être financée par certains clients sur les opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Quote-part Groupe |                |              | Quote-part Tiers | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|------------------------------|-------------------|----------------|--------------|------------------|------------------|------------------|
|                              | Valeur Brute      | Amortissements | Valeur nette |                  |                  |                  |
| Démantèlement                | 1 298             | (976)          | 322          | 178              | 500              | 533              |

| <i>(en millions d'euros)</i> | Valeurs nettes au 31 décembre 2014 | Augmentation | Diminution  | Dotations et reprises aux amortissements et provisions | Désactualisation | Autres variations | Valeurs nettes au 31 décembre 2015 |
|------------------------------|------------------------------------|--------------|-------------|--|------------------|-------------------|------------------------------------|
| Quote-part Groupe            | 345                                | 58           | -           | (15)   | -                | (66)              | 322                                |
| Quote-part tiers             | 188                                | -            | (16)        | -  | 6                | -                 | 178                                |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>533</b>                         | <b>58</b>    | <b>(16)</b> | <b>(15)</b>  | <b>6</b>         | <b>(66)</b>       | <b>500</b>                         |

Les soldes au 31 décembre 2015 des actifs part Groupe relatifs aux activités AREVA NP sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 66 millions d'euros (cf note 9).

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond essentiellement au financement attendu du CEA pour le site de Pierrelatte. Ce poste augmente du montant de la désactualisation et diminue en fonction des travaux effectués

L'augmentation de l'actif quote-part Groupe est principalement due à la mise en service progressive de l'usine Georges Besse II, à l'évolution du coût de stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue (HAVL et MAVL) issus des démantèlements futurs des usines en exploitation et à la réévaluation du coût de démantèlement futur de sites en Allemagne et aux Etats-Unis.

#### PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

| <i>(en millions d'euros)</i>                              | Valeurs nettes au 31 décembre 2014 | Reprises utilisées : dépenses de l'exercice | Désactualisation | Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres | Activités destinées à être cédées | Valeurs nettes au 31 décembre 2015 |
|---|------------------------------------|---|------------------|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| Provision pour démantèlement des installations nucléaires | 5 212                              | (173)                                       | 146              | 50   | (296)                             | 4 939                              |
| Provision pour Reprise et Conditionnement des Déchets     | 1 773                              | (104)                                       | 55               | 279  | (21)                              | 1 982                              |
| <b>PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE</b>         | <b>6 985</b>                       | <b>(277)</b>                                | <b>201</b>       | <b>329</b>   | <b>(317)</b>                      | <b>6 921</b>                       |

L'arrêté ministériel du 15 janvier 2016 qui fixe à 25 milliards d'euros le coût afférent à la mise en œuvre des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue a un impact net de 250 millions d'euros (243 millions d'euros de révision de devis et 7 millions d'euros de désactualisation) sur la variation des provisions pour opérations de fin de cycle.

Sans cet impact, les changements d'hypothèses, révisions de devis et autres s'élevaient à 86 millions d'euros. Cette variation concerne pour l'essentiel les projets de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2-400 de La Hague et la mise à jour d'inventaires de déchets de ce site.

**Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de l'article 20 de la loi du 28 juin 2006, codifié aux articles L.594-1 et suivants du code de l'environnement**

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs se répartissent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i>  | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Démantèlement des installations nucléaires de base, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs                          | 4 310                   | 4 359                   |
| Gestion des combustibles usés, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs   | 1 204                   | 1 221                   |
| Reprise et conditionnement des déchets anciens, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs                              | 1 148                   | 870                     |
| Gestion à long terme des colis de déchets radioactifs   | 44                      | 40                      |
| Coûts de surveillance après fermeture des centres de stockage   |                         | -                       |
| <b>Total Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006</b> | <b>6 706</b>            | <b>6 490</b>            |
| Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations hors champ d'application de la loi du 28 juin 2006                         | 215                     | 495                     |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE</b>   | <b>6 921</b>            | <b>6 985</b>            |

**Nature des engagements**

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Ces installations concernent l'amont du cycle avec notamment le site de Pierrelatte, et l'aval du cycle : usine de La Hague pour le traitement, usine MELOX et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX.

Concernant l'INBS de Marcoule, le CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. AREVA provisionne donc pour le site de Marcoule uniquement sa quote-part de coûts de transports et de stockage définitif de ces déchets.

**Détermination des provisions de fin de cycle**

En conformité avec l'article 20 de la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, codifié aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement, AREVA transmet tous les trois ans à l'autorité administrative un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport. Les méthodes utilisées par AREVA pour évaluer le coût des opérations de fin de cycle, résumées ci-dessous, sont détaillées dans ces documents.

**Principes d'évaluation des coûts de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets**

L'évaluation du coût de démantèlement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer de la meilleure estimation des coûts et délais des opérations :

- Pour les installations en cours d'exploitation, il s'agit d'une évaluation en amont fondée sur une modélisation technicoéconomique, réalisée pour l'essentiel à partir de l'application ETE EVAL, et appliquée aux différents types d'installations à démanteler. Elle s'appuie sur un inventaire des équipements et de leur situation radiologique prévisionnelle, sur des modèles mettant en œuvre des scénarios et des ratios de coûts élémentaires. Ces évaluations sont mises à jour au moins une fois tous les trois ans ainsi qu'en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles peuvent être anticipées. Ainsi au cours de l'exercice 2015, le devis de l'usine Georges Besse I a été revu.
- Pour les installations à l'arrêt et à partir du lancement du projet de démantèlement, les études successives et l'état de l'installation permettent d'évaluer un coût, complété par une analyse de risques. Les devis sont mis à jour chaque année.
- Ces coûts sont portés aux conditions économiques de l'exercice, pour tenir compte de l'inflation de l'année. Ils sont ensuite répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation déterminés suivant les principes décrits dans la note 1.3.17. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée. La désactualisation est portée en résultat financier.

## **Hypothèses**

D'une manière générale, les provisions liées au démantèlement des installations nucléaires et à la reprise et au conditionnement des déchets sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté.
- un inventaire des coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement, en règle générale et sauf contraintes particulières, sur la base d'un génie civil assaini sur pied et d'un déclassement en zone à déchets conventionnels de toutes les zones à déchets nucléaires. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement et estimer le coût. Pour chaque installation, un plan de démantèlement est systématiquement établi, soit lors de la demande de création de l'installation, soit lors du réexamen de sûreté. Les dépenses d'assainissement des sols sont donc évaluées, le cas échéant, en cohérence avec une hypothèse d'état final permettant de mener l'installation à un état de décontamination conforme à la réglementation en vigueur. Cette hypothèse tient naturellement compte de la destination future envisagée par AREVA pour le site industriel concerné au-delà de l'horizon de démantèlement de l'installation concernée.
- l'enclenchement des opérations sans phase d'attente de décroissance radioactive après l'arrêt définitif de « production »
- l'évaluation des dépenses sur la base de coûts prévisionnels qui prennent en compte la sous-traitance, les frais de personnel, les coûts de radioprotection, les consommables, les équipements, le traitement des déchets induits. L'évaluation tient compte également d'une quote-part de coûts de support technique des entités en charge des opérations de démantèlement et des sites concernés, ainsi que des taxes et assurances.
- L'estimation des coûts de transport et le stockage des déchets radioactifs à l'ANDRA, y compris l'évaluation de filières et de stockage de déchets non existantes à ce jour comme :
  - l'estimation des charges futures liées au stockage profond des déchets de haute et moyenne activité à vie longue
  - le périmètre et les conditions de prise en charge future des déchets par l'ANDRA dans ses stockages FAVL et CIGEO.

## **Prise en compte des risques identifiés et aléas**

Le coût technique des opérations de fin de cycle est conforté par la prise en compte :

- d'un scénario prudent de référence, tenant compte du retour d'expérience,
- d'une marge pour risques identifiés par des analyses de risques conduites selon le référentiel AREVA et mises à jour régulièrement en cohérence avec l'avancement des projets,
- d'une marge pour aléas destinée à couvrir des risques non identifiés.

## **Taux d'actualisation**

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de séries longues d'emprunts obligataires de durée comparable à celle du passif, afin de prendre en compte les tendances longues sur les évolutions des taux, en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements. Le taux d'actualisation retenu, doit par ailleurs respecter un double plafond réglementaire, défini par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 21 mars 2007.

Il est notamment pris pour référence la moyenne glissante sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans auxquels est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnement réglementaires.

Pour les installations situées en France, AREVA a retenu au 31 décembre 2015 un taux d'inflation de 1,75 % et un taux d'actualisation de 4,50 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2014).

## **Évacuation et stockage des déchets ultimes**

AREVA provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs.

Ces dépenses couvrent :

- l'évacuation et le stockage en surface des déchets de très faible activité et de faible activité à vie courte ainsi que sa quote-part de surveillance du centre de stockage ANDRA de la Manche et du centre de stockage ANDRA de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent ses déchets,
- l'évacuation et le stockage en subsurface des déchets de faible activité et à vie longue (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L. 542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est fondée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage en couche géologique profonde.

Par arrêté du 15 janvier 2016, la Ministre de l'écologie, du développement et de l'énergie a fixé à 25 milliards d'euros (valeur non actualisée en conditions économiques 2011), le coût afférent à la mise en œuvre des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue (projet ci-après dénommé « Cigéo ») pour une période de 140 ans à

partir de 2016. Ce coût issu de la phase d'esquisse du projet Cigéo se substitue au devis de 2005 de 14,1 milliards d'euros (conditions économiques 2003), sur lequel était fondée la provision de fin de cycle correspondante.

La promulgation de ce nouveau coût de référence de Cigéo a conduit AREVA NC à doter un complément de provision de fin de cycle net de 250 millions d'euros, prenant en compte l'augmentation du coût de Cigéo ainsi qu'une marge pour risques. La provision au titre de Cigéo (stockage) s'élève ainsi à un montant total de 716 millions d'euros en valeur actualisée au 31 décembre 2015 (soit 2 136 millions d'euros en valeur non actualisée) sur la base d'une clé de répartition du financement entre producteurs inchangée par rapport aux exercices précédents. Il est rappelé que Cigéo est financé par EDF, le CEA et AREVA, selon le principe d'une clé de répartition fondée sur le volume des déchets destinés au stockage géologique. Les deux principaux facteurs susceptibles d'influencer le montant de la provision sont le coût du projet CIGEO et la clé de répartition du financement.

Le coût arrêté constitue un objectif à atteindre par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, dans le respect des normes de sûreté fixées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), et en s'appuyant sur une coopération étroite avec les exploitants d'installations nucléaires. En application de cet arrêté, le coût du projet Cigéo sera régulièrement mis à jour et a minima aux étapes clés du développement du projet (autorisation de création, mise en service, fin de la « phase industrielle pilote » réexamens de sûreté), conformément à l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire.

#### Echéancier prévisionnel de décaissement des provisions

Le tableau suivant présente l'échéancier prévisionnel de décaissement des provisions entrant dans le champ d'application de la loi de 2006 (hors aléas transverses) :

| <i>(en millions d'euros)</i>            | <b>31 décembre 2015</b> |
|---|-------------------------|
| 2016                                    | 343                     |
| 2017 – 2020                             | 1 372                   |
| 2021 – 2025                             | 1 355                   |
| 2026 – 2035                             | 1 633                   |
| 2036 et au-delà                         | 8 364                   |
| <b>TOTAL PROVISIONS NON ACTUALISEES</b> | <b>13 067</b>           |

#### ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Ce poste comporte les éléments suivants :

| <i>(en millions d'euros)</i>                  | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Créances liées aux opérations de fin de cycle | 739                     | 725                     |
| Portefeuille dédié                            | 5 383                   | 5 290                   |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>6 122</b>            | <b>6015</b>             |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 105 millions d'euros (cf note 9).

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

#### Objectif du portefeuille dédié

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a, de sa propre initiative, constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n° 2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses qui s'étendent sur plus d'un siècle, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Étranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossés aux éléments constitutifs du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc.) sous contrainte des limites imposées par le décret n°2007-243 du 23 février 2007 et sa modification par le décret n°2013-678 du 24 juillet 2013 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement.

AREVA a fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC et AREVA NP soient conservés, déposés et valorisés chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est essentiellement réalisée par des prestataires externes :

- un mandat de gestion d'actions ;
- des fonds communs de placement dédiés.
- Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :
  - des OPCVM ouverts ;
  - des fonds communs de placement dédiés ;
  - des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

| <i>(en millions d'euros)</i>                             | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>En valeur de marché ou en valeur liquidative</b>      |                         |                         |
| Actions cotées   | 1 325                   | 1 222                   |
| FCP actions  | 1 095                   | 1 157                   |
| FCP Obligataires et monétaires                           | 2 258                   | 2 119                   |
| FCP non cotés  | 96                      | 76                      |
| <b>En coût amorti</b>                                    |                         |                         |
| Obligations et FCP Obligataires détenus jusqu'à échéance | 610                     | 716                     |
| <b>Total portefeuille de titres dédiés</b>               | <b>5 383</b>            | <b>5 290</b>            |
| Créances liées aux opérations de fin de cycle            | 739                     | 725                     |
| <b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE</b>             | <b>6 122</b>            | <b>6 015</b>            |

| <i>(en millions d'euros)</i>    | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Par origine géographique</b> |                         |                         |
| Zone Euro                       | 5 510                   | 5 409                   |
| Europe hors zone Euro           | 537                     | 549                     |
| Autres                          | 75                      | 57                      |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>6 122</b>            | <b>6 015</b>            |

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 88 % des actifs de couverture au 31 décembre 2015. Les actifs de couverture se décomposent de la façon suivante : 41% actions, 47% obligations et monétaires et 12% créances.

Le cadre contractuel de la principale créance liée aux opérations de fin de cycle (créance sur le CEA pour 663 millions d'euros au 31 décembre 2014 et pour 676 millions d'euros au 31 décembre 2015) a été modifié en 2015 par voie d'avenant afin de définir un échéancier de remboursement du principal et de paiement des intérêts par le CEA, dont le dernier terme est prévu en 2024.

Les créances sur le CEA et EDF relatives au surfinancement assumé par AREVA, en lien avec le paiement des contributions fiscales relatives au financement de l'ANDRA entre 1983 et 1999, ont fait l'objet d'échanges en 2015 avec les deux exploitants. Le CEA a confirmé à AREVA avoir inscrit dans ses comptes, au 31 décembre 2015, une dette d'un montant égal à celui de la créance constatée par AREVA, soit 16 millions d'euros.

## Performances des actifs financiers en couverture des passifs selon classes d'actifs <sup>(#)</sup>

| Classe d'actif                                  | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| Actions   | +12,8%       | +3,7%        |
| Produits de Taux                                | +0,6%        | +6,4%        |
| <b>Sous-total Portefeuille de titres dédiés</b> | <b>+6,3%</b> | <b>+5,2%</b> |
| Créances liées aux opérations de fin de cycle   | +2,5%        | +2,9%        |
| <b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE</b>    | <b>+5,8%</b> | <b>+4,8%</b> |

(#) La performance affichée pour ces catégories englobe celle de parts des actifs dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

En assimilant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture est de + 5,8% sur l'année calendaire 2015.

### Description et appréciation des risques

Les investissements en actions du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme :

- d'un mandat d'actions cotées, qui comporte une trentaine de valeurs ayant leur siège dans un des pays membres de l'Union Européenne. La faible rotation des titres permet une gestion des plus-values à long terme. Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion « benchmarkée ».
- de FCP actions dédiés, gérés selon différentes stratégies d'investissement qui reposent sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes. Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible (Tracking Error) et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la loi du 28 juin 2006.

Pour les titres détenus par AREVA NC, les investissements en produits de taux du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme de :

- titres détenus en direct constitués d'obligations d'États de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Ils sont classés dans la catégorie comptable « titres détenus jusqu'à l'échéance » et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti.
- FCP obligataires dédiés et OPCVM monétaires ouverts. La sensibilité aux taux d'intérêt des FCP obligataires est fixée entre des bornes telles que la sensibilité globale du portefeuille dédié soit adéquate aux objectifs de sensibilité à long terme ainsi qu'à la sensibilité du passif à son taux d'actualisation. L'exposition des FCP monétaires et obligataires au risque de crédit est encadrée via la notation de la qualité des émetteurs par les agences Moody's ou Standard & Poor's.

Pour Eurodif, des mandats et FCP obligataires ont été mis en place spécifiquement en vue d'adosser les flux de son passif.

### Valorisation

La valeur liquidative des OPCVM est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

### Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous-jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

### Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95 % des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » (Value at risk) et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant :

| <b>Cas de référence (31 décembre 2015)</b>             |             |
|--|-------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>                           |             |
| <b>Hypothèse baisse des actions et hausse des taux</b> |             |
| - 10 % sur actions                                     | -252        |
| + 100 bps sur les taux                                 | -58         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>-310</b> |
| <b>Hypothèse hausse des actions et baisse des taux</b> |             |
| + 10 % sur actions                                     | +252        |
| - 100 bps sur les taux                                 | +58         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>+310</b> |

## **NOTE 14. INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES**

Une coentreprise est significative si le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros. Une entreprise associée est significative lorsque le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

### **TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES**

| <i>(en millions d'euros)</i>       | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| ADWEN                              | 74                      | -                       |
| Autres coentreprises               | 23                      | 64                      |
| <b>Total coentreprises</b>         | <b>97</b>               | <b>64</b>               |
| MNF                                | -                       | 30                      |
| Autres entreprises associées       | 3                       | 49                      |
| <b>Total entreprises associées</b> | <b>3</b>                | <b>79</b>               |
| <b>Total</b>                       | <b>100</b>              | <b>143</b>              |

ADWEN réunit les activités éoliennes en mer d'AREVA et de GAMESA. Elle est détenue à parts égales par ses deux actionnaires. Depuis sa création, ADWEN a continué la mise en service des deux projets majeurs en exécution en Mer du Nord allemande : le projet Borkum West II, d'une capacité installée de 200 MW, et le projet GlobalTech One, d'une capacité installée de 400 MW. Les pertes liées à l'exécution de ce contrat font l'objet d'une garantie d'AREVA à ADWEN (cf. note 9).

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 103 millions d'euros (cf note 9).

### **QUOTE PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES**

| <i>(en millions d'euros)</i> | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| ETC                          | 59                      | 75                      |
| ATMEA                        | -                       | 28                      |
| <b>Total coentreprises</b>   | <b>59</b>               | <b>103</b>              |

Les montants relatifs à ATMEA sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 30 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf note 9).

Enrichment Technology Company (ETC) est une coentreprise détenue à parité par AREVA et URENCO. Son activité principale est la fabrication, l'assemblage et l'installation de centrifugeuses et des tuyauteries associées permettant à ses clients d'enrichir l'uranium. ETC intervient également dans la conception des usines d'enrichissement par ultracentrifugation selon les besoins de ses clients et la conduite de projet pour la construction de ces installations.

AREVA considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'ETC ; en conséquence, et conformément aux dispositions de la norme IAS 28, AREVA reconnaît sa quote-part de capitaux propres négatifs au passif de son bilan consolidé, et sa quote-part de résultat déficitaire dans son compte de résultat et dans son état de résultat global consolidés.

#### QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

| <i>(en millions d'euros)</i>       | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| ETC                                | 4                | (17)             |
| ADWEN                              | (26)             | -                |
| Autres coentreprises               | 0                | 2                |
| <b>Total coentreprises</b>         | <b>(22)</b>      | <b>(15)</b>      |
| Autres entreprises associées       | 1                | 1                |
| <b>Total entreprises associées</b> | <b>1</b>         | <b>1</b>         |
| <b>Total</b>                       | <b>(21)</b>      | <b>(14)</b>      |

Les informations financières requises par la norme IFRS12 sont présentées avant élimination des opérations réciproques et retraitements et sur la base d'une détention à 100%.

## COENTREPRISES SIGNIFICATIVES

| (en millions d'euros)                            | 31 décembre 2015 |         | 31 décembre 2014 |         |
|--|------------------|---------|------------------|---------|
|  | ETC              | ADWEN   | ETC              | ADWEN   |
|  | Mont             | ENR     | Mont             | ENR     |
| Pays   | UK               | Espagne | UK               | Espagne |
| <b>% détention</b>                               | 50%              | 50%     | 50%              | 50%     |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                        | 323              | 35      | 271              |         |
| <b>Excédent Brut d'Exploitation</b>              | 79               | (35)    | 48               |         |
| <b>Résultat Net</b>                              | 42               | (52)    | 8                |         |
| Dont dotations aux amortissements                | (2)              | 11      | 8                |         |
| Dont produits / charges d'intérêts               | -                | 6       | -                |         |
| Dont produits / charges d'impôt sur le résultat  | -                | -       | 11               |         |
| <b>Autres éléments du Résultat Global</b>        | 24               | -       | (29)             |         |
| <b>Résultat Global</b>                           | 66               | (52)    | (22)             | NA      |
| <b>Actif courant</b>                             | 127              | 494     | 280              |         |
| Dont trésorerie et équivalent de trésorerie      | 11               | 90      | 7                |         |
| <b>Actif non courant</b>                         | 47               | 462     | 42               |         |
| <b>Passif courant</b>                            | 107              | 237     | (321)            |         |
| Dont passifs financiers courants                 | -                | 147     | 10               |         |
| <b>Passif non courant</b>                        | 54               | 571     | (54)             |         |
| Dont passifs financiers non courants             | -                | 381     | -                |         |
| <b>Actif Net</b>                                 | 13               | 148     | (53)             | NA      |
| <b>Quote-part de l'actif net à l'ouverture</b>   | (27)             | -       | (16)             |         |
| Quote-part de Résultat Global                    | 33               | (26)    | (11)             |         |
| Quote-part des distributions de dividendes       | -                | -       |                  |         |
| Création de joint venture                        | -                | 100     |                  |         |
| <b>Quote-part de l'actif net à la clôture</b>    | 6                | 74      | (27)             |         |
| Goodwill et Retraitements de consolidation       | (65)             | -       | (49)             |         |
| <b>Titres des coentreprises</b>                  | -                | 74      |                  |         |
| <b>Quote-part de situation nette déficitaire</b> | (59)             | -       | (75)             | NA      |

## COENTREPRISES NON SIGNIFICATIVES

| (en millions d'euros)                             | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| <b>Titres des coentreprises à la clôture</b>      | 23               | 64               |
| Quote-part de Résultat Net                        | -                | 8                |
| Quote-part des autres éléments du Résultat Global | -                | 3                |
| Quote-part de Résultat Global                     | 2                | 10               |

Les coentreprises non significatives au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

- TSU Projects
- TSU Niger
- Cominak
- AREVA H2 Gen
- ANADEC
- AREVA Mace Atkins

## ENTREPRISES ASSOCIEES NON SIGNIFICATIVES

| (en millions d'euros)                                | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| <b>Titres des entreprises associées à la clôture</b> | <b>3</b>         | <b>49</b>        |
| Quote-part de Résultat Net                           | 1                | 1                |
| Quote-part des autres éléments du Résultat Global    | -                | 1                |
| Quote-part de Résultat Global                        | 1                | 3                |

Les entreprises associées non significatives au 31 décembre 2015 correspondent à CILAS.

## NOTE 15. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| (en millions d'euros)                     | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Titres disponibles à la vente             | 41               | 86               |
| Créances rattachées à des participations  | 370              | 82               |
| Dérivés sur opérations de financement     | 123              | 21               |
| Autres actifs financiers non courants     | 24               | 74               |
| Autres actifs non financiers non courants | 15               | 8                |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>573</b>       | <b>273</b>       |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 59 millions d'euros (cf note 9).

Les créances rattachées à des participations incluent notamment un prêt d'actionnaire accordé à ADWEN pour 227 millions d'euros.

## TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-dessous :

| (en millions d'euros)   |           |
|---|-----------|
| <b>31 décembre 2014</b>   | <b>86</b> |
| Acquisitions  | 5         |
| Cessions  | (14)      |
| Dépréciations durables  | (21)      |
| Variations de juste valeur enregistrées en « autres éléments du résultat global » | 3         |
| Activités abandonnées ou destinées à être cédées                                  | (14)      |
| Variations de périmètre, conversion, reclassements et autres                      | (4)       |
| <b>31 DECEMBRE 2015</b>   | <b>41</b> |

Les titres disponibles à la vente se décomposent comme suit :

| (en millions d'euros)                       | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| <b>Actions cotées (en valeur de marché)</b> |                  |                  |
| • Japan Steel                               | -                | 14               |
| • Autres actions cotées                     | -                | 4                |
| Titres de participation non cotés           | 41               | 68               |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>41</b>        | <b>86</b>        |

Au 31 décembre 2015, la rubrique « titres de participation non cotés » se compose principalement de la participation de 13 % au capital d'Euronimba (mine de fer en Guinée). La cession de ces titres à ArcelorMittal, pour laquelle un contrat de cession avait été conclu au 1er semestre 2014, n'a pas abouti au cours de l'exercice 2015. Par ailleurs, le prix du minerai de fer a évolué à la baisse depuis fin 2014 avec une remontée en fin de premier semestre 2015 puis une nouvelle baisse au second semestre. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des titres est inférieure à la valeur de revente potentielle des réserves et ressources du gisement, sur la base d'une évaluation en multiple de quantité de fer en terre. Sur cette base, une dépréciation des titres a été comptabilisée au 31 décembre 2015 pour 21 millions d'euros.

Les impacts liés à l'évaluation des titres classés dans la catégorie « disponibles à la vente » figurent en note 32.

## AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS NON COURANTS

Au 31 décembre 2015, les autres actifs financiers non courants comprennent des stocks d'uranium immobilisés afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger.

### NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS

| <i>(en millions d'euros)</i>                    | 31 décembre 2015 |              |              | 31 décembre 2014 |              |              |
|---|------------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|
|   | Valeur brute     | Dépréciation | Valeur nette | Valeur brute     | Dépréciation | Valeur nette |
| Matières premières et autres approvisionnements | 327              | (104)        | 223          | 613              | (127)        | 486          |
| En-cours de production de biens                 | 13               | (0)          | 13           | 482              | (111)        | 371          |
| En-cours de production de services              | 854              | (239)        | 615          | 634              | (131)        | 503          |
| Produits intermédiaires et finis                | 416              | (51)         | 365          | 719              | (59)         | 660          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>1 611</b>     | <b>(395)</b> | <b>1 216</b> | <b>2 448</b>     | <b>(428)</b> | <b>2 020</b> |
| Dont stocks et en-cours valorisés :             |                  |              |              |                  |              |              |
| • au coût de revient                            |                  |              | 744          |                  |              | 1 303        |
| • en valeur nette de réalisation                |                  |              | 472          |                  |              | 717          |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 696 millions d'euros (cf note 9).

### VARIATION DES DEPRECIATIONS SUR STOCKS ET EN-COURS

|  |              |
|--|--------------|
| 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2015                     | (428)        |
| Variations de périmètre                          | 0            |
| Dotations  | (139)        |
| Reprises utilisées                               | 58           |
| Reprises non utilisées                           | 12           |
| Activités abandonnées ou destinées à être cédées | 91           |
| Autres   | 11           |
| <b>31 DECEMBRE 2015</b>                          | <b>(395)</b> |

Aux 31 décembre 2014 et 2015, des dépréciations de valeurs des stocks et en-cours ont notamment été comptabilisées :

- à hauteur de 2 millions d'euros en 2015 (94 millions d'euros en 2014) au titre de coûts d'offre engagés dans l'activité Projets Internationaux du Business Group Aval dont l'horizon de réalisation est incertain ; et
- à hauteur de 108 millions d'euros en 2015 (52 millions d'euros en 2014) au titre des stocks d'Unités de Travail de Séparation (UTS) de l'activité Enrichissement, compte tenu de l'évolution défavorable des indicateurs de prix de marché des UTS au cours de l'exercice.

### NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre | 31 décembre  |
|------------------------------|-------------|--------------|
|                              | 2015        | 2014         |
| Valeurs brutes               | 978         | 2 099        |
| Dépréciation                 | (37)        | (20)         |
| <b>VALEURS NETTES</b>        | <b>941</b>  | <b>2 079</b> |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 861 millions d'euros (cf note 9).

La valeur brute des Clients et comptes rattachés ne comprend pas de créances d'échéance supérieure à un an.

Au 31 décembre 2015, le poste Clients et comptes rattachés inclut des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 274 millions d'euros (contre 742 millions d'euros au 31 décembre 2014).

AREVA n'a pas procédé au cours des exercices 2014 et 2015 à des cessions de créances commerciales d'échéances postérieures à la clôture de l'exercice.

## CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (VALEUR BRUTE)\*

| (en millions d'euros) | Dont         |                 |                      |                 | Dont : échues et non dépréciées |                   |                   |                      |             |
|-----------------------|--------------|-----------------|----------------------|-----------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|-------------|
|                       | Valeur Brute | Dont non échues | échues et dépréciées | Moins de 1 mois | Entre 1 et 2 mois               | Entre 2 et 3 mois | Entre 3 et 6 mois | Entre 6 mois et 1 an | Plus d'1 an |
| Au 31 décembre 2015   | 704          | 575             | 29                   | 35              | 2                               | 1                 | 5                 | 11                   | 46          |
| Au 31 décembre 2014   | 1 357        | 1 084           | 16                   | 117             | 20                              | 5                 | 8                 | 78                   | 30          |

\* : Hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

## NOTE 18. AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

| (en millions d'euros)            | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| État                             | 326              | 525              |
| Avances et acomptes fournisseurs | 142              | 648              |
| Débiteurs divers                 | 347              | 555              |
| Instruments financiers           | 41               | 46               |
| Autres                           | 9                | 11               |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>865</b>       | <b>1 786</b>     |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 824 millions d'euros (cf note 9).

Les « Débiteurs divers » incluent les charges constatées d'avance, les avoirs à recevoir des fournisseurs ainsi que les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Au 31 décembre 2015, les autres créances opérationnelles comprennent 97 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

## NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (en millions d'euros)                         | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Disponibilités et comptes courants financiers | 336              | 193              |
| Équivalents de trésorerie                     | 468              | 1 493            |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>804</b>       | <b>1 686</b>     |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 32 millions d'euros (cf note 9).

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des titres de créances négociables à court terme et d'OPCVM.

## NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

| (en millions d'euros)  | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Titres détenus à des fins de transaction                                   | -                | 35               |
| Autres actifs financiers courants et dérivés sur opérations de financement | 207              | 41               |
| <b>TOTAL</b>   | <b>207</b>       | <b>76</b>        |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 3 millions d'euros (cf note 9).

Au 31 décembre 2014, les « Titres détenus à des fins de transaction » comprennent des obligations de première catégorie et des OPCVM mixtes (actions et obligations).

## **NOTE 21. CAPITAUX PROPRES**

---

L'action AREVA est cotée sur le compartiment A du marché réglementé du NYSE Euronext à Paris, sous le code ISIN FR0011027143.

Au 31 décembre 2015, la répartition du capital d'AREVA s'établit de la manière suivante :

### **CAPITAL**

| <b>Au 31 décembre</b>            | <b>2015</b>    | <b>2014</b>    |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| CEA                              | 54,4 %         | 54,4 %         |
| État français                    | 28,8 %         | 28,8 %         |
| Kuwait Investment Authority      | 4,8 %          | 4,8 %          |
| CDC/BPI France Participations    | 3,3 %          | 3,3 %          |
| Total                            | 0,9 %          | 0,9 %          |
| Actionnaires salariés            | 1,2 %          | 1,2 %          |
| EDF                              | 2,2 %          | 2,2 %          |
| Actions rachetées (autocontrôle) | 0,2 %          | 0,2 %          |
| Public                           | 4,0 %          | 4,0 %          |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b> |

La valeur nominale de l'action AREVA SA est de 3,80 euros.

### **RESERVES DE CONVERSION**

Les réserves de conversion part du Groupe s'élèvent à (48) millions d'euros en 2015 contre (12) millions d'euros en 2014.

### **INSTRUMENTS DE DILUTION DU CAPITAL**

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'instruments susceptibles d'être convertis en titres de capital.

### **RESULTAT PAR ACTION**

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action pour l'exercice 2015 est de 382 295 981 actions.

## AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| <i>(en millions d'euros)</i>  | 2015         | 2014         |
|---|--------------|--------------|
| <b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>   | <b>292</b>   | <b>(260)</b> |
| • Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées                                | 217          | (200)        |
| • Impôts sur les éléments non recyclables   | 9            | 24           |
| Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts             | 12           | (16)         |
| Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts | 55           | (68)         |
| <b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>   | <b>(160)</b> | <b>(85)</b>  |
| <b>Écarts de conversion des sociétés intégrées</b>  |              |              |
| • Gains (pertes) de la période non réalisés   | (136)        | 133          |
| • Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net  |              |              |
| <b>Variations de valeurs des actifs financiers disponibles à la vente</b>                                     |              |              |
| • Gains (pertes) de la période non réalisés   | 170          | 66           |
| • Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net  | (86)         | (145)        |
| <b>Variations de valeurs des couvertures de flux de trésorerie</b>  |              |              |
| • Gains (pertes) de la période non réalisés   | (139)        | (110)        |
| • Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net  | 52           | (7)          |
| <b>Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables</b>   | <b>(28)</b>  | <b>45</b>    |
| Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts                 | -            | -            |
| Éléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts     | (7)          | (70)         |
| <b>TOTAL AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (APRES IMPOT)</b>   | <b>132</b>   | <b>(346)</b> |

## EFFET D'IMPOT RELATIF AUX AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 2015        |             |             | 2014         |           |              |
|--|-------------|-------------|-------------|--------------|-----------|--------------|
|  | Avant impôt | Impôt       | Après impôt | Avant impôt  | Impôt     | Après impôt  |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel  | 217         | 9           | 225         | (200)        | 24        | (176)        |
| Écarts de conversion des sociétés intégrées  | (136)       | 0           | (136)       | 133          | 0         | 133          |
| Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente  | 84          | (38)        | 46          | (78)         | 31        | (47)         |
| Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie   | (87)        | 10          | (77)        | (114)        | 13        | (100)        |
| Quote-part du résultat global des coentreprises et entreprises associées, net d'impôt                            | 12          |             | 12          | (16)         |           | (16)         |
| Éléments du résultat global relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts | 62          |             | 62          | (139)        |           | (139)        |
| <b>TOTAL AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (APRES IMPOT)</b>  | <b>151</b>  | <b>(20)</b> | <b>132</b>  | <b>(415)</b> | <b>69</b> | <b>(346)</b> |

## NOTE 22. INTERETS MINORITAIRES

Les principaux intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre | 31 décembre |
|------------------------------|-------------|-------------|
|                              | 2015        | 2014        |
| Katco                        | 126         | 200         |
| SET Holding et SET           | 184         | 171         |
| Somaïr                       | 65          | 62          |
| Imouraren                    | (129)       | 15          |
| AREVA TA                     | 11          | 14          |
| Sofidif                      | 18          | 19          |
| Autres                       | (41)        | (34)        |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>235</b>  | <b>447</b>  |

AREVA considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'Eurodif et de ses filiales ; en conséquence, AREVA reconnaît la totalité du résultat et de la situation nette négatifs de ces sociétés respectivement en résultat net - part du groupe et en capitaux propres – part du groupe.

Les informations financières concernant les filiales significatives requises par la norme IFRS12 sont présentées avant élimination des opérations réciproques.

Une filiale est considérée comme significative si le pourcentage détenu par les minoritaires est supérieur à 20% ou si son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total de son bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

### 2015

| <i>(en millions d'euros)</i>                           | IMOURAREN      | SOMAIR         | KATCO               | SET             |
|--|----------------|----------------|---------------------|-----------------|
|  | Mines<br>Niger | Mines<br>Niger | Mines<br>Kazakhstan | Amont<br>France |
| Part des minoritaires                                  | 42,34%         | 36,60%         | 49,00%              | 12,00%          |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | -              | 197            | 361                 | 649             |
| <b>EBE</b>   | (34)           | 40             | 295                 | 460             |
| <b>Résultat Net</b>                                    | (236)          | 5              | 207                 | 37              |
| Dont attribuable aux minoritaires                      | (102)          | 2              | 102                 | 4               |
| Actif courant  | 39             | 135            | 147                 | 484             |
| Actif non courant                                      | 1 716          | 167            | 180                 | 5 468           |
| Passif courant   | (74)           | (73)           | (36)                | (690)           |
| Passif non courant                                     | (1 909)        | (46)           | (25)                | (3 552)         |
| <b>Actif Net</b>                                       | <b>(227)</b>   | <b>183</b>     | <b>267</b>          | <b>1 709</b>    |
| Dont attribuable aux minoritaires                      | (122)          | 67             | 131                 | 205             |
| Flux de trésorerie généré par l'activité               | (62)           | 30             | 289                 | 234             |
| Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (20)           | (19)           | (57)                | (157)           |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement   | 87             | (13)           | (179)               | (22)            |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                | <b>5</b>       | <b>(2)</b>     | <b>33</b>           | <b>54</b>       |
| Dividendes payés aux minoritaires                      | (42)           | -              | (88)                | -               |

| (en millions d'euros)                                  | IMOURAREN  | SOMAIR     | KATCO       | SET          |
|--|------------|------------|-------------|--------------|
|  | Mines      | Mines      | Mines       | Amont        |
|  | Niger      | Niger      | Kazakhstan  | France       |
| Part des minoritaires                                  | 42,34%     | 36,60%     | 49,00%      | 12,00%       |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | -          | 201        | 260         | 596          |
| <b>EBE</b>   | (22)       | 40         | 179         | 390          |
| <b>Résultat Net</b>                                    | (76)       | (29)       | 65          | (5)          |
| Dont attribuable aux minoritaires                      | (35)       | (11)       | 32          | (1)          |
| Actif courant  | 38         | 139        | 226         | 271          |
| Actif non courant                                      | 1 793      | 176        | 303         | 5 445        |
| Passif courant   | (95)       | (90)       | (81)        | (445)        |
| Passif non courant                                     | (1 414)    | (59)       | (37)        | (3 600)      |
| <b>Actif Net</b>                                       | <b>323</b> | <b>166</b> | <b>410</b>  | <b>1 671</b> |
| Dont attribuable aux minoritaires                      | 22         | 61         | 201         | 201          |
| Flux de trésorerie généré par l'activité               | (56)       | 63         | 110         | 234          |
| Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (159)      | (30)       | (71)        | (273)        |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement   | 217        | (31)       | (59)        | 90           |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                | <b>3</b>   | <b>2</b>   | <b>(13)</b> | <b>51</b>    |
| Dividendes payés aux minoritaires                      | -          | -          | (29)        | -            |

## NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tels que par exemple le remboursement des frais médicaux.

Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note 1.3.15.

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs de couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

### Variation du taux d'actualisation et autres hypothèse financières au 31 décembre 2015

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe a été fixé à 2.15% en zone Euro, contre 1.85% à la clôture 2014. L'hypothèse d'inflation long terme en zone Euro a été conservée à 1,6%. Les hypothèses de profil de carrière ont été revue en baisse, pour s'inscrire dans une fourchette fonction de l'ancienneté de [+1,0% ; -0.5%] en plus de l'inflation. L'impact global de ces effets génère une diminution des passifs de l'ordre de 144 millions d'euros. La provision pour avantages du personnel a été ajustée en conséquence par contrepartie des « autres éléments du résultat global », conformément aux dispositions de la norme IAS19 révisée.

### Principaux avantages sociaux du Groupe

Le régime « CAFC » (tel que mis en place en 2012) est un régime d'anticipation de fin de carrière de type compte épargne temps (CET) avec abondement de l'employeur, à destination du personnel travaillant de nuit ou dans certains postes définis dans l'accord. Le système est partiellement couvert par un contrat d'assurance. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

Le deuxième système de préretraite le plus matériel du groupe (dénommé « TB6 ») se trouve également en France. Les bénéficiaires sont les salariés travaillant de nuit ou dans certains types de postes définis dans l'accord.

Une couverture médicale financée partiellement par l'employeur en phase de retraite est actuellement en vigueur dans certaines sociétés en France. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

## ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

| (en millions d'euros)  | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL</b> | <b>1 909</b>     | <b>2 232</b>     |
| Pilus total des plans évalués localement                               | 2                | 2                |
| Moins total des activités destinées à être cédées                      | 456              | -                |
| Moins total des actifs des régimes de pension                          | -                | -                |
| <b>TOTAL PLANS EVALUES PAR LES ACTUAIRES DU GROUPE</b>                 | <b>1 455</b>     | <b>2 235</b>     |
| Frais Médicaux et Prévoyance   | 315              | 356              |
| Indemnités de fin de carrière  | 351              | 583              |
| Médailles du Travail   | 7                | 27               |
| Préretraites   | 774              | 947              |
| Retraites Supplémentaires  | 8                | 321              |

- Par zone géographique

|                               | Zone Euro    | États-Unis | Autres*   | Total        |
|-------------------------------|--------------|------------|-----------|--------------|
| Frais Médicaux et Prévoyance  | 315          |            |           | 315          |
| Indemnités de fin de carrière | 351          |            |           | 351          |
| Médailles du Travail          | 7            |            |           | 7            |
| Préretraites                  | 763          |            | 11        | 774          |
| Retraites Supplémentaires     | 7            |            | 1         | 8            |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 443</b> |            | <b>12</b> | <b>1 455</b> |

\* Niger et Japon

Les informations détaillées ci-après concernent les plans évalués par les actuaires du Groupe.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

|  | 2015  | 2014  |
|--|-------|-------|
| Inflation à long-terme   |       |       |
| • Zone Euro  | 1,6%  | 1,6%  |
| Taux d'actualisation   |       |       |
| • Zone Euro  | 2,15% | 1,85% |
| • Zone Dollar  | na    | 3,75% |
| Revalorisation des pensions  |       |       |
| • Zone Euro  | 1,6%  | 1,6%  |
| • Zone Dollar  | na    | 0%    |
| Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation) | +0,5% | +0,5% |

- Tables de mortalité

|            | 2015                          | 2014                          |
|------------|-------------------------------|-------------------------------|
| France     |                               |                               |
| • rentes   | Table de génération           | Table de génération           |
| • capitaux | INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 | INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 |
| Allemagne  | Heubeck 2005                  | Heubeck 2005                  |
| États-Unis | NA                            | RP 2014                       |

- Age de départ à la retraite en France

|            | 2015 | 2014 |
|------------|------|------|
| Cadres     | 65   | 65   |
| Non cadres | 62   | 62   |

- Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population. Les taux entre crochets indiquent [turnover moyen en début de carrière - turnover moyen en fin de carrière].

|           | Cadres      |             | Non cadres  |             |
|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|           | 2015        | 2014        | 2015        | 2014        |
| France    | [1,6% - 0%] | [1,6% - 0%] | [0,7% - 0%] | [0,7% - 0%] |
| Allemagne | [7% - 0%]   | [7% - 0%]   | [7% - 0%]   | [7% - 0%]   |
| États-Uni | na          | 6%          | na          | 6%          |

- Hypothèses d'augmentation de salaire moyennes retenues inflation comprise. Les taux entre crochets indiquent [revalorisations moyennes en début de carrière - revalorisations moyennes en fin de carrière].

|            | Cadres         |               | Non cadres     |               |
|------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
|            | 2015           | 2014          | 2015           | 2014          |
| France     | [2,6% ; -1,1%] | [3,8% - 2,6%] | [2,6% ; -1,1%] | [3,3% - 2,7%] |
| Allemagne  | 3%             | 3,2%          | 3%             | 3,2%          |
| États-Unis | na             | 3,75%         | na             | 3,75%         |

- Cotisations / prestations prévues en 2015 pour les régimes à prestations définies sont estimées à 137 millions d'euros.

## ACTIFS FINANCIERS

### Europe

| Allocation par support | 2015 | 2014 |
|------------------------|------|------|
| Monétaire              | 10 % | 5 %  |
| Obligations            | 90 % | 82 % |
| Actions                | 0 %  | 12%  |
| Immobilier             | 0 %  | 1 %  |

### États-Unis

| Allocation par support | 2015 | 2014 |
|------------------------|------|------|
| Monétaire              | na   | 4 %  |
| Obligations            | na   | 36%  |
| Actions                | na   | 60 % |
| Immobilier             | na   | 0 %  |

| Rendement effectif des actifs de régimes | 2015 | 2014   |
|--|------|--------|
| Europe                                   | 0,6% | 8,54 % |
| États-Unis                               | na   | 4,79 % |

Les actifs de pension du groupe AREVA ne comportent pas d'instruments financiers du groupe AREVA. Les investissements immobiliers des actifs de pension ne comportent pas de biens immobiliers propriété d'AREVA.

## ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

| Au 31 décembre 2015                   | Indemnités de fin de carrière | Retraites Supplémentaires | Préretraites | Frais Médicaux, Prévoyance | Médailles du Travail | Total        |
|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------|----------------------------|----------------------|--------------|
| Dette actuarielle                     | 315                           | 399                       | 129          | 774                        | 8                    | 1 625        |
| Juste valeur des actifs de couverture | 1                             | 49                        | 121          | 0                          | 0                    | 171          |
| <b>MONTANT NET COMPTABILISE</b>       | <b>315</b>                    | <b>351</b>                | <b>7</b>     | <b>774</b>                 | <b>8</b>             | <b>1 455</b> |

### Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 5,8% des dettes actuarielles.

## ANALYSE DE LA CHARGE DE L'EXERCICE

| Exercice 2015<br>(en millions d'euros)   | Indemnités de fin de carrière | Retraites Supplémentaires | Préretraites | Frais Médicaux, Prévoyance | Médailles du Travail | Total        |
|--|-------------------------------|---------------------------|--------------|----------------------------|----------------------|--------------|
| Coût des services rendus de la période   | 31                            | 21                        | 26           | 9                          | 2                    | 89           |
| Coût sur actualisation   | 12                            | 25                        | 21           | 7                          | 0                    | 66           |
| Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)                                      | (37)                          | 0                         | (1)          | 0                          | (5)                  | (43)         |
| Produit d'intérêt sur l'actif  | 0                             | (17)                      | (3)          | 0                          | 0                    | (20)         |
| Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les autres régimes long terme (médailles, CATS...) | 0                             | 0                         | 7            | 0                          | (1)                  | 6            |
| Liquidation  |                               |                           |              |                            |                      |              |
| <b>TOTAL CHARGE AVEC IMPACT COMPTE DE RESULTAT</b>   | <b>6</b>                      | <b>29</b>                 | <b>50</b>    | <b>16</b>                  | <b>(4)</b>           | <b>97</b>    |
| Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les régimes postérieurs à l'emploi                 |                               |                           |              |                            |                      |              |
| Écarts actuariels sur actifs de couverture   | 2                             | 3                         | (20)         | 0                          | 0                    | (15)         |
| Écart d'expérience   | 1                             | (7)                       | (24)         | (15)                       | 0                    | (44)         |
| Écart d'hypothèses démographiques  | 1                             | 5                         | (7)          | (1)                        | 0                    | (2)          |
| Écart d'hypothèses financières   | (86)                          | (41)                      | (85)         | (22)                       | 0                    | (234)        |
| <b>TOTAL CHARGE AVEC IMPACT AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>   | <b>(82)</b>                   | <b>(40)</b>               | <b>(136)</b> | <b>(38)</b>                | <b>0</b>             | <b>(296)</b> |
| <b>TOTAL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE</b>  | <b>(77)</b>                   | <b>(11)</b>               | <b>(85)</b>  | <b>(21)</b>                | <b>(4)</b>           | <b>(198)</b> |

## VARIATIONS DE LA DETTE ACTUARIELLE

| Au 31 décembre 2015<br>(en millions d'euros)                                      | Indemnités<br>de fin de<br>carrière | Retraites<br>Supplémentaires | Prétraitements | Frais<br>Médicaux,<br>Prévoyance | Médailles du<br>Travail | Total          |
|---|-------------------------------------|------------------------------|----------------|----------------------------------|-------------------------|----------------|
| <b>DBO au 31 décembre 2014</b>  | 600                                 | 973                          | 1 088          | 360                              | 26                      | <b>3 047</b>   |
| DBO des activités destinées à être<br>cédées                                      | (129)                               | (909)                        | (28)           | (16)                             | (13)                    | <b>(1 096)</b> |
| Coûts des services rendus de la<br>période  | 31                                  | 21                           | 26             | 9                                | 2                       | <b>89</b>      |
| Coûts de services passés (inclut les<br>modifications et réductions de<br>régime) | (37)                                | 0                            | (1)            | 0                                | (5)                     | <b>(43)</b>    |
| Transfert de régime   |                                     |                              |                |                                  |                         |                |
| Cessations/Liquidation/Réductions<br>de plan                                      |                                     |                              |                |                                  |                         |                |
| Coût d'actualisation  | 12                                  | 25                           | 21             | 7                                | 0                       | <b>66</b>      |
| Acquisitions/Fusion Transfert   | 1                                   | 0                            | 0              | 0                                | 0                       | <b>2</b>       |
| Effet de périmètre de consolidation   |                                     |                              |                |                                  |                         |                |
| Cotisations employés  |                                     | 4                            |                |                                  |                         | <b>4</b>       |
| Prestations payées sur l'année  | (43)                                | (50)                         | (102)          | (8)                              | (2)                     | <b>(204)</b>   |
| Pertes et Gains actuariels  | (84)                                | (43)                         | (109)          | (38)                             | (1)                     | <b>(275)</b>   |
| Écarts de change  | 0                                   | 36                           | 0              | 1                                | 0                       | <b>37</b>      |
| <b>DBO AU 31 DECEMBRE 2015</b>  | <b>352</b>                          | <b>57</b>                    | <b>895</b>     | <b>315</b>                       | <b>7</b>                | <b>1 626</b>   |

## VARIATIONS DES ACTIFS DE COUVERTURE

| (en millions d'euros)                                    | 2015       |
|--|------------|
| <b>Valeur des actifs au 31 décembre 2014</b>             | <b>810</b> |
| Actifs des activités destinées à être cédées             | (636)      |
| Produit d'intérêt sur l'actif                            | 20         |
| Écarts actuariels  | 16         |
| Cotisations/Prestations prises en charge par l'employeur | 16         |
| Cotisations versées par les employés                     | 4          |
| Prestations payées et non remboursées                    |            |
| Prestations payées par les actifs de couverture          | (81)       |
| Frais administratifs payés par les actifs                | (2)        |
| Effet fusion/Acquisitions/transferts entre entités       |            |
| Effet fusion/Acquisitions/transferts entre régimes       |            |
| Effet de périmètre de consolidation                      |            |
| Écarts de change   | 25         |
| <b>VALEUR COMPTABILISEE AU 31 DECEMBRE</b>               | <b>171</b> |

## VARIATION DE LA PROVISION EVALUEE PAR LES ACTUAIRES DU GROUPE

| (en millions d'euros)                         | 2015         |
|---|--------------|
| <b>Solde au 31 décembre 2014</b>              | <b>2 234</b> |
| Actifs des activités destinées à être cédées  | (456)        |
| Effet de périmètre                            | 1            |
| Différence de change                          | 13           |
| Reclassement de provisions/d'actifs           |              |
| Charge totale                                 | (198)        |
| Cotisations et prestations payées             | (138)        |
| <b>SOLDE COMPTABILISE AU 31 DECEMBRE 2015</b> | <b>1 455</b> |

## NOTE 24. AUTRES PROVISIONS

| <i>(en millions d'euros)</i>   | 1 <sup>er</sup> janvier<br>2015 | Activités    |                         |                        |   | Autres 31 décembre<br>2015 |
|--|---------------------------------|--------------|-------------------------|------------------------|---|----------------------------|
|  |                                 | Dotations(*) | Provisions<br>utilisées | devenues<br>sans objet | Provisions destinés à<br>être cédés<br>(**) |                            |
| Réaménagement des sites miniers et<br>démantèlement des usines de<br>concentration | 265                             | 14           | (20)                    |                        | (22)  | 238                        |
| Provisions pour dépollution et<br>reconstruction des autres sites<br>industriels   | 2                               |              |                         | (2)                    |   | -                          |
| <b>Autres provisions non courantes</b>   | <b>267</b>                      | <b>15</b>    | <b>(20)</b>             | <b>(2)</b>             | <b>(22)</b>                                 | <b>238</b>                 |
| Restructurations et plans sociaux  | 48                              | 416          | (33)                    | (5)                    | (187)                                       | 243                        |
| Provisions pour assainissement courant   | 152                             | 10           | (36)                    |                        | (69)  | 29                         |
| Provisions pour garanties données aux<br>clients                                   | 78                              | 17           | (15)                    | (5)                    | (72)  | 4                          |
| Provisions pour pertes à terminaison   | 1 499                           | 1 148        | (623)                   | (15)                   | (198)                                       | 1 810                      |
| Travaux restant à effectuer  | 974                             | 134          | (53)                    | (8)                    | (19)  | 1 030                      |
| Autres   | 722                             | 537          | (260)                   | (48)                   | (198)                                       | 874                        |
| <b>Provisions courantes</b>  | <b>3 473</b>                    | <b>2 261</b> | <b>(1 021)</b>          | <b>(80)</b>            | <b>(742)</b>                                | <b>3 990</b>               |
| <b>TOTAL PROVISIONS</b>  | <b>3 740</b>                    | <b>2 275</b> | <b>(1 041)</b>          | <b>(80)</b>            | <b>(744)</b>                                | <b>4 228</b>               |

(\*) Dont 43 millions de désactualisation au 31 décembre 2015

(\*\*) cf note 9

Au 31 décembre 2015, les provisions pour assainissement incluent un montant de 11 millions d'euros au titre des opérations dites « PRISME » préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif (contre 69 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les autres provisions comprennent notamment :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour risques fiscaux,
- des provisions pour amendes et pénalités,
- ainsi que des provisions pour charges relatives aux travaux préalables à la mise à l'arrêt de certaines installations nucléaires.
- des provisions pour risques sur affaires

### Contrat d'approvisionnement d'équipements industriels

Une provision de 40 millions d'euros a été constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels, dont l'utilisation est encore à l'étude dans le contexte de marché actuel.

### Provision liée à la cession d'AREVA NP

Le poste « Autres provisions » inclut au 31 décembre 2015 une provision de 180 millions d'euros au titre des coûts attendus consécutifs au transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA, dont les modalités sont en discussion.

## PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS ET PLANS SOCIAUX

Les provisions pour restructurations et plans sociaux représentent la meilleure estimation des coûts qui seront encourus dans le cadre des plans de réductions d'effectifs constituant le volet social du plan de compétitivité du groupe, comme exposé dans la note 1 sur les événements marquants de l'exercice – mise en place du dialogue social. Elles correspondent aux différents volets de ces plans, comportant notamment les départs volontaires à la retraite ou d'anticipation de fin de carrière, les mobilités externes, et la taxe de revitalisation des bassins d'emplois en France. Conformément aux règles comptables, le coût des mobilités internes n'est pas provisionné.

## PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

### Contrat d'achat d'Unités de Traitement et de Séparation (UTS)

Compte tenu de l'atonie persistante des prix de marché de l'enrichissement, une provision de 50 millions d'euros a été constituée au 31 décembre 2015 au titre d'un contrat d'achats d'UTS, contrat par lequel les engagements fermes pris au titre des prix d'achats de ce contrat semblent ne plus pouvoir être mis en perspective d'un prix marché équivalent sur la période concernée.

### Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3

Au cours de l'année 2015, la construction de l'EPR d'Olkiluoto 3 (« le Projet ») a progressé en respectant les jalons du chemin critique même si des retards sont enregistrés sur les tâches sous-critiques. Les principaux jalons franchis, sont :

- Essais des armoires de la partie production (TXP) des systèmes du contrôle-commande en plateforme à Erlangen. Ces armoires ont pu être envoyées sur site fin août 2015 pour y être installées.
- Finalisation mi-décembre 2015 de l'ensemble des essais du contrôle-commande en plateforme, qui constituait le chemin critique du Projet, et qui a donné lieu au paiement par le client en janvier 2016 du jalon n°10 pour 55 millions d'euros (premier paiement reçu du Client depuis 2009 au titre du franchissement d'un jalon contractuel).

Les principaux jalons à court terme sont confirmés :

- Remise du dossier de demande d'autorisation d'exploitation (OLA-Operating licence application) en avril 2016.
- Tests de fonctionnement des armoires TXP dès janvier 2016 afin de permettre de démarrer les phases d'essais opérationnelles en mai 2016.
- Poursuites des activités d'installation électromécaniques, en particulier électricité/contrôle-commande et tuyauteries, au cours du premier semestre 2016.
- Fin de séquence de chasse en cuve en janvier 2017.

Opérationnellement, le projet donne toujours lieu, et ce, depuis plusieurs années à des différends constants et importants avec TVO (« le Client ») qui trouvent essentiellement leur origine dans la manière dont ce dernier applique le contrat et manque au respect de ses obligations opérationnelles de futur exploitant nucléaire de ce réacteur. Ce mode de fonctionnement reste un facteur de perturbation important dans les phases d'achèvement de la construction, les phases d'essais et de mise en service du réacteur, qui nécessitent une coopération étroite avec le Client et une prise en main progressive de la centrale par celui-ci. Des échanges avec TVO sont prévus en 2016 pour élaborer en commun un plan de finalisation de l'installation et mettre à jour le planning du projet. Cette coopération, si elle se confirme, permettra d'améliorer la finalisation du projet et en particulier d'aborder les phases d'essais dans de meilleures conditions.

Sur le plan juridique, le Consortium AREVA – Siemens (« le Consortium ») continue de faire valoir ses droits dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée en 2008.

La réclamation du Consortium au titre de la réparation de son préjudice porte sur un montant total de 3,5 milliards d'euros. Aucun produit n'est reconnu au titre de cette réclamation. La réclamation de TVO envers le Consortium s'élève à 2,3 milliards d'euros environ. Aucune provision n'est constituée au titre de cette réclamation. En effet, le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute grave et intentionnelle exposées par TVO à l'encontre du Consortium dans cette réclamation restent dénuées de fondement. Conformément au calendrier de la procédure arbitrale, les audiences sur le fond du litige se dérouleront durant l'année 2016. La sentence finale du tribunal arbitral n'est pas attendue avant fin 2017.

Par ailleurs, des discussions ont été engagées avec TVO avec pour objectif de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le Projet et de régler le contentieux. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs. Si cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française.

Sur le plan comptable, AREVA considère toujours, à ce stade des discussions avec TVO, ne pas avoir la capacité d'évaluer avec une fiabilité suffisante le montant à terminaison des phases d'essais et de mise en service du réacteur jusqu'à l'achèvement du Projet, dont l'évaluation reste fortement dépendante du degré de coopération et de respect de ses obligations opérationnelles par le Client. Cette catégorie de coûts est qualifiée de « non cernable ».

Toutefois, AREVA conserve la capacité d'évaluer le montant des coûts restant à encourir pour achever les travaux de construction du réacteur autres que ceux mentionnés ci-dessus. Ces natures de dépenses sont qualifiées de coûts « cernables ».

Dans ce contexte, et conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la norme IAS 11, AREVA a cessé de comptabiliser le chiffre d'affaires et les coûts du contrat en fonction de son pourcentage d'avancement et applique les modalités de comptabilisation suivantes :

- le chiffre d'affaires comptabilisé au titre du contrat est stabilisé au niveau du montant atteint au 30 juin 2013.
- les coûts du contrat sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus ; seuls les coûts encourus au titre des catégories de coûts « cernables » et qui concourent de façon efficace à l'avancement physique de la construction du réacteur donnent lieu à utilisation de la provision pour perte à terminaison afférente au contrat, ils s'élèvent à 402 millions d'euros sur l'exercice. Les coûts « non cernables » enregistrés directement en charges car n'ayant pas contribué à l'avancement du projet s'élèvent quant à eux à 35 millions d'euros sur l'exercice.
- les coûts à terminaison sont revus à chaque clôture annuelle et semestrielle. Au titre de l'exercice 2015, le coût à terminaison augmente de 905 millions d'euros par rapport à celui estimé à la clôture des comptes 2014. Cette augmentation s'explique par (i) des surcoûts opérationnels, (ii) une augmentation des aléas sur les phases d'essais et (iii) l'incidence des discussions engagées avec TVO. La perte à terminaison reconnue au 31 décembre 2015 est donc portée à 5,5 milliards d'euros.
- Si les conditions de réalisation du Projet s'améliorent dans les mois à venir, comme cela est envisagé dans le cadre des discussions récentes avec le Client, l'abandon de ce dispositif dégradé de comptabilisation de l'avancement du Projet sera étudié. AREVA reprendra alors la comptabilisation du contrat OL3 conformément à la méthode de l'avancement (norme IAS 11) ce qui entraînera un ajustement du chiffre d'affaires en fonction de l'avancement du projet.

## PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Au 31 décembre 2015, ces provisions correspondent à des charges pour travaux restant à effectuer (PTRE) pour un montant de 1 030 millions d'euros. Elles représentent des prestations annexes restant à réaliser (traitement et entreposage de résidus notamment).

## NOTE 25. DETTES FINANCIERES

| <i>(en millions d'euros)</i>  | <b>Dettes<br/>non courantes</b> | <b>Dettes<br/>courantes</b> | <b>31 décembre 2015</b> | <b>31 décembre 2014</b> |
|---|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Avances clients rémunérées  | 96                              | -                           | 96                      | 93                      |
| Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie | 593                             | 301                         | 894                     | 1 259                   |
| Emprunts obligataires   | 4 942                           | 1 032                       | 5 974                   | 5 994                   |
| Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs | -                               | 91                          | 91                      | 122                     |
| Instruments financiers dérivés  | 221                             | 14                          | 235                     | 5                       |
| Dettes financières diverses*  | 53                              | 2                           | 55                      | 22                      |
| <b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>                                       | <b>5 905</b>                    | <b>1 440</b>                | <b>7 344</b>            | <b>7 494</b>            |
| * dont crédit-bail  | 1                               | 3                           | 4                       | 10                      |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 157 millions d'euros (cf note 9).

Les emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie comprennent au 31 décembre 2015 :

- un encours de billets de trésorerie de 26 millions d'euros,
- un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement d'un montant total de 200 millions d'euros contracté en 2009 à échéance janvier 2016,
- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant initial de 650 millions d'euros (617 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

|                                     | 31 décembre<br>2015 |
|-------------------------------------|---------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>        |                     |
| Échéance inférieure ou égale à 1 an | 1 440               |
| Échéance de 1 an à 2 ans            | 878                 |
| Échéance de 2 ans à 3 ans           | 122                 |
| Échéance de 3 ans à 4 ans           | 818                 |
| Échéance de 4 ans à 5 ans           | 613                 |
| Échéance à plus de 5 ans            | 3 473               |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>7 344</b>        |

|                              | 31 décembre 2015 |
|------------------------------|------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> |                  |
| Euro                         | 7 191            |
| Dollar États-Unis            | 10               |
| Yen                          | 62               |
| Autres                       | 81               |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>7 344</b>     |

|                                      | 31 décembre 2015 |
|--------------------------------------|------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>         |                  |
| Taux fixe                            | 5 880            |
| Taux variable                        | 1 159            |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>7 040</b>     |
| Autres dettes ne portant pas intérêt | 70               |
| Instruments financiers dérivés       | 235              |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>7 344</b>     |

L'échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2015 est présenté en note 31.

## ÉCHEANCIER DES FLUX CONTRACTUELS AU 31 DECEMBRE 2015

|  | Valeur<br>au bilan | Total<br>des flux<br>contractuels | Moins<br>d'1 an | 1 à 2 ans    | 2 à 3 ans  | 3 à 4 ans   | 4 à 5 ans   | Plus<br>de 5 ans |
|--|--------------------|-----------------------------------|-----------------|--------------|------------|-------------|-------------|------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>   |                    |                                   |                 |              |            |             |             |                  |
| Avances clients rémunérées   | 96                 | 96                                |                 |              |            |             |             | 96               |
| Emprunts auprès des établissements de<br>crédit et billets de trésorerie | 894                | 894                               | 301             | 87           | 61         | 45          | 81          | 319              |
| Emprunts obligataires  | 5 974              | 5 974                             | 1 032           | 795          | 61         | 773         | 532         | 2 780            |
| Concours bancaires courants et<br>comptes courants financiers créditeurs | 91                 | 91                                | 91              |              |            |             |             |                  |
| Dettes financières diverses  | 55                 | 55                                | 2               |              |            |             |             | 53               |
| Intérêts futurs sur passifs financiers                                   | -                  | 1 309                             | 297             | 211          | 154        | 149         | 116         | 384              |
| <b>Total encours des dettes financières<br/>(hors dérivés)</b>           | <b>7 109</b>       | <b>8 419</b>                      | <b>1 722</b>    | <b>1 092</b> | <b>277</b> | <b>967</b>  | <b>728</b>  | <b>3 632</b>     |
| Dérivés actifs   | (161)              |                                   |                 |              |            |             |             |                  |
| Dérivés passifs  | 235                |                                   |                 |              |            |             |             |                  |
| <b>Total dérivés nets</b>  | <b>73</b>          | <b>73</b>                         | <b>(29)</b>     | <b>(3)</b>   | <b>2</b>   | <b>(40)</b> | <b>(32)</b> | <b>175</b>       |
| <b>TOTAL</b>   | <b>7 183</b>       | <b>8 492</b>                      | <b>1 694</b>    | <b>1 089</b> | <b>278</b> | <b>927</b>  | <b>696</b>  | <b>3 808</b>     |

## ÉCHEANCIER DES FLUX CONTRACTUELS AU 31 DECEMBRE 2014

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Valeur<br>au bilan | Total<br>des flux<br>contractuels | Moins       |              |              |            |             | Plus<br>de 5 ans |
|--|--------------------|-----------------------------------|-------------|--------------|--------------|------------|-------------|------------------|
|  |                    |                                   | d'1 an      | 1 à 2 ans    | 2 à 3 ans    | 3 à 4 ans  | 4 à 5 ans   |                  |
| Avances rémunérées   | 93                 | 93                                |             |              |              |            |             | 93               |
| Emprunts auprès des établissements de<br>crédit et billets de trésorerie | 1 259              | 1 259                             | 436         | 247          | 78           | 61         | 45          | 392              |
| Emprunts obligataires  | 5 994              | 5 994                             | 53          | 991          | 794          | 55         | 778         | 3 324            |
| Concours bancaires courants et comptes<br>courants financiers créditeurs | 122                | 122                               | 122         |              |              |            |             |                  |
| Dettes financières diverses  | 20                 | 20                                | 6           | 12           | 1            |            |             | 1                |
| Intérêts futurs sur passifs financiers                                   |                    | 1 551                             | 326         | 256          | 211          | 154        | 149         | 456              |
| <b>Total encours des dettes financières<br/>(hors dérivés)</b>           | <b>7 489</b>       | <b>9 038</b>                      | <b>941</b>  | <b>1 506</b> | <b>1 083</b> | <b>270</b> | <b>971</b>  | <b>4 266</b>     |
| Dérivés actifs   | (41)               |                                   |             |              |              |            |             |                  |
| Dérivés passifs  | 5                  |                                   |             |              |              |            |             |                  |
| <b>Total dérivés nets</b>  | <b>(36)</b>        | <b>(36)</b>                       | <b>(15)</b> | <b>(22)</b>  | <b>(1)</b>   | <b>6</b>   | <b>(21)</b> | <b>16</b>        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>7 453</b>       | <b>9 002</b>                      | <b>927</b>  | <b>1 484</b> | <b>1 083</b> | <b>276</b> | <b>950</b>  | <b>4 282</b>     |

## EMPRUNTS OBLIGATAIRES APRES GESTION DES RISQUES DE TAUX

| Date d'émission   | Valeur au bilan<br><i>(en millions d'euros)</i> | Nominal |                                | Taux nominal   | Échéance |
|-------------------|---|---------|--------------------------------|----------------|----------|
|                   |   | Devise  | <i>(en millions de devise)</i> |                |          |
| 23 septembre 2009 | 976   | EUR     | 971                            | 3,875 %        | 2016     |
| 23 septembre 2009 | 1 034   | EUR     | 1 000                          | 4,875 %        | 2024     |
| 6 novembre 2009   | 773   | EUR     | 750                            | 4,375 %        | 2019     |
| 22 septembre 2010 | 767   | EUR     | 750                            | 3,5 %          | 2021     |
| 5 octobre 2011    | 396   | EUR     | 398                            | 4,625 %        | 2017     |
| 14 mars 2012      | 399   | EUR     | 400                            | 4,625 %        | 2017     |
| 4 avril 2012      | 198   | EUR     | 200                            | TEC10 + 2,125% | 2022     |
| 4 septembre 2013  | 532   | EUR     | 500                            | 3,25 %         | 2020     |
| 20 septembre 2013 | 61  | JPY     | 8 000                          | 1,156 %        | 2018     |
| 20 mars 2014      | 782   | EUR     | 750                            | 3,125 %        | 2023     |
| <b>TOTAL</b>      | <b>5 917</b>                                    |         |                                |                |          |

## GARANTIES ET CLAUSES PARTICULIERES

À l'exception de l'emprunt de 5 milliards de CFA (équivalent à 7 millions d'euros) de SOMAIR incluant des sûretés sur Actifs, aucun emprunt ou dette (hors dettes sur immobilisations en crédit-bail) n'est garanti par des actifs.

## COVENANTS BANCAIRES

L'emprunt syndiqué amortissable, de nominal 623 millions d'euros au 31 décembre 2015 et à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à AREVA SA (dividendes et remboursements de prêts internes).

## NOTE 26. AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

| <i>(en millions d'euros)</i>                            | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Avances et acomptes reçus sur commandes                 | 1 868               | 3 355               |
| Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations | 1 026               | 1 090               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 895</b>        | <b>4 444</b>        |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 1 692 millions d'euros (cf note 9).

Ce poste correspond aux avances et acomptes d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients et ne portant pas intérêt. Le remboursement de ces avances et acomptes s'impute sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes de combustibles et d'uranium, de traitement et de recyclage des combustibles usés. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Seuls les avances et acomptes effectivement perçus sont comptabilisés.

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent aux montants reçus de clients au titre de contrats ne comportant pas de financement d'investissements significatifs. Dans le cas des contrats à long terme, le montant inscrit au bilan représente le solde net des avances et acomptes reçus et du chiffre d'affaires facturé ou reconnu en fonction de l'avancement ; il inclut également des produits financiers calculés sur les excédents de trésorerie générés par ces avances et acomptes et dont le montant est déterminé contrat par contrat.

Les avances et acomptes reçus finançant les immobilisations correspondent aux montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit.

Les avances et acomptes reçus se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2015 :

- moins d'un an : ..... 18 millions d'euros
- de 1 à 5 ans : ..... 631 millions d'euros
- plus de 5 ans : ..... 2 247 millions d'euros

## NOTE 27. AUTRES DETTES

### DETTES OPERATIONNELLES

| <i>(en millions d'euros)</i>                            | 31 décembre<br>2015 | 31 décembre<br>2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Dettes fiscales et sociales hors Impôt sur les Sociétés | 876                 | 1 387               |
| Instruments financiers                                  | 299                 | 202                 |
| Autres dettes opérationnelles                           | 728                 | 1 160               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 904</b>        | <b>2 750</b>        |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 1 002 millions d'euros (cf note 9).

Le poste Instruments financiers comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les dettes opérationnelles se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2015 :

- moins d'un an : ..... 1 459 millions d'euros
- de 1 à 5 ans : ..... 378 millions d'euros
- plus de 5 ans : ..... 66 millions d'euros

## DETTES NON OPERATIONNELLES

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| <b>TOTAL</b>                 | <b>64</b>        | <b>73</b>        |

Les soldes au 31 décembre 2015 des activités AREVA NP, AREVA TA et Mesures Nucléaires sont reclassés en "activités destinées à être cédées" pour un montant de 26 millions d'euros (cf note 9).

Les autres dettes non opérationnelles incluent principalement des dividendes à payer aux actionnaires minoritaires de certaines filiales.

## NOTE 28. TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

### VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

| <i>(en millions d'euros)</i>                            | 2015       | 2014      |
|---|------------|-----------|
| Variation des stocks et en-cours                        | (45)       | 162       |
| Variation des clients et autres créances                | 445        | 141       |
| Variation des fournisseurs et autres dettes             | (67)       | (194)     |
| Variation des avances et acomptes reçus sur commandes   | (39)       | (143)     |
| Variation des avances et acomptes versés                | 11         | 49        |
| Variation de la couverture de change du BFR             | 24         | 49        |
| Variation des autres actifs non financiers non courants | (7)        | (8)       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>322</b> | <b>56</b> |

## NOTE 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note. Les transactions entre AREVA et les coentreprises et entreprises associées, qui sont également des parties liées, sont décrites dans la note 14.

Le détail des transactions entre le Groupe et le CEA est présenté ci-dessous :

| <i>(en millions d'euros)</i>        | CEA              |                  |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
|                                     | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
| Ventes                              | 582              | 574              |
| Achats                              | 92               | 99               |
| Créances sur les entreprises liées  | 962              | 949              |
| Dettes envers les entreprises liées | 185              | 183              |

Les transactions entre les activités poursuivies et le CEA sont présentées ci-dessous :

| <i>(en millions d'euros)</i>        | CEA              |                  |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
|                                     | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
| Ventes                              | 257              | 235              |
| Achats                              | 73               | 79               |
| Créances sur les entreprises liées  | 877              | 878              |
| Dettes envers les entreprises liées | 153              | 157              |

Le détail des transactions entre le Groupe et ADWEN est présenté ci-dessous :

| <i>(en millions d'euros)</i>        | ADWEN            |                  |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
|                                     | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
| Ventes                              | 5                | -                |
| Achats                              | 9                | -                |
| Créances sur les entreprises liées  | 142              | -                |
| Dettes envers les entreprises liées | -                | -                |

AREVA achète à ETC les centrifugeuses de sa nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2. Au cours de l'exercice 2015, les achats d'immobilisations d'AREVA à ETC se sont élevés à 81 millions d'euros.

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF et le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives).

Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion, d'enrichissement et de fabrication des assemblages de combustibles) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé) ; sur des opérations de maintenance de centrales et de ventes d'équipements.

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA, des prestations d'ingénierie pour la conception, la réalisation et l'assistance à l'exploitation des réacteurs de recherche du CEA, et des ventes d'études et de recherches ; d'autre part, AREVA paie au CEA des redevances pour l'utilisation de ses procédés de retraitement de combustibles nucléaires usés.

Le Groupe réalise également des transactions avec le CEA, qui concernent des prestations d'études et de recherche, des prestations d'assainissement et de démantèlement, ainsi que deux contrats d'étude et de réalisation de certains composants d'un réacteur expérimental. La réalisation de ces deux contrats rencontre des difficultés et a donné lieu à la comptabilisation de provisions (cf. note 24).

## REMUNERATIONS VERSEES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

| <i>(en millions d'euros)</i>     | 2015       | 2014<br>retraité | 2014       |
|----------------------------------|------------|------------------|------------|
| Avantages à court terme          | 4,5        | 5,4              | 2,9        |
| Indemnités de fin de contrat     | 1,7        | -                | -          |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 0,1        | 0,1              | -          |
| Autres avantages à long terme    | -          | -                | -          |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>6,3</b> | <b>5,5</b>       | <b>2,9</b> |

Les principaux dirigeants sont :

- pour les données 2014 publiées : les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance
- pour les données 2015 : du 1<sup>er</sup> au 8 janvier 2015, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et à compter du 9 janvier 2015, les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif
- pour les données 2014 retraitées : les membres de l'Executive Management Board ont été ajoutés aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance afin de permettre la comparabilité avec les données 2015.

Les avantages à court terme et indemnités de fin de contrat incluent les rémunérations versées sur l'année par le Groupe ainsi que par le CEA.

## NOTE 30. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

| <i>(en milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>)</i> | 2015 | 2014 |
|--|------|------|
| Quotas attribués à AREVA                         | 73   | 77   |
| Émissions réelles                                | 73   | 70   |
| Excédent des quotas sur les émissions            | 0    | 7    |
| Quotas cédés sur le marché Powernext             | 0    | 0    |

## NOTE 31. GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

---

### OBJECTIFS GENERAUX

Le groupe dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers du groupe. Elle dispose pour cela d'une organisation garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre d'opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers des limites de position associées et du risque de contrepartie, la DOFT produit un rapport hebdomadaire à destination du Directeur Financier du groupe de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché.

### RISQUE DE CHANGE

L'évolution du taux de change du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du groupe à moyen terme.

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du groupe.

**Risque de conversion** : le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

**Risque Bilanciel** : le groupe minimise le risque de change bilanciel issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise fonctionnelle. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissements long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

**Risque transactionnel** : le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. Le groupe est également sensible, en tant que producteur d'uranium au Canada et au Kazakhstan, à la parité du dollar canadien et du tengué kazakh contre le dollar américain, devise dans laquelle sont libellés les prix.

La politique du groupe approuvée par le Comité Exécutif vise ainsi à couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par l'activité commerciale, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net consolidé.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, le groupe AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et maturité à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appel d'offres en devise).

Conformément aux politiques groupe, les entités opérationnelles responsables de l'identification du risque de change initient les opérations de couverture contre leur devise de compte de façon exclusive avec la Salle des Marchés du groupe hors exceptions liées à des contraintes opérationnelles ou réglementaires spécifiques. La Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie qui centralise ainsi le risque de change des entités, couvre ensuite sa position en direct avec les contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en *marked to market*, est contrôlé par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilités à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir le risque de change sont les suivants :

| (Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2015) | 2016         | 2017       | 2018       | 2019       | 2020     | > 5 ans    | Total        | Valeur de marché |
|--|--------------|------------|------------|------------|----------|------------|--------------|------------------|
| Change à terme et swaps de change                              | 2 613        | 728        | 331        | 136        | 0        | 0          | 3 808        | (219)            |
| Options de change  | 62           | 28         |            |            |          |            | 90           |                  |
| Cross-currency swaps   | 132          | 60         | 61         | 298        | 0        | 983        | 1 533        | (145)            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>2 808</b> | <b>815</b> | <b>392</b> | <b>434</b> | <b>0</b> | <b>983</b> | <b>5 432</b> | <b>(364)</b>     |

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

| (en millions d'euros)                            | 2015                         |                  | 2014                         |                  |
|--|------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|
|  | Notionnels en Valeur Absolue | Valeur de marché | Notionnels en Valeur Absolue | Valeur de marché |
| <b>Dérivés rattachés à des stratégies de FVH</b> | <b>386</b>                   | <b>(12)</b>      | <b>965</b>                   | <b>(20)</b>      |
| Change à terme et swaps de change                | 386                          | (12)             | 965                          | (20)             |
| <b>Dérivés rattachés à des stratégies en NIH</b> | <b>0</b>                     | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>         |
| <b>Dérivés rattachés à des stratégies CFH</b>    | <b>2 212</b>                 | <b>(209)</b>     | <b>1 926</b>                 | <b>(95)</b>      |
| Change à terme et swaps de change                | 2 194                        | (208)            | 1 877                        | (95)             |
| Options de change                                | 18                           | (1)              | 49                           | (1)              |
| <b>Dérivés non éligibles</b>                     | <b>2 833</b>                 | <b>(150)</b>     | <b>2 195</b>                 | <b>(75)</b>      |
| Change à terme et swaps de change                | 1 228                        | 1                | 352                          | (7)              |
| Options de change                                | 72                           | (5)              | 81                           | (1)              |
| Cross-currency swaps                             | 1 533                        | (145)            | 1 761                        | (68)             |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>5 432</b>                 | <b>(371)</b>     | <b>5 086</b>                 | <b>(191)</b>     |

Une part significative des instruments financiers non documentés en 2015 et 2014 correspond à des dérivés souscrits afin de couvrir le risque de change portant sur des actifs et passifs monétaires, ce qui constitue une couverture naturelle. Les instruments financiers non documentés selon la norme IAS 39 incluent également des dérivés contractés à des fins de couverture des appels d'offres en devises.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2015 liés aux instruments dérivés de change qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de + 70 millions d'euros et - 77 millions d'euros en cas de variation instantanée de + 5 % et de - 5 % des cours de change contre euro. À fin 2014, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à + 56 millions d'euros et - 62 millions d'euros.

Compte tenu de la politique du groupe de couverture de toutes les expositions au risque de change :

- les dérivés de change non documentés couvrent des actifs et passifs en devises de mêmes montants ;
- les actifs et passifs non couverts sont non significatifs.

Ainsi les impacts d'une variation instantanée de + 5 % et de - 5 % des cours de change contre euro sur le résultat du groupe sont relativement neutres.

## RISQUE SUR MATIERES PREMIERES

L'exposition du groupe sur les matières premières est peu significative. En 2015, le groupe a mis en place des couvertures matières premières (contrats forwards fuel) pour un nominal inférieur à 1 million d'euros.

## RISQUE DE TAUX

La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Des swaps de taux inflation en USD ont été mis en place pour couvrir un risque commercial spécifique et isolé pour le compte du BG Mines.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

| (en millions d'euros)                                 | Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2015 |            |           |           |            |            |                   | Valeur    |
|---|--|------------|-----------|-----------|------------|------------|-------------------|-----------|
|   | Total  | 2016       | 2017      | 2018      | 2019       | 2020       | > 5 ans de marché |           |
| <b>Swaps de taux - prêteur variable EUR</b>           |  |            |           |           |            |            |                   |           |
| Emprunteur fixe EUR                                   | 400  | 200        |           |           |            |            | 200               | (3)       |
| <b>Swaps de taux - prêteur variable EUR</b>           |  |            |           |           |            |            |                   |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 100  |            |           |           |            |            | 100               | (0)       |
| Emprunteur variable USD                               | 983  |            |           |           |            |            | 983               | (31)      |
| Emprunteur variable CAD                               | 490  | 132        | 60        |           | 298        |            |                   | 1         |
| <b>Swaps de taux - prêteur fixe EUR</b>               |  |            |           |           |            |            |                   |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 1 626  | 376        |           |           | 150        | 450        | 650               | 105       |
| <b>Swaps de taux - prêteur fixe JPY</b>               |  |            |           |           |            |            |                   |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 61   |            |           | 61        |            |            |                   | 0         |
| <b>Swaps de taux Inflation - prêteur variable USD</b> |  |            |           |           |            |            |                   |           |
| Emprunteur fixe USD                                   | 161  |            |           |           |            | 161        |                   | (56)      |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                  | <b>3 820</b>   | <b>708</b> | <b>60</b> | <b>61</b> | <b>448</b> | <b>611</b> | <b>1 933</b>      | <b>16</b> |

Au 31 décembre 2015, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit :

| Instrument de taux<br>(en millions d'euros)           | Valeur de marché des contrats <sup>(1)</sup> |  |  |                           |  | Total     |
|---|--|--|--|---------------------------|--|-----------|
|   | Montants<br>nominaux<br>des contrats         | Couverture de<br>flux de<br>trésorerie<br>futurs (CFH) | Couverture<br>de juste<br>valeur (FVH) | Non affectés<br>(Trading) |  |           |
| <b>Swaps de taux - prêteur variable EUR</b>           |  |  |  |                           |  |           |
| Emprunteur fixe EUR                                   | 400  | (0)  |  | (3)                       |  | (3)       |
| <b>Swaps de taux - prêteur variable EUR</b>           |  |  |  |                           |  |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 100  |  |  | (0)                       |  | (0)       |
| Emprunteur variable USD                               | 983  |  |  | (31)                      |  | (31)      |
| Emprunteur variable CAD                               | 490  |  |  | 1                         |  | 1         |
| <b>Swaps de taux - prêteur fixe EUR</b>               |  |  |  |                           |  |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 1 626  |  |  | 105                       |  | 105       |
| <b>Swaps de taux - prêteur fixe JPY</b>               |  |  |  |                           |  |           |
| Emprunteur variable EUR                               | 61   |  |  | 0                         |  | 0         |
| <b>Swaps de taux Inflation - prêteur variable USD</b> |  |  |  |                           |  |           |
| Emprunteur fixe USD                                   | 161  |  |  | (56)                      |  | (56)      |
| <b>TOTAL</b>  | <b>3 820</b>                                 | <b>(0)</b>   | <b>105</b>                             | <b>(89)</b>               |  | <b>16</b> |

(1) Gain/(Perte).

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin 2015 et fin 2014.

### Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31 décembre 2015

| (en millions d'euros)                    | Moins d'1 an   | 1 an à 2 ans | 2 ans à 3 ans | 3 ans à 4 ans | 4 ans à 5 ans | Plus de 5 ans  | Total          |
|--|----------------|--------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| <b>Actifs financiers</b>                 | <b>1 010</b>   | <b>3</b>     | <b>1</b>      | <b>41</b>     | <b>32</b>     | <b>45</b>      | <b>1 133</b>   |
| dont actifs à taux fixes                 | 0              |              |               |               |               |                | 0              |
| dont actifs à taux variables             | 972            |              |               |               |               |                | 972            |
| dont actifs ne portant pas à intérêts    | 39             | 3            | 1             | 41            | 32            | 45             | 161            |
| <b>Dettes financières</b>                | <b>(1 439)</b> | <b>(879)</b> | <b>(122)</b>  | <b>(818)</b>  | <b>(613)</b>  | <b>(3 473)</b> | <b>(7 344)</b> |
| dont dettes à taux fixes                 | (1 036)        | (869)        | (122)         | (818)         | (613)         | (2 997)        | (6 456)        |
| dont dettes à taux variables             | (266)          | (10)         | 0             | 0             | 0             | (255)          | (530)          |
| dont dettes ne portant pas à intérêts    | (138)          |              |               |               |               | (221)          | (359)          |
| <b>Exposition nette avant gestion</b>    | <b>(429)</b>   | <b>(875)</b> | <b>(122)</b>  | <b>(777)</b>  | <b>(581)</b>  | <b>(3 427)</b> | <b>(6 211)</b> |
| part exposée aux taux fixes              | (1 036)        | (869)        | (122)         | (818)         | (613)         | (2 997)        | (6 456)        |
| part exposée aux taux variables          | 706            | (10)         | 0             | 0             | 0             | (255)          | 442            |
| part ne portant pas à intérêts           | (99)           | 3            | 1             | 41            | 32            | (175)          | (197)          |
| <b>Opérations de gestion hors bilan</b>  |                |              |               |               |               |                |                |
| sur la dette via swap expo taux fixe     | 180            |              | 61            | 155           | 532           | 729            | 1 657          |
| sur la dette via swap expo taux variable | (180)          |              | (61)          | (155)         | (532)         | (729)          | (1 657)        |
| <b>Exposition nette après gestion</b>    | <b>(429)</b>   | <b>(875)</b> | <b>(122)</b>  | <b>(777)</b>  | <b>(581)</b>  | <b>(3 427)</b> | <b>(6 211)</b> |
| part exposée aux taux fixes              | (855)          | (869)        | (61)          | (664)         | (81)          | (2 269)        | (4 799)        |
| part exposée aux taux variables          | 526            | (10)         | (61)          | (155)         | (532)         | (983)          | (1 215)        |
| part ne portant pas intérêts             | (99)           | 3            | 1             | 41            | 32            | (175)          | (197)          |

### Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31 décembre 2014

| (en millions d'euros)                    | Moins d'1 an | 1 an à 2 ans   | 2 ans à 3 ans | 3 ans à 4 ans | 4 ans à 5 ans | Plus de 5 ans  | Total          |
|--|--------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| <b>Actifs financiers</b>                 | <b>1 762</b> | <b>0</b>       | <b>0</b>      | <b>0</b>      | <b>0</b>      | <b>0</b>       | <b>1 762</b>   |
| dont actifs à taux fixes                 | (0)          | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | (0)            |
| dont actifs à taux variables             | 1 742        | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | 1 742          |
| dont actifs ne portant pas à intérêts    | 20           | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | 20             |
| <b>Dettes financières</b>                | <b>(597)</b> | <b>(1 286)</b> | <b>(876)</b>  | <b>(119)</b>  | <b>(825)</b>  | <b>(3 788)</b> | <b>(7 491)</b> |
| dont dettes à taux fixes                 | (162)        | (1 085)        | (876)         | (64)          | (825)         | (3 580)        | (6 593)        |
| dont dettes à taux variables             | (367)        | (201)          | 0             | (55)          | 0             | (207)          | (830)          |
| dont dettes ne portant pas à intérêts    | (68)         | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | (68)           |
| <b>Exposition nette avant gestion</b>    | <b>1 164</b> | <b>(1 286)</b> | <b>(876)</b>  | <b>(119)</b>  | <b>(825)</b>  | <b>(3 788)</b> | <b>(5 729)</b> |
| part exposée aux taux fixes              | (162)        | (1 085)        | (876)         | (64)          | (825)         | (3 580)        | (6 593)        |
| part exposée aux taux variables          | 1 375        | (201)          | 0             | (55)          | 0             | (207)          | 912            |
| part ne portant pas à intérêts           | (48)         | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | (48)           |
| <b>Opérations de gestion hors bilan</b>  |              |                |               |               |               |                |                |
| sur la dette via swap expo taux fixe     | (28)         | 156            | 0             | 0             | 156           | 1 366          | 1 649          |
| sur la dette via swap expo taux variable | 28           | (156)          | 0             | 0             | (156)         | (1 366)        | (1 649)        |
| <b>Exposition nette après gestion</b>    | <b>1 164</b> | <b>(1 286)</b> | <b>(876)</b>  | <b>(119)</b>  | <b>(825)</b>  | <b>(3 788)</b> | <b>(5 729)</b> |
| part exposée aux taux fixes              | (190)        | (929)          | (876)         | (64)          | (670)         | (2 214)        | (4 944)        |
| part exposée aux taux variables          | 1 403        | (357)          | 0             | (55)          | (156)         | (1 573)        | (738)          |
| part ne portant pas intérêts             | (48)         | 0              | 0             | 0             | 0             | 0              | (48)           |

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2015, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1 % aurait un impact en année pleine sur le coût de l'endettement net financier, et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe, estimé à -12 millions d'euros. Cet impact s'élevait à -1 millions d'euros à fin 2014.

## RISQUE SUR ACTIONS

Le groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers.

Les actions cotées détenues par le groupe AREVA sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Elles sont réparties en deux catégories :

- actions présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (voir note 13. *Opérations de fin de cycle*) ;
- autres actifs financiers immobilisés : il s'agit de participations dans des sociétés cotées (Alcatel, Japan Steel Works...) (voir note 15. *Autres actifs non courants*).

Le risque actions des autres actifs financiers immobilisés non courants ne fait pas l'objet de mesures spécifiques de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille dédié aux opérations fin de cycle fait partie intégrante de la gestion d'actifs qui, dans le cadre du choix d'allocation actions/obligations, utilise les actions pour apporter un supplément de rendement à long terme (voir note 13. *Opérations de fin de cycle*). Cette exposition aux actions européennes, est gérée par différentes sociétés de gestion soit dans le cadre d'un mandat de titres soit par l'intermédiaire de plusieurs fonds communs de placement dédiés, dont la charte de gestion comprend un contrôle du risque de déviation par rapport à un indice.

La variation de valeur des titres de placement induite par la variation des marchés actions s'établit de la façon suivante :

### Hypothèse Haute (+ 10 % actions)

| 31 décembre 2015<br>(en millions d'euros) | Titres de placement<br>« disponibles à la vente » | Titres de placement<br>« à la juste valeur par le compte de résultat » |
|---|---|--|
| <b>Position Bilan</b>                     | 2 515   | -  |
| Sensibilité au résultat                   | -   | -  |
| Sensibilité aux capitaux propres          | 252   | -  |

### Hypothèse basse (- 10 % actions)

| 31 décembre 2015<br>(en millions d'euros) | Titres de placement<br>« disponibles à la vente » | Titres de placement<br>« à la juste valeur par le compte de résultat » |
|---|---|--|
| <b>Position Bilan</b>                     | 2 515   | -  |
| Sensibilité au résultat                   | (0)   | -  |
| Sensibilité aux capitaux propres          | (251)   | -  |

### Hypothèse Haute (+ 10 % actions)

| 31 décembre 2014<br>(en millions d'euros) | Titres de placement<br>« disponibles à la vente » | Titres de placement<br>« à la juste valeur par le compte de résultat » |
|---|---|--|
| <b>Position Bilan</b>                     | 2 472   | -  |
| Sensibilité au résultat                   | -   | -  |
| Sensibilité aux capitaux propres          | 247   | -  |

### Hypothèse basse (- 10 % actions)

| 31 décembre 2014<br>(en millions d'euros) | Titres de placement<br>« disponibles à la vente » | Titres de placement<br>« à la juste valeur par le compte de résultat » |
|---|---|--|
| <b>Position Bilan</b>                     | 2 472   | -  |
| Sensibilité au résultat                   | (2)   | -  |
| Sensibilité aux capitaux propres          | (245)   | -  |

## RISQUE DE CONTREPARTIE

Le groupe est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières. Le groupe utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de « Swap », « futures » ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent le groupe au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un marché de gré à gré.

Afin de minimiser ce risque, la Trésorerie du groupe traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's au minimum en *investment grade*. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de la maturité des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier du groupe. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la Trésorerie groupe. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, le groupe suit, en tant que de besoin, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS (*Credit Default Swap*) des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition du groupe sur une contrepartie à un seuil prédéterminé : « *Credit Support Annex* » dans le cadre d'une convention ISDA, ou « *Annexe de Remises en Garantie* » dans le cadre d'une convention FBF.

## COMPENSATION AU BILAN DE LA JUSTE VALEUR DES DERIVES

| Au 31 décembre 2015   | Effets des accords de compensation |                        |   | Exposition nette |
|-----------------------|------------------------------------|------------------------|---|------------------|
|                       | Valeur brute comptable             | Instruments Financiers | Juste valeur des collatéraux financiers |                  |
| (en millions d'euros) |                                    |                        |   |                  |
| Actif                 | 211                                | (205)                  |   | 6                |
| Passif                | (535)                              | 205                    | 56                                      | (275)            |
| <b>TOTAL</b>          | <b>(324)</b>                       | <b>0</b>               | <b>56</b>                               | <b>(268)</b>     |

## RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion du risque de liquidité est assurée par la Direction des Opérations Financières du groupe qui met à disposition des filiales les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du groupe quel que soit leur rang de détention par AREVA. Cette gestion, opérée par la Direction des Opérations Financières du groupe, est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts et emprunts intragroupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la Trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

Le dispositif mensuel d'actualisation de la prévision de trésorerie (avec une vision mensuelle des 4 premiers mois puis trimestrielle au-delà) a été renforcé par un dispositif complémentaire d'actualisation des 4 premiers mois sur une base hebdomadaire, s'appuyant sur (i) une actualisation hebdomadaire de la trajectoire fin de mois et (ii) un système d'alertes initiées par les Business Group et les entités opérationnelles sur les cash-flows (hors flux internes) non prévus, reportés ou anticipés ou annulés pour tout flux supérieur à 5 millions d'euros. En cas de franchissement d'un seuil de position court-terme prédéterminé, une communication spécifique sera effectuée par la Direction des Opérations de Financement et de Trésorerie aux Directions des Business Groups et à la Direction Générale du Groupe (y compris le Directeur Financier Groupe) pour statuer sur les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

Au 31 décembre 2015, le groupe disposait d'une ligne de crédit syndiquée de 1 250 millions d'euros et de lignes de crédit bilatérales d'un montant total de 845 millions d'euros, toutes confirmées et non tirées.

| Au 31 décembre 2015                     | Montant      | Encours non tiré | Échéance  |            |              |
|---|--------------|------------------|-----------|------------|--------------|
|   |              |                  | 2016      | 2017       | 2018         |
| (en millions d'euros)                   |              |                  |           |            |              |
| Ligne de crédit syndiquée               | 1 250        | 1 250            |           |            | 1 250        |
| Lignes de crédit bilatérales confirmées | 845          | 845              | 50        | 795        |              |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>2 095</b> | <b>2 095</b>     | <b>50</b> | <b>795</b> | <b>1 250</b> |

Début 2016, AREVA a procédé aux tirages de sa ligne de crédit syndiquée et de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 2 045 millions d'euros et a négocié un crédit-relais de 1,1 milliard d'euros, apporté par un pool bancaire. Ces ressources assurent le financement du groupe pour l'année 2016.

Les financements externes ne font pas l'objet de clauses restrictives spécifiques. Toutefois, il existe, dans certains accords financiers, des clauses de changement de contrôle stipulant soit le maintien du contrôle du groupe sur la Filiale d'AREVA ayant conclu l'accord, soit le maintien du contrôle de l'État français sur AREVA. La notion de contrôle s'envisage soit à la lecture de l'article L. 233-3 du Code de commerce soit par rapport au pourcentage de détention du capital devant rester supérieur à 50,1%. La perte de contrôle d'AREVA sur sa filiale ou de l'État sur AREVA pourrait, sous certaines conditions, aboutir à une exigibilité anticipée de l'accord concerné. La situation et les risques de liquidité du groupe sont présentés dans la note 1.

AREVA a franchi deux étapes clés du plan de financement annoncé lors de la publication des comptes semestriels 2015 avec la proposition reçue d'EDF qui valorise AREVA NP (hors OL3) à 2,5 milliards d'euros et la validation par le Conseil d'Administration d'AREVA d'une augmentation de capital de 5 milliards d'euros.

## **RISQUE DE CREDIT**

AREVA n'est exposé au risque de crédit qu'à travers ses placements d'excédents de trésorerie au moyen de Titres de Créances Négociables et de Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires. Le choix de ces Titres de Créances Négociables est encadré par des limites d'expositions en fonction de la notation de l'émetteur (notée à court terme en Investment Grade). Ces limites sont validées par la Direction du groupe. En ce qui concerne les Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires, le groupe ne place ses excédents de trésorerie que dans le cadre des notations de l'émetteur (avec les mêmes critères que ceux décrits précédemment) et sur des véhicules d'investissement avec des durées moyennes de vie n'excédant pas trois mois.

## **VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les valeurs de marché des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

## NOTE 32. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIE

2015

#### Actif

| (en millions d'euros)  | Ventilation par catégorie |                                  |                   |                           |                               |                                 |  |              |
|--|---------------------------|----------------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------------------|---------------------------------|--|--------------|
|  | Valeur au bilan           | Actifs et passifs non financiers | Prêts et créances | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Actifs détenus jusqu'à échéance | Juste valeur des actifs financiers dérivés |              |
| <b>Actifs non courants</b>                                     | 17 747                    | 11 069                           | 1 131             |                           | 4 814                         | 610                             | 123  | 6 813        |
| Goodwills sur entreprises intégrées                            | 1 272                     | 1 272                            |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Immobilisations incorporelles                                  | 1 648                     | 1 648                            |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Immobilisations corporelles                                    | 7 642                     | 7 642                            |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Actifs de fin de cycle (part des tiers)                        | 178                       | 178                              |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 6 122                     |                                  | 739               |                           | 4 773                         | 610                             |  | 6 257        |
| Titres des coentreprises et entreprises associées              | 100                       | 100                              |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Autres actifs non courants                                     | 573                       | 17                               | 392               |                           | 41                            |                                 | 123  | 555          |
| Actifs d'impôts différés                                       | 212                       | 212                              |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| <b>Actifs courants</b>   | 11 240                    | 9 278                            | 1 542             | 356                       |                               |                                 | 65   | 1 962        |
| Stocks et en-cours   | 1 216                     | 1 216                            |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Clients et comptes rattachés                                   | 941                       | 271                              | 669               |                           |                               |                                 |  | 669          |
| Autres créances opérationnelles                                | 865                       | 600                              | 239               |                           |                               |                                 | 26   | 265          |
| Impôts courants – actif  | 51                        | 51                               |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| Autres créances non opérationnelles                            | 81                        | 64                               | 18                |                           |                               |                                 |  | 18           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 804                       |                                  | 449               | 356                       |                               |                                 |  | 805          |
| Autres actifs financiers courants                              | 207                       |                                  | 168               |                           |                               |                                 | 39   | 207          |
| Actifs des activités destinées à être cédées                   | 7 076                     | 7 076                            |                   |                           |                               |                                 |  |              |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>28 987</b>             | <b>20 347</b>                    | <b>2 673</b>      | <b>356</b>                | <b>4 814</b>                  | <b>610</b>                      | <b>187</b>                                 | <b>8 775</b> |

Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et par les « Autres éléments du résultat global » selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables.

| (en millions d'euros)  | Niveau 1     | Niveau 2   | Niveau 3  | Total        |
|--|--------------|------------|-----------|--------------|
| <b>Actifs non courants</b>                                     | <b>5 329</b> | <b>341</b> | <b>12</b> | <b>5 682</b> |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 5 329        | 189        | -         | 5 518        |
| Autres actifs non courants                                     |              | 152        | 12        | 164          |
| <b>Actifs courants</b>   | <b>356</b>   | <b>65</b>  | <b>-</b>  | <b>421</b>   |
| Autres créances opérationnelles                                |              | 26         |           | 26           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 356          | -          | -         | 356          |
| Autres actifs financiers courants                              | -            | 39         | -         | 39           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>5 685</b> | <b>406</b> | <b>12</b> | <b>6 103</b> |

### Analyse des actifs classés en niveau 3

| <i>(en millions d'euros)</i> | Montants au 31 décembre |              | Activités destinées à être |        |        | Montants au 31 décembre |  |
|------------------------------|-------------------------|--------------|----------------------------|--------|--------|-------------------------|--|
|                              | 2014                    | Acquisitions | Cessions                   | cédées | Autres | 2015                    |  |
| Autres actifs non courants   | 21                      | 4            | -                          | (14)   | 1      | 12                      |  |

### Passif et capitaux propres

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Ventilation par catégorie |                               |                 |                           |                               | Juste valeur des passifs financiers |
|--|---------------------------|-------------------------------|-----------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
|  | Valeur au bilan           | Actifs financiers non amortis | Passifs au coût | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente |                                     |
| <b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>                                     | <b>(2 281)</b>            | <b>(2 281)</b>                |                 |                           |                               |                                     |
| Capital  | 1 456                     | 1 456                         |                 |                           |                               |                                     |
| Primes et réserves consolidées   | (3 797)                   | (3 797)                       |                 |                           |                               |                                     |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel                                | (293)                     | (293)                         |                 |                           |                               |                                     |
| Gains et pertes latents différés sur instruments financiers                          | 166                       | 166                           |                 |                           |                               |                                     |
| Réserves de conversion   | (48)                      | (48)                          |                 |                           |                               |                                     |
| Intérêts minoritaires  | 235                       | 235                           |                 |                           |                               |                                     |
| <b>Passifs non courants</b>  | <b>14 676</b>             | <b>8 772</b>                  | <b>5 684</b>    |                           |                               | <b>221</b>                          |
| Avantages du personnel   | 1 455                     | 1 455                         |                 |                           |                               |                                     |
| Provisions pour opérations de fin de cycle   | 6 921                     | 6 921                         |                 |                           |                               |                                     |
| Autres provisions non courantes  | 238                       | 238                           |                 |                           |                               |                                     |
| Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées | 59                        | 59                            |                 |                           |                               |                                     |
| Dettes financières non courantes   | 5 905                     |                               | 5 684           |                           |                               | 221                                 |
| Passifs d'impôts différés  | 100                       | 100                           |                 |                           |                               |                                     |
| <b>Passifs courants</b>  | <b>16 592</b>             | <b>13 080</b>                 | <b>3 261</b>    |                           |                               | <b>251</b>                          |
| Provisions courantes   | 3 990                     | 3 990                         |                 |                           |                               |                                     |
| Dettes financières courantes   | 1 440                     |                               | 1 426           |                           |                               | 14                                  |
| Avances et acomptes reçus  | 2 895                     | 2 895                         |                 |                           |                               |                                     |
| Fournisseurs et comptes rattachés  | 941                       | 18                            | 923             |                           |                               | 923                                 |
| Autres dettes opérationnelles  | 1 904                     | 817                           | 849             |                           |                               | 238                                 |
| Impôts courants - passif   | 39                        | 39                            |                 |                           |                               |                                     |
| Autres dettes non opérationnelles  | 64                        | 1                             | 63              |                           |                               | 63                                  |
| Passifs des activités destinées à être cédées  | 5 320                     | 5 320                         |                 |                           |                               |                                     |
| <b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>  | <b>28 987</b>             | <b>19 571</b>                 | <b>8 944</b>    |                           |                               | <b>472</b>                          |

| <i>(en millions d'euros)</i>     | Niveau 1 | Niveau 2   | Niveau 3 | Total      |
|----------------------------------|----------|------------|----------|------------|
| <b>Passifs non courants</b>      | -        | <b>221</b> | -        | <b>221</b> |
| Dettes financières non courantes | -        | 221        | -        | 221        |
| <b>Passifs courants</b>          | -        | <b>251</b> | -        | <b>251</b> |
| Dettes financières courantes     | -        | 14         | -        | 14         |
| Autres dettes opérationnelles    | -        | 238        | -        | 238        |
| <b>TOTAL PASSIF</b>              | -        | <b>472</b> | -        | <b>472</b> |

2014

**Actif**

| Ventilation par catégorie                                      |                 |                                  |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
|--|-----------------|----------------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------|------------------------------------|--|
| (en millions d'euros)  | Valeur au bilan | Actifs et passifs financiers non | Prêts et créances | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Actifs détenus jusqu'à l'échéance | Instruments dérivés | Juste valeur des actifs financiers |  |
| <b>Actifs non courants</b>                                     | <b>21 709</b>   | <b>15 431</b>                    | <b>881</b>        |                           | <b>4 659</b>                  | <b>716</b>                        | <b>21</b>           | <b>6 426</b>                       |  |
| Goodwills sur entreprises intégrées                            | 3 667           | 3 667                            |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Immobilisations incorporelles                                  | 2 267           | 2 267                            |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Immobilisations corporelles                                    | 8 719           | 8 719                            |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Actifs de fin de cycle (part des tiers)                        | 188             | 188                              |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 6 015           |                                  | 725               |                           | 4 573                         | 716                               |                     | 6 163                              |  |
| Titres des coentreprises et entreprises associées              | 143             | 143                              |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Autres actifs non courants                                     | 273             | 10                               | 155               |                           | 86                            |                                   | 21                  | 263                                |  |
| Actifs d'impôts différés                                       | 437             | 437                              |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| <b>Actifs courants</b>   | <b>8 211</b>    | <b>4 635</b>                     | <b>2 052</b>      | <b>1 478</b>              |                               |                                   | <b>45</b>           | <b>3 576</b>                       |  |
| Stocks et en-cours   | 2 020           | 2 020                            |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Clients et comptes rattachés                                   | 2 079           | 739                              | 1 340             |                           |                               |                                   |                     | 1 340                              |  |
| Autres créances opérationnelles                                | 1 786           | 1 335                            | 426               |                           |                               |                                   | 25                  | 452                                |  |
| Impôts courants – actif  | 85              | 85                               |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| Autres créances non opérationnelles                            | 104             | 80                               | 24                |                           |                               |                                   |                     | 24                                 |  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 1 686           | 1                                | 241               | 1 443                     |                               |                                   |                     | 1 685                              |  |
| Autres actifs financiers courants                              | 76              |                                  | 21                | 35                        |                               |                                   | 20                  | 76                                 |  |
| Actifs des activités destinées à être cédées                   | 375             | 375                              |                   |                           |                               |                                   |                     |                                    |  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>29 920</b>   | <b>20 067</b>                    | <b>2 933</b>      | <b>1 478</b>              | <b>4 659</b>                  | <b>716</b>                        | <b>66</b>           | <b>10 001</b>                      |  |

Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et par les « Autres éléments du résultat global » selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables.

| (en millions d'euros)  | Niveau 1     | Niveau 2   | Niveau 3  | Total        |
|--|--------------|------------|-----------|--------------|
| <b>Actifs non courants</b>                                     | <b>5 359</b> | <b>165</b> | <b>21</b> | <b>5 545</b> |
| Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle | 5 340        | 97         |           | 5 437        |
| Autres actifs non courants                                     | 19           | 68         | 21        | 107          |
| <b>Actifs courants</b>   | <b>1 478</b> | <b>45</b>  |           | <b>1 523</b> |
| Autres créances opérationnelles                                |              | 25         |           | 25           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                        | 1 443        |            |           | 1 443        |
| Autres actifs financiers courants                              | 35           | 20         |           | 55           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>6 837</b> | <b>210</b> | <b>21</b> | <b>7 068</b> |

## Passif et capitaux propres

|  | Ventilation par catégorie |   |               |                           |   | Juste valeur des passifs financiers |
|--|---------------------------|---|---------------|---------------------------|---|-------------------------------------|
|  | Valeur au bilan           | Actifs et passifs financiers non amorti | au coût       | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente Instruments dérivés |                                     |
| <i>(en millions d'euros)</i>   |                           |   |               |                           |   |                                     |
| <b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>                                     | (244)                     | (244)                                   |               |                           |   |                                     |
| Capital  | 1 456                     | 1 456                                   |               |                           |   |                                     |
| Primes et réserves consolidées   | (1 738)                   | (1 738)                                 |               |                           |   |                                     |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel                                | (583)                     | (583)                                   |               |                           |   |                                     |
| Gains et pertes latents différés sur instruments financiers                          | 204                       | 204                                     |               |                           |   |                                     |
| Réserves de conversion   | (12)                      | (12)                                    |               |                           |   |                                     |
| Intérêts minoritaires  | 428                       | 428                                     |               |                           |   |                                     |
| <b>Passifs non courants</b>  | <b>16 527</b>             | <b>9 656</b>                            | <b>6 870</b>  |                           |   | <b>7 071</b>                        |
| Avantages du personnel   | 2 235                     | 2 235                                   |               |                           |   |                                     |
| Provisions pour opérations de fin de cycle   | 6 985                     | 6 985                                   |               |                           |   |                                     |
| Autres provisions non courantes  | 267                       | 267                                     |               |                           |   |                                     |
| Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées | 103                       | 103                                     |               |                           |   |                                     |
| Dettes financières non courantes   | 6 870                     |   | 6 870         |                           |   | 7 071                               |
| Passifs d'impôts différés  | 66                        | 66                                      |               |                           |   |                                     |
| <b>Passifs courants</b>  | <b>13 638</b>             | <b>9 703</b>                            | <b>3 792</b>  |                           | <b>143</b>  | <b>3 935</b>                        |
| Provisions courantes   | 3 473                     | 3 473                                   |               |                           |   |                                     |
| Dettes financières courantes   | 624                       |   | 619           |                           | 5   | 624                                 |
| Avances et acomptes reçus  | 4 444                     | 4 444                                   |               |                           |   |                                     |
| Fournisseurs et comptes rattachés  | 1 824                     | 14                                      | 1 810         |                           |   | 1 810                               |
| Autres dettes opérationnelles  | 2 750                     | 1 320                                   | 1 292         |                           | 138   | 1 430                               |
| Impôts courants - passif   | 58                        | 58                                      |               |                           |   |                                     |
| Autres dettes non opérationnelles  | 73                        | 1                                       | 71            |                           |   | 71                                  |
| Passifs des activités destinées à être cédées  | 392                       | 392                                     |               |                           |   |                                     |
| <b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>  | <b>29 920</b>             | <b>19 115</b>                           | <b>10 663</b> |                           | <b>143</b>  | <b>11 006</b>                       |

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Niveau 1 | Niveau 2   | Niveau 3 | Total      |
|-------------------------------|----------|------------|----------|------------|
| <b>Passifs courants</b>       |          | <b>143</b> |          | <b>143</b> |
| Dettes financières courantes  |          | 5          |          | 5          |
| Autres dettes opérationnelles |          | 138        |          | 138        |
| <b>TOTAL PASSIF</b>           | -        | <b>143</b> | -        | <b>143</b> |

## GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

### Titres disponibles à la vente

| <u>2015</u>                         | Évaluation ultérieure             |                            |  |                  |                     |
|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|--|------------------|---------------------|
|                                     | Dividendes et produits d'intérêts | Autres produits et charges | Variations de juste valeur et effets de change | Pertes de valeur | Résultat de cession |
| <i>(en millions d'euros)</i>        |                                   |                            |  |                  |                     |
| Autres éléments du résultat global* |                                   |                            | 173  |                  | (86)                |
| Compte de résultat                  | 146                               | -                          |  | (23)             | 145                 |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>146</b>                        | <b>-</b>                   | <b>173</b>                                     | <b>(23)</b>      | <b>59</b>           |

\* Hors effet impôt.

Au 31 décembre 2015, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 497 millions d'euros.

| <u>2014</u>                         | Évaluation ultérieure             |                            |  |                 |                     |
|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|--|-----------------|---------------------|
|                                     | Dividendes et produits d'intérêts | Autres produits et charges | Variations de juste valeur et effets de change | Perte de valeur | Résultat de cession |
| <i>(en millions d'euros)</i>        |                                   |                            |  |                 |                     |
| Autres éléments du résultat global* |                                   |                            | 61   |                 | (145)               |
| Compte de résultat                  | 139                               | -                          |  | (19)            | 134                 |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>139</b>                        | <b>-</b>                   | <b>61</b>                                      | <b>(19)</b>     | <b>(10)</b>         |

\* : Hors effet impôt.

Au 31 décembre 2014, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 411 millions d'euros.

### Prêts et créances

| <u>2015</u>                  | Intérêts | Pertes    |                      |
|------------------------------|----------|-----------|----------------------|
|                              |          | de valeur | Abandons de créances |
| <i>(en millions d'euros)</i> |          |           |                      |
| Résultat                     | 38       | (18)      | -                    |

| <u>2014</u>                  | Intérêts | Pertes    |                      |
|------------------------------|----------|-----------|----------------------|
|                              |          | de valeur | Abandons de créances |
| <i>(en millions d'euros)</i> |          |           |                      |
| Résultat                     | 48       | -         | -                    |

### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat est de 2 millions au 31 décembre 2015 et 5 millions au 31 décembre 2014.

## Passifs financiers au coût amorti

### 2015

| <i>(en millions d'euros)</i> | Charges<br>d'intérêts<br>et commissions et charges | Autres<br>produits |
|------------------------------|--|--------------------|
| Résultat                     | (277)  | -                  |

### 2014

| <i>(en millions d'euros)</i> | Charges<br>d'intérêts<br>et commissions et charges | Autres<br>produits |
|------------------------------|--|--------------------|
| Résultat                     | (258)  | -                  |

## Instruments financiers dérivés de couverture

Au 31 décembre 2015, la part inefficace comptabilisée au compte de résultat des différents instruments financiers dérivés de couverture se ventile de la manière suivante :

- Couverture de flux de trésorerie : (9) millions d'euros
- Couverture de juste valeur : 1 millions d'euros

## COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE

| <i>(en millions d'euros)</i>                    | Valeurs hors impôt<br>au 31 décembre<br>2014 | Nouvelles<br>opérations | Variation<br>de valeur | Recyclage<br>en résultat | Valeurs hors impôt au<br>31 décembre 2015 |
|---|--|-------------------------|------------------------|--------------------------|---|
| Instruments de couverture de flux de trésorerie | (110)  | (39)                    | (102)                  | 52                       | (199)                                     |

## DEPRECIATIONS DURABLES DES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

| <i>(en millions d'euros)</i>         | Montants au<br>31 décembre<br>2014 | Reprises<br>sur<br>Dotations | Écarts<br>de<br>cessions | Conversion | Autres<br>variations | Valeurs hors<br>impôt au<br>31 décembre<br>2015 |
|--------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------|----------------------|---|
| Fonds dédiés                         | (15)                               | (2)                          | -                        | -          | (95)                 | (112)   |
| Autres titres disponibles à la vente | (133)                              | (21)                         | 29                       | -          | 95                   | (29)  |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>(148)</b>                       | <b>(23)</b>                  | <b>29</b>                | <b>-</b>   | <b>-</b>             | <b>(141)</b>                                    |

## MOINS-VALUES LATENTES NON COMPTABILISEES EN RESULTAT SUR LES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

| <i>(en millions d'euros)</i> | Montants des moins-<br>values latentes au<br>31 décembre 2015 | Dont : échéance<br>inférieure à 1 an | Dont : échéance<br>1 à 2 ans |
|------------------------------|---|--------------------------------------|------------------------------|
| Mandat                       | (46)  | (8)                                  | (39)                         |
| FCP Obligataires             | (9)   | (7)                                  | (2)                          |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>(55)</b>   | <b>(15)</b>                          | <b>(40)</b>                  |

## NOTE 33. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

| <i>(en millions d'euros)</i>              | 31 décembre  |              |              | 31 décembre   |              |
|---|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
|   | 2015         | moins d'1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans | 2014         |
| <b>Engagements donnés</b>                 | <b>3 022</b> | <b>1 142</b> | <b>1 142</b> | <b>738</b>    | <b>2 526</b> |
| Engagements donnés liés à l'exploitation  | 2 487        | 856          | 959          | 672           | 2 277        |
| • Garanties de marché données             | 2 251        | 774          | 938          | 538           | 2 161        |
| • Autres garanties liées à l'exploitation | 235          | 82           | 20           | 133           | 116          |
| Engagements donnés liés au financement    | 428          | 233          | 144          | 51            | 152          |
| Autres engagements donnés                 | 108          | 53           | 40           | 15            | 97           |
| <b>Engagements reçus</b>                  | <b>2 705</b> | <b>689</b>   | <b>2 007</b> | <b>8</b>      | <b>1 355</b> |
| Engagements reçus liés à l'exploitation   | 2 613        | 650          | 1 955        | 8             | 1 303        |
| Engagements reçus liés au financement     | 3            | -            | 3            | -             | 1            |
| Autres engagements reçus                  | 89           | 39           | 50           | -             | 51           |
| <b>Engagements réciproques</b>            | <b>2 915</b> | <b>284</b>   | <b>2 469</b> | <b>162</b>    | <b>3 171</b> |

Les montants ci-dessus incluent les engagements hors bilan des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées ; ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

### ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements liés à l'exploitation représentent la majeure partie des engagements donnés. Ils sont majoritairement constitués de garanties de bonne fin ou de bonne exécution.

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO pour l'exécution des obligations prévues au contrat pour la construction d'un EPR en Finlande. Le Groupe a reçu de la part de Siemens, une contre-garantie à hauteur de sa quote-part dans le contrat vis-à-vis de TVO. L'engagement donné par le Groupe correspond au montant du contrat à moins que TVO ne parvienne à démontrer l'existence d'une faute grave et intentionnelle du fournisseur. Cette garantie a été appelée par TVO à plusieurs reprises et ces appels ont été rejetés par le Groupe. Aucune valeur relative à ces garanties n'est intégrée dans le tableau précédent.

### ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Le Groupe a mis en place en janvier 2013 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 1,25 milliard d'euros utilisable en euros pour une durée de 5 ans. Par ailleurs, le Groupe dispose également de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 50 millions à maturité 2016 et 795 millions à maturité 2017 ; À fin décembre 2015, aucune de ces lignes n'était utilisée.

Au 31 décembre 2015, les engagements réciproques comprennent notamment les paiements futurs minimaux à effectuer au titre des contrats de location simple se décomposent de la manière suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> |              |              |               |                  |
|------------------------------|--------------|--------------|---------------|------------------|
| 31 décembre 2015             | moins d'1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans | 31 décembre 2014 |
| 507                          | 63           | 302          | 143           | 594              |

## **NOTE 34. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS**

---

### Centrale EPR de OLKILUOTO 3 (OL3) (AREVA NP)

Le 5 décembre 2008, une procédure d'arbitrage CCI a été lancée par le consortium AREVA-Siemens au titre des retards et perturbations subis dans le cadre de l'exécution du contrat, et des surcoûts induits (« D&D Claim »). En juillet 2012, le Tribunal Arbitral a rendu une sentence partielle définitive enjoignant TVO de débloquer 100 millions d'euros (outre les intérêts) dus au consortium AREVA-Siemens et retenus en contravention des dispositions contractuelles. Cette sentence a été dûment exécutée par TVO.

Après sept ans de procédure (échanges de mémoires par les parties et audiences intermédiaires avec le tribunal arbitral), le montant à jour à fin 2015 des réclamations respectives des parties s'élève à environ 3,5 milliards d'euros pour le Consortium (sur les tranches 1 et 2 de sa réclamation couvrant le début du projet jusqu'à février 2014) et 2,3 milliards d'euros pour TVO. La procédure poursuit son cours.

Le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute lourde/intentionnelle exposées dans la réclamation de TVO restent dénuées de fondement.

Des discussions ont été engagées avec TVO avec pour objectifs de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs. Si cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française.

### Litiges AREVA en lien avec l'activité T&D – cédée le 7 juin 2010

A la suite de la décision de la Commission européenne du 24 janvier 2007 ayant sanctionné 11 sociétés, dont AREVA, pour des pratiques anticoncurrentielles concernant le marché des appareillages de commutation à isolation gazeuse (« Gas Insulated Switchgears » ou G.I.S.) la Cour de justice de l'Union européenne a, dans sa décision du 10 avril 2014, en partie fait droit à certains pourvois qui avaient été introduits dans cette affaire par AREVA entraînant une modification de la répartition de la charge des amendes, mais ne les a pas réduites au global. Le montant total de la condamnation, intérêts compris, s'élève ainsi à 79 millions d'euros, dont 28 millions d'euros solidairement entre ALSTOM et AREVA. Cette somme a été intégralement réglée par ALSTOM à la Commission Européenne.

Le différend qui était né entre les deux groupes sur la quote-part d'amende à supporter par AREVA a pu être traité entre elles de façon amiable et AREVA a versé la somme de 5,1 millions d'euros à ALSTOM en exécution de l'accord trouvé.

Les litiges en lien avec l'activité T&D cédée le 7 juin 2010 impliquant AREVA sont à présent clos.

### URAMIN

Suite à l'enquête préliminaire diligentée par le parquet national financier, deux informations judiciaires contre X ont été ouvertes concernant d'une part les conditions de l'acquisition d'URAMIN et d'autre part de la présentation des comptes de la société relatifs à cet achat entre les années 2009 à 2012.

En réponse à l'avis à victime reçu de la justice, AREVA s'est constituée partie civile dans le cadre de l'instruction relative à l'acquisition d'URAMIN.

### CFMM

Une requête en arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale a été déposée le 28 juillet 2014 par un partenaire, Mr Georges Arthur Forrest, à l'encontre de la société CFMM dans laquelle le demandeur conteste la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Un tribunal arbitral a été constitué et la procédure, qui doit se dérouler sur 2015 et 2016, devrait aboutir à une sentence en 2017.

### Enquêtes Diverses

La société a par ailleurs connaissance de l'existence d'autres enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulant dans le cadre de procédures judiciaires contre X, AREVA n'est à ce jour pas mise en cause.

## **NOTE 35. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

---

Début janvier 2016, AREVA a procédé à l'utilisation des lignes de crédit confirmées mises à disposition par son pool bancaire, pour un montant de 2 045 millions d'euros. Les lignes de crédit désormais tirées ont pour échéance 2017 à hauteur de 795 millions d'euros et janvier 2018 pour un montant de 1 250 millions d'euros.

## NOTE 36. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES ET MISES EN EQUIVALENCE

| Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme       | RCS             |              | 31 décembre 2015 |           | 31 décembre 2014 |           |
|--|-----------------|--------------|------------------|-----------|------------------|-----------|
|  | Pays            | Numéro Siren | Méthode          | % intérêt | Méthode          | % intérêt |
| <b>Nucléaire</b>   |                 |              |                  |           |                  |           |
| AREVA NC SA  | France          | 305 207 169  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA NP SAS   | France          | 428 764 500  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA GMBH   | Allemagne       |              | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA Inc.   | U.S.A           |              | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA TA SA  | France          | 772 045 879  | IG               | 83,58     | IG               | 83,58     |
| EURODIF SA   | France          | 723 001 889  | IG               | 59,65     | IG               | 59,65     |
| AREVA Resources Southern Africa                                    | Grande Bretagne |              | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA Resources Canada   | Canada          |              | IG               | 100       | IG               | 100       |
| KATCO  | Kazakhstan      |              | IG               | 51        | IG               | 51        |
| SET  | France          | 440 252 666  | IG               | 88        | IG               | 88        |
| ETC  | Grande Bretagne |              | EQ               | 50        | EQ               | 50        |
| AREVA Mines  | France          | 501 493 605  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| SOMAIR   | Niger           |              | IG               | 63,40     | IG               | 63,40     |
| TN International   | France          | 602 039 299  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| CFMM   | France          | 300 574 894  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| ANC EXPANSION  | France          | 538 613 613  | IG               | 86,51     | IG               | 86,51     |
| <b>Énergies renouvelables</b>                                      |                 |              |                  |           |                  |           |
| AREVA Wind GmbH  | Allemagne       |              | Sortante         |           | IG               | 100       |
| <b>Corporate et autres participations</b>                          |                 |              |                  |           |                  |           |
| AREVA SA   | France          | 712 054 923  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| AREVA BS   | France          | 421 356 593  | IG               | 100       | IG               | 100       |
| <i>IG : intégration globale</i><br><i>EQ : mise en équivalence</i> |                 |              |                  |           |                  |           |

## NOTE 37. PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2014 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2014

La présente note récapitule les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 5 sur les états financiers de l'exercice 2014.

### PASSAGE COMPTE DE RESULTAT PUBLIE VERS COMPTE DE RESULTAT RETRAITE

| <i>(en millions d'euros)</i>   | Exercice 2014<br>Publié | Ajustements<br>IFRS 5 | Exercice 2014<br>retraité |
|--|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>  | <b>8 336</b>            | <b>(4 383)</b>        | <b>3 954</b>              |
| Autres produits de l'activité  | 18                      | (13)                  | 5                         |
| Coût des produits et services vendus   | (8 744)                 | 4 206                 | (4 538)                   |
| <b>Marge brute</b>   | <b>(390)</b>            | <b>(190)</b>          | <b>(579)</b>              |
| Frais Recherche et Développement   | (231)                   | 97                    | (134)                     |
| Frais commerciaux  | (188)                   | 128                   | (59)                      |
| Frais généraux et administratifs   | (316)                   | 103                   | (213)                     |
| Autres charges opérationnelles   | (1 584)                 | 439                   | (1 145)                   |
| Autres produits opérationnels  | 64                      | (48)                  | 16                        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>   | <b>(2 645)</b>          | <b>530</b>            | <b>(2 115)</b>            |
| Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées  | (154)                   | 140                   | (14)                      |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL APRES QUOTE-PART DES RESULTATS<br/>DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIEES</b> | <b>(2 799)</b>          | <b>512</b>            | <b>(2 129)</b>            |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie  | 32                      | -                     | 32                        |
| Coût de l'endettement financier brut   | (275)                   | 58                    | (217)                     |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>   | <b>(243)</b>            | <b>58</b>             | <b>(185)</b>              |
| Autres charges financières   | (505)                   | 52                    | (453)                     |
| Autres produits financiers   | 350                     | -12                   | 338                       |
| <b>Autres charges et produits financiers</b>   | <b>(155)</b>            | <b>40</b>             | <b>(115)</b>              |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>  | <b>(397)</b>            | <b>98</b>             | <b>(299)</b>              |
| Impôts sur les résultats   | (1 000)                 | 262                   | (739)                     |
| <b>RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>  | <b>(4 197)</b>          | <b>1 030</b>          | <b>(3 167)</b>            |
| Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                              | (648)                   | (1 030)               | (1 678)                   |
| <b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>  | <b>(4 845)</b>          | <b>-</b>              | <b>(4 845)</b>            |
| Dont attribuable :   |                         |                       |                           |
| Au Groupe :  |                         |                       |                           |
| Résultat net des activités poursuivies   | (4 198)                 | 1 039                 | (3 159)                   |
| Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                                      | (635)                   | (1 038)               | (1 674)                   |
| <b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>   | <b>(4 834)</b>          | <b>-</b>              | <b>(4 833)</b>            |
| Aux intérêts minoritaires :  |                         |                       |                           |
| Résultat net des activités poursuivies   | 1                       | (9)                   | (8)                       |
| Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées                                      | (12)                    | 9                     | (4)                       |
| <b>RESULTAT NET PART DES MINORITAIRES</b>  | <b>(11)</b>             | <b>-</b>              | <b>(12)</b>               |
| Nombre d'actions   | 383 204 852             |                       | 383 204 852               |
| Nombre moyen d'actions   | 383 204 852             |                       | 383 204 852               |
| Nombre moyen d'actions propres   | 857 551                 |                       | 857 551                   |
| Nombre moyen d'actions hors actions propres  | 382 347 301             |                       | 382 347 301               |
| Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action   | (10,98)                 |                       | (8,26)                    |
| Résultat net part du Groupe par action   | (12,64)                 |                       | (12,64)                   |
| Résultat net part du Groupe par action dilué <sup>(1)</sup>  | (12,64)                 |                       | (12,64)                   |

## PASSAGE ETAT DU RESULTAT GLOBAL PUBLIE VERS ETAT DU RESULTAT GLOBAL RETRAITE

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Exercice 2014<br>Publié | Ajustements<br>IFRS 5 | Exercice 2014<br>retraité |
|---|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| <b>Résultat net</b>   | <b>(4 845)</b>          |                       | <b>(4 845)</b>            |
| <b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>   | <b>(261)</b>            |                       | <b>(260)</b>              |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées                                  | (305)                   | 105                   | (200)                     |
| Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables  | 61                      | (37)                  | 24                        |
| Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts             | (16)                    |                       | (16)                      |
| Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts | -                       | (68)                  | (68)                      |
| <b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>   | <b>(85)</b>             |                       | <b>(85)</b>               |
| Écarts de conversion des sociétés intégrées   | 118                     | 15                    | 133                       |
| Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente   | (84)                    | 6                     | (78)                      |
| Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie  | (124)                   | 10                    | (114)                     |
| Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables  | 50                      | (5)                   | 45                        |
| Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts                 | 6                       | (6)                   | -                         |
| Éléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts     | (51)                    | (19)                  | (70)                      |
| <b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>   | <b>(346)</b>            |                       | <b>(346)</b>              |
| <b>RESULTAT GLOBAL</b>  | <b>(5 190)</b>          |                       | <b>(5 190)</b>            |
| • Part du Groupe  | (5 155)                 |                       | (5 155)                   |
| • Intérêts minoritaires   | (36)                    |                       | (36)                      |

**PASSAGE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PUBLIE VERS TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RETRAITE**

| <i>(en millions d'euros)</i>  | Exercice 2014<br>Publié | Ajustements<br>IFRS 5 | Exercice 2014<br>retraité |
|---|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble</b>   | (4 845)                 |                       | (4 845)                   |
| Moins : résultat des activités cédées   | 648                     | 1 030                 | 1 678                     |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>   | (4 197)                 | 1 030                 | (3 167)                   |
| Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées   | 154                     | (140)                 | 14                        |
| Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois                 | 1 828                   | (550)                 | 1 278                     |
| Perte de valeur des goodwill  | 214                     |                       | 214                       |
| Dotation nette (reprise nette) aux provisions   | 900                     | (178)                 | 723                       |
| Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions   | 372                     | (26)                  | 346                       |
| Charge d'impôts (courants et différés)  | 1 000                   | (262)                 | 739                       |
| Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier   | 223                     | (58)                  | 165                       |
| Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur                 | (151)                   | 22                    | (129)                     |
| Autres éléments sans effet de trésorerie  | (10)                    | 6                     | (4)                       |
| Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées   | 15                      | (12)                  | 2                         |
| <b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>  | <b>348</b>              | <b>(167)</b>          | <b>181</b>                |
| Intérêts nets reçus (versés)  | (218)                   | 58                    | (160)                     |
| Impôts versés   | (140)                   | 27                    | (113)                     |
| <b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>  | <b>(10)</b>             | <b>(82)</b>           | <b>(92)</b>               |
| Variation du besoin en fonds de roulement   | 199                     | (143)                 | 56                        |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>   | <b>190</b>              | <b>(225)</b>          | <b>(36)</b>               |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles   | (1 151)                 | 173                   | (978)                     |
| Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés   | (1 234)                 | 61                    | (1 174)                   |
| Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise  | -                       | -                     | -                         |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles   | 10                      | (4)                   | 7                         |
| Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts  | 1 311                   | (42)                  | 1 268                     |
| Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée  | (11)                    | 0                     | (11)                      |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>   | <b>(1 076)</b>          | <b>187</b>            | <b>(889)</b>              |
| Augmentations de capital de la société mère, augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées | -                       |                       | -                         |
| Ventes / (Rachats) d'actions propres  | (2)                     |                       | (2)                       |
| Transactions avec les actionnaires minoritaires   | (8)                     |                       | (8)                       |
| Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées  | (31)                    | 1                     | (30)                      |
| Augmentation (diminution) des dettes financières  | 979                     | (824)                 | 155                       |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>   | <b>939</b>              | <b>(823)</b>          | <b>116</b>                |
| Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat   | (2)                     |                       | (2)                       |
| Impact des variations de taux de change   | 19                      | 24                    | 44                        |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES</b>  | <b>(97)</b>             | <b>837</b>            | <b>740</b>                |
| <b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>   | <b>(26)</b>             |                       | <b>(26)</b>               |
| <b>TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>   | <b>1 582</b>            |                       | <b>1 582</b>              |
| <b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>  | <b>1 556</b>            |                       | <b>1 556</b>              |